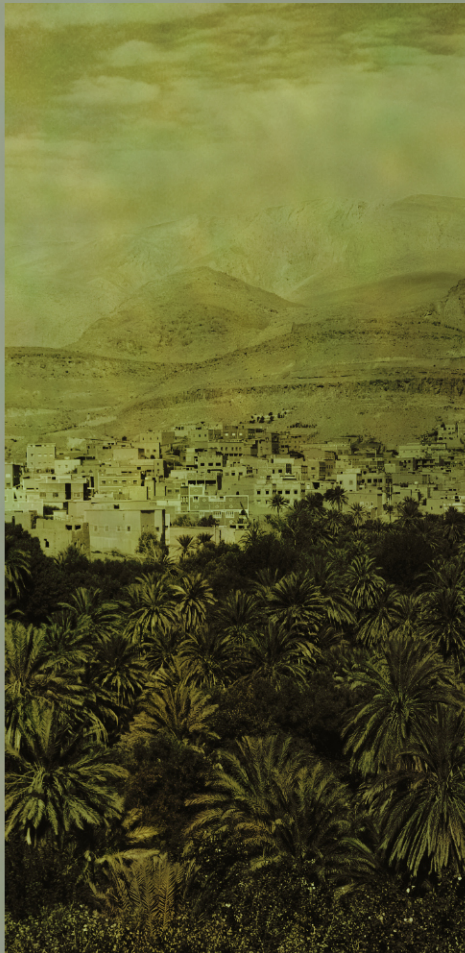
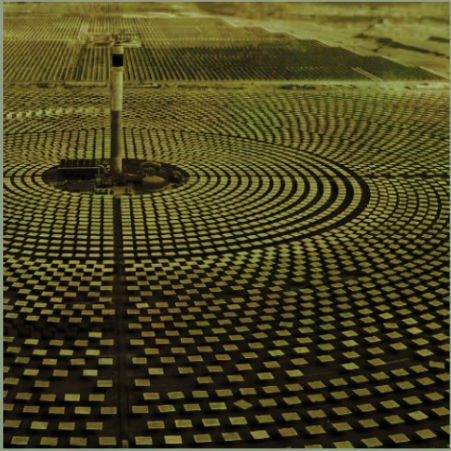




Industrialisation verte au Maroc :

Grandes ambitions et entraves énormes



Ali Amouzai

Auteur : Ali Amouzai

Révisé par : Jawad Moustakbal, Hamza Hamouchene
et Omar Aziki

Traduction en français : Saida Charfeddine

Relecture : Johanne Fontaine et Meriam Mabrouk

Mise en page : shfra.co studio

Publication: Transnational Institute (TNI), en
collaboration avec ATTAC Maroc.

Avertissement: L'auteur est seul responsable du contenu de cette
publication, qui ne reflète pas nécessairement les positions ou
opinions du Transnational Institute (TNI) et d'ATTAC Maroc.

Sommaire

Synthèse	3
Chapitre 1 : Aperçu historique des politiques industrielles au Maroc	
1. Un modèle d'accumulation du capital fondé sur l'intervention de l'État	10
1.1. Substitution aux importations	
1.2. « La Politique protectionniste »	
1.3. La loi sur la « marocanisation des entreprises »	
2. Changement de contexte	15
3. Pourquoi les politiques industrielles antérieures n'ont pas permis de développer l'industrialisation ?	16
Chapitre 2 : Définition des nouvelles politiques industrielles/vertes	
1. Le concept dans la littérature marocaine	24
1.1. Textes officiels	
1.2. Publications académiques	
2. Le concept dans les publications des institutions internationales	26
2.1. La Banque mondiale (BM)	
2.2. Le Fonds monétaire international (FMI)	
2.3. La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED)	
3. Débat autour du concept de politiques industrielles : une lecture critique	27
3.1. Les limites de l'intervention de l'État dans les écrits sur les politiques industrielles	
3.2. Le contexte de l'essor des nouvelles politiques industrielles/vertes	
Chapitre 3 : Évaluation des nouvelles politiques industrielles (2005-2020)	
1. Une phase de transition (1983-2005)	34
2. Nouvelles politiques industrielles	35
2.1. Plans de décollage (2005-2020)	
2.2. Évaluation des nouvelles politiques industrielles/Les métiers mondiaux au Maroc	
2.3. Évaluation: Une lecture critique	
2.4. Évaluation générale du modèle d'industrialisation axé sur l'exportation	
Chapitre 4 : Pleins feux sur les politiques publiques vertes au Maroc	
1. Le contexte	46
2. Textes officiels marocains sur les politiques publiques vertes	46
2.1. Réduction des émissions de carbone	
2.2. Énergies renouvelables	
2.3. Financement climatique	
2.4. Transfert de technologies	
3. Publications non officielles sur les politiques publiques vertes	57
3.1. Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM)	
3.2. Associations et syndicats	
Chapitre 5 : Conclusions et recommandations	
1. Conclusions	64
2. Recommandations pour un développement centré sur l'humain et la nature : Politiques industrielles souveraines, environnementales et équitables	68
Notes de fin	76

Synthèse

Au Maroc, ni l'élite économique ni le régime en place ne nient l'existence du changement climatique et ses effets catastrophiques sur le pays. Les documents officiels regorgent de concepts tels que « développement durable », « transition vers une économie verte », « croissance verte » et « décarbonation », etc. Ces mêmes élites avaient nourri, des décennies auparavant, le rêve d'industrialiser le pays. C'était à la fin des années 1950, lorsque le gouvernement progressiste tentait de bâtir une économie nationale indépendante de l'ancienne puissance coloniale. À cette époque, après avoir résolu le conflit politique entre la monarchie et l'aile gauche du mouvement national bourgeois (le parti de l'Union Nationale des Forces Populaires - UNFP), l'État s'est appuyé sur le secteur public pour jeter les bases d'une industrie marocaine (sciemment limitée aux industries légères) et pour développer une bourgeoisie locale. Des mécanismes tels que le protectionnisme, la substitution aux importations et la loi sur la « marocanisation des entreprises » ont été adoptés, en ciblant toutefois les marchés étrangers, notamment européens, grâce à une stratégie de croissance axée sur les exportations. Le financement de ce modèle de développement, ou d'accumulation du capital, était au cœur de la lutte politique. Car après avoir consolidé son pouvoir, la monarchie a fait de la dette extérieure et des taxes indirectes sur la consommation les principales sources de financement de ce modèle ; autrement dit, elle a imposé aux classes populaires la charge de développer un capitalisme local subordonné, dont la bourgeoisie marocaine et étrangère allait pouvoir récolter les fruits.

La crise de ce modèle d'accumulation capitaliste est apparue dès la fin des années 1970, à cause de la chute des cours mondiaux du phosphate, du coût de la guerre du Sahara et de l'éclatement de la crise de la dette. Même lors de la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel, qui avait déjà amorcé une désindustrialisation précoce au Maroc, le rêve d'industrialisation a persisté. En 1989, le journal *Le Monde* avait déjà publié un

article au titre sensationnel : « Le Maroc, un nouveau dragon aux portes de l'Europe ».

Après deux décennies d'ajustements structurels, dans un contexte de transition du pouvoir entre Hassan II, qui venait de décéder, et le nouveau roi Mohammed VI, l'État a adopté des politiques industrielles basées sur des stratégies sectorielles, elles-mêmes fondées sur les « nouveaux métiers mondiaux », parmi lesquels les industries automobiles, aéronautiques et électroniques. Le gouvernement a déclaré à ce propos que l'octroi d'avantages aux capitaux directs étrangers les inciterait à investir au Maroc et à contribuer à l'industrialisation du pays et à la diversification de son tissu productif. Ces stratégies ont également été appliquées pendant vingt ans, avec des remaniements de leurs objectifs et exigences tous les cinq ans. Mais ni la crise économique mondiale de 2008-2009, ni la crise de la zone euro de 2013, ni celle de COVID-19 en 2020 n'en ont modifié le cap. Au contraire, elles ont toujours été axées sur l'encouragement de l'État et des grands capitaux marocains à persévérer sur la même voie familière : une croissance tirée par les exportations, la polarisation des investissements étrangers et une intégration accrue aux chaînes de valeur mondiales.

Afin d'attirer les investissements directs étrangers, l'État marocain a entrepris une politique d'investissements publics intensifs, notamment dans les infrastructures (zones d'accélération industrielle, anciennement zones franches, autoroutes, chemins de fer, aéroports, communications...), et a amélioré le climat des affaires en révisant notamment le droit du travail afin de le rendre plus flexible, réduire les coûts de la main-d'œuvre et stimuler l'investissement grâce à d'autres incitations d'ordre fiscal relatives aux taxes et aux subventions, entre autres.

Néanmoins, à la fin des années 2010, des rapports concernant les limites de ce modèle de développement se sont accumulés, à commencer par le rapport 2017 de la Banque Mondiale, ainsi que le rapport publié par

le Conseil économique, social et environnemental la même année, jusqu'au rapport du Comité chargé par le roi de rédiger un document sur le « nouveau modèle de développement » en avril 2021.

La conclusion de ces rapports était claire et sans appel : malgré les efforts considérables déployés et l'intégration du pays aux chaînes de valeur mondiales, le Maroc demeure un pays non industrialisé. Cette réalité transparaît à travers des expressions telles que « faible plus-value de la productivité », « création limitée d'emplois » et « piège des pays à revenu intermédiaire ». Deux rapports notamment, publiés par la Banque du Maroc et le Haut-Commissariat au Plan, ont été clairs sur ce point : malgré des chiffres élevés par rapport à d'autres pays de la région, la politique de l'investissement public n'a pas abouti à une véritable industrialisation. En 2019, la Banque du Maroc déplorait la faiblesse des investissements privés, en dépit des nombreuses incitations consenties. Chakib Benmoussa, président du Comité chargé par le roi d'élaborer le nouveau modèle de développement, annonçait : « Le néolibéralisme nous a fait faux bond et nous a déçus ». Ces déclarations n'exprimaient pas pour autant une volonté réelle d'abandonner le « néolibéralisme » ; bien au contraire, la politique économique n'a pas changé d'orientation, comme ce fut le cas après la crise économique mondiale de 2008-2009, et bien que l'État ait inclus dans ses documents des concepts tels que la « croissance stimulée par la demande intérieure » et la « souveraineté industrielle ». Cette politique a continué d'être orientée vers la polarisation des investissements étrangers, le développement des exportations et la poursuite de l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

En 2020, à la suite de la pandémie de Covid-19 et du confinement économique généralisé, puis de la guerre de la Russie contre l'Ukraine en 2022 et surtout de la déclaration de l'Union européenne concernant ses avancées rapides vers la neutralité carbone d'ici 2050, les débats sur la « transition vers une économie verte » et la « croissance verte » ont été relancés au Maroc. Ces débats avaient été amorcés dans les années 2000 avec le lancement de la « Stratégie pour une énergie durable » en 2009, et la publication dans la foulée de nombreux documents dont un rapport intitulé « Économie verte, opportunités de création de richesse et d'emplois », publié en 2012 par le Conseil économique, social et environnemental, ainsi que la « Stratégie nationale pour le développement durable à l'horizon 2030 » publiée par

l'État en 2017, suivie en janvier 2022 par la « Charte nationale pour le développement durable ». Il faut signaler que l'État marocain avait déjà présenté, en septembre 2016, « la contribution qu'il avait élaborée au niveau national » concernant « la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques », dont une version révisée a suivi en juin 2021. Les documents et initiatives officiels qui existent sont trop nombreux pour être détaillés dans cette introduction et seront abordés plus en détail tout au long de l'étude.

Comme la plupart des publications des institutions internationales, cette littérature sur « la transition vers une économie verte » et « l'économie bas carbone » se caractérise par son insistance sur la réduction des émissions de carbone en tant que stratégie clé de cette transition, sans la moindre intention d'abandonner un modèle économique qui détruit l'environnement, et dont les émissions de gaz à effet de serre ne constituent que l'un des nombreux symptômes. Les industries extractives, l'agriculture tournée vers l'exportation, les transports privés et la stimulation des investissements privés (locaux et surtout étrangers) demeurent les mêmes piliers sur lesquels l'État entend construire cette transition vers une économie verte et bas carbone.

Pour mettre en œuvre les politiques industrielles et environnementales, les documents officiels publiés par l'État adhèrent au modèle des institutions financières internationales (principalement le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale) : l'État n'intervient que lorsque le marché connaît un dysfonctionnement et devient incapable de remplir ses fonctions. Il doit se concentrer sur les tâches stratégiques et réglementaires, tout en laissant le champ libre au secteur privé pour mener à bien le processus de développement (y compris le développement durable, bien entendu). En réalité, l'État doit même avoir recours aux finances publiques pour encourager cette intervention du secteur privé et le suppléer temporairement, jusqu'à ce que les secteurs dans lesquels il investit deviennent rentables. C'est à ce moment que l'État se désengage par divers mécanismes : privatisation, partenariats public-privé, financements innovants... En pratique, rien de nouveau sous le soleil de l'idéologie néolibérale et du Consensus de Washington.

Même les prétendues réalisations en matière d'énergies durables et de réduction des émissions de carbone sont très discutables. Le Maroc reste fortement dépendant des importations d'énergie, qui couvrent 90 % de ses besoins, et le secteur privé est devenu l'acteur dom-

inant de ce dispositif d'approvisionnement. De plus, de sérieux doutes subsistent quant à la réduction réelle du taux des émissions, car de nombreuses études montrent que cette diminution des émissions s'explique davantage par une baisse du taux de croissance attendu pour les années 2020-2030 par rapport aux scénarios envisagés. Il ne s'agit donc pas d'une réduction effective des émissions.

Les publications sur la transition écologique ne sont pas l'apanage de l'État. Le patronat marocain s'y est engagé en publiant un document intitulé « Initiative environnementale des entreprises marocaines 2017-2018 ». À son tour, la Banque Centrale du Maroc a publié en novembre 2016 un document intitulé « Feuille de route du secteur financier pour contribuer au développement durable et lutter contre le changement climatique », sans oublier l'annonce par le Groupe OCP (Office Chérifien du Phosphate) du « Programme d'investissement vert » pour la période 2023-2027. Mais la compétitivité des entreprises marocaines demeure l'obsession première par rapport aux objectifs environnementaux, notamment la réduction des émissions et la transition vers une économie bas carbone. Les débats autour de ces deux objectifs sont en effet davantage motivés par des considérations extérieures que par un réel engagement en faveur de l'environnement. La déclaration de l'Union européenne concernant son objectif de neutralité carbone d'ici 2050, et l'adoption de mécanismes tels que le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), a suscité des inquiétudes quant à la réduction des possibilités d'accès au marché européen. C'est pourquoi le gouvernement marocain s'est empressé d'inciter les exportateurs à s'adapter à ces mécanismes en affirmant leur engagement en faveur du climat.

La recherche effrénée de financements pour la transition climatique constitue, elle aussi, l'un des motifs de cet intérêt officiel; l'État est devenu dépendant des fonds étrangers et ne manque aucune occasion de s'en procurer. Ainsi, tous ses plans sectoriels, qu'ils concernent les services publics, les objectifs sociaux, l'intégration des femmes dans le développement ou, plus récemment, les objectifs climatiques, sont conditionnés par l'obtention de financements, qui prennent souvent la forme de prêts et non pas de dons, ce qui alourdit le coût de la dette, l'obstacle majeur à la réalisation de tous ces objectifs.

Il existe également des initiatives de la société civile, comme l'Association Économie verte pour l'environnement et la justice climatique. Des groupes de recherche

et de réflexion travaillent aussi sur ces questions, notamment le Centre pour le Nouveau Sud, dont les publications se limitent à interpeller les décideurs politiques et à formuler des propositions qui s'inscrivent dans la même ligne que la trajectoire imaginée par l'État et mentionnée précédemment. En revanche, l'association ATTAC Maroc se distingue par une approche environnementale opposée à la mondialisation néolibérale qui transparaît continuellement dans ses activités, ses initiatives et ses publications. Bien que la classe ouvrière soit au cœur de la transition vers une économie verte, en tant que victime ou actrice, le mouvement syndical demeure le grand absent de ce débat.

Le débat actuel est alimenté par un « retour » des politiques industrielles sur la scène mondiale, placées dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Le nouveau consensus sur l'action climatique a conduit à l'élaboration de mesures relatives aux politiques industrielles (principalement des subventions et des incitations) afin d'encourager le développement technologique et la production nécessaires à la décarbonation de l'économie. Il est bien entendu que ces politiques échoueront si elles sont basées sur l'orthodoxie néolibérale. Ce constat est apparu clairement lorsqu'il est devenu évident que ce changement – notamment du point de vue des pays du Nord – ne témoignait pas d'une adhésion à la planification industrielle globale, mais plutôt d'une volonté d'appliquer de nouveaux systèmes d'aides et de droits de douane. La dimension environnementale est ainsi venue s'ajouter à la complexité du conflit géopolitique mondial opposant les États-Unis et leurs alliés à la Chine, à travers la guerre commerciale et douanière entre, les États-Unis et l'Union européenne d'un côté, et la Chine de l'autre.

Les élites dirigeantes au Maroc cherchent à se positionner à la faveur de ce conflit et ces transformations, et s'efforcent d'adapter leurs politiques économiques dans l'espoir de tirer profit de ce débat mondial sur la transition vers des politiques industrielles vertes.

Cependant, ce même contexte mondial demeure le principal obstacle aux politiques industrielles vertes. La structure de l'économie mondiale, dominée par les grandes puissances, notamment l'Occident et la Chine, limite considérablement les possibilités d'industrialisation verte pour les pays du Sud global, y compris le Maroc. Ainsi, la prétendue « opportunité » offerte par les politiques industrielles vertes risque de s'évaporer tel un mirage si l'on opère pas de véritable rupture avec le marché mondial, mettant fin à la dépendance

économique et politique du pays vis-à-vis des États, des multinationales et des institutions financières qui contrôlent ce marché mondial. Cette idée est totalement absente des publications officielles de l'État marocain et des institutions capitalistes marocaines. Les plans d'industrialisation se conforment à la place du Maroc dans la division internationale du travail, une place établie par le système colonial depuis le début du XXe siècle. Ainsi, le Maroc doit se spécialiser dans ce qui constitue ses « avantages comparatifs » (à savoir l'approvisionnement du marché international en matières premières et en produits agricoles) et, actuellement, dans ce que l'on appelle ses « avantages concurrentiels » (c'est-à-dire sa situation stratégique, sa stabilité politique et le faible coût de sa main-d'œuvre) afin d'accueillir des activités d'assemblage dans les chaînes de valeur mondiales, puisque le pays continue de se situer en amont de ces chaînes. Malgré tous les discours officiels dépeignant le Maroc comme une « puissance émergente », et le changement structurel de ses exportations, où les produits manufacturés occuperaient désormais une part plus importante, de nombreuses études ont abouti à la conclusion suivante : « Il y a beaucoup de "Fabriqué au Maroc", mais très peu de "Fabriqué par le Maroc" ».

Ce n'est pas la dépendance qui fait seule obstacle à l'industrialisation verte au Maroc, mais toute la synergie qui existe entre cette dépendance, la structure sociale du pays et ses classes dominantes.. L'un des éléments de cette synergie est l'influence relativement importante d'une partie de la bourgeoisie du pays, composée de grands importateurs qui ont profité de la libéralisation des échanges et accumulé d'immenses fortunes, et pour lesquels l'industrialisation représente une menace contre leurs acquis.

Comment donc opérer une transformation structurelle de l'économie marocaine qui générerait de l'industrialisation, et permettrait le passage d'une économie en développement à une économie industrialisée et durable ? Telle est la question fondamentale à poser aujourd'hui. Mais les obstacles demeurent les mêmes : la dépendance, la dette extérieure, la faiblesse des investissements privés, le financement et le transfert de technologies... Ce sont là les thèmes qui reviennent dans tous les documents et initiatives officiels, dans les publications des institutions académiques marocaines et les liens du secteur privé, ainsi que dans les rapports des organisations internationales.

Au cœur de ce débat ressurgit le concept de « politique ».

Des décennies régies par les politiques et pratiques néolibérales ont fini par occulter ce concept et écarter de la scène les membres de la classe politique, les partis et les organisations sociales en faveur des experts, des bureaux d'études rémunérés et des institutions financières internationales. Alors que toute industrialisation, en particulier l'industrialisation verte, exige nécessairement une réhabilitation de la « politique » afin de réaliser la transition entre une économie qui sert les intérêts de quelques bénéficiaires du statu quo à une économie au service du peuple, qui préserve l'environnement pour les générations à venir.

Par politique industrielle, on entend toute intervention de l'État dans les opérations économiques dans le but de les orienter vers une transformation structurelle de l'économie ; par exemple le passage d'une économie basée sur l'agriculture et les matières premières à une économie basée sur la production et les services. Plus récemment, le concept de « politique industrielle verte » est apparu pour désigner l'intégration des considérations environnementales dans les politiques industrielles.

Si la « politique industrielle » signifie l'intervention de l'État dans l'économie, alors les opérations moléculaires du capital ne sont plus sujets à débat. Lorsque les acteurs capitalistes investissent individuellement, ils n'ont a priori pas à l'esprit de « changer structurellement l'économie », de « développer le pays » ou de contribuer à l'instauration d'un « développement durable ». Ce qui importe aux acteurs capitalistes, c'est le rendement de leurs investissements ; autrement dit, le moindre risque pour un profit maximal garanti et rapide.

Les termes « transformation structurelle », « développement » et « développement durable » renvoient donc à des phénomènes qui se produisent à un autre niveau que les opérations moléculaires du capital. C'est-à-dire au niveau des « politiques publiques » et au niveau de « l'État », qui intervient afin de réguler, contrôler et orienter les opérations économiques moléculaires, dans le cadre d'une stratégie générale dont les objectifs doivent dépasser les calculs parcellaires et individuels des capitalistes. Les expériences d'industrialisation réussies ont été menées de cette manière tout au long de l'histoire. Parier massivement sur le rôle du secteur privé dans le développement de nos pays du Sud global, comme l'impose le néolibéralisme depuis des décennies, va à contre-courant de ces expériences historiques, y compris celles des pays développés, où l'État, par ses politiques notamment protectionnistes, a joué un rôle majeur dans le développe-

ment des forces productives et la transformation structurelle de l'économie.

Il ne s'agit bien sûr pas d'idolâtrer l'État, ni de croire en son pouvoir légendaire à opérer ce changement structurel. C'est une mobilisation politique et sociale qui est nécessaire, centrée sur l'ensemble de la population active: la classe ouvrière, les petits producteurs du secteur alimentaire, les chômeurs, les femmes et les minorités opprimées. Les expériences de l'Amérique latine au cours des trente dernières années nous offrent un éclairage édifiant sur ce type d'intervention populaire.

Les deux seules sources de richesse sont la nature et l'être humain. Au cours des siècles passés, le capitalisme a veillé à les réduire à de simples facteurs de production: les ressources humaines (capital humain) et les ressources naturelles (capital naturel). Elles ont été exploitées et épuisées sans relâche. Seule la résistance humaine a limité ces abus. Mais à présent, les limites de la nature et de la planète se font également ressentir. Face à cette situation, le capitalisme réprime la résistance humaine en soutenant la montée de l'extrême droite, et tente par ailleurs de s'adapter à la crise environnementale qu'il a provoquée, mais en ayant recours aux mêmes mécanismes de marché et selon la même volonté de capitaliser sur ce qui est considéré comme des solutions à cette crise, tandis que les conflits militaires, la course aux armements et la militarisation du monde s'intensifient.

C'est dans ce contexte que le débat sur les politiques industrielles vertes refait surface, de même qu'une recherche de solutions aux vieux dilemmes, notamment dans les pays du Sud global. Comment parvenir à une industrialisation qui permettrait à ces pays de passer d'une situation de sous-développement économique, de dépendance, de déclin social et de dévastation environnementale à une situation garantissant à leurs populations une vie digne tout en préservant la «mère nature»? Cela nous impose de formuler un plaidoyer en faveur de politiques industrielles souveraines, équitables et écologiques.

- Souveraine: cela signifie que les choix économiques doivent émaner de décisions à la fois nationales et souveraines, mais aussi populaires. Toutes les décisions économiques doivent émaner de la volonté des peuples, afin de parvenir à rompre avec les mécanismes de dépendance anciens et nouveaux. Ainsi, ni les institutions financières internationales, ni l'Union européenne ne doivent nous dicter ce que nous produisons. Nous en

déciderons nous-mêmes.

- Équitable: cela suppose des politiques industrielles garantissant un niveau de vie décent à toutes les catégories de la population active, en tenant compte des difficultés sociales pouvant résulter des décisions d'abandonner certains secteurs pour investir dans d'autres. Équitable aussi, dans le sens où les intérêts des communautés locales doivent être pris en compte dans toute élaboration de politiques industrielles.

- Écologique: l'écologie implique non seulement la décarbonation et la réduction des émissions, mais également une rupture totale avec toutes les formes de destruction environnementale, même celles qui n'émettent pas de gaz à effet de serre, comme l'extraction minière. Parler de «capitalisme vert» et se focaliser sur la seule «décarbonation» revient simplement à fournir au capitalisme, responsable de la crise climatique, de nouvelles sources d'énergie en plus des anciennes énergies fossiles, alors qu'il est indispensable de remanier entièrement le système économique.

Cette vision générale a besoin d'axes précis et de recommandations concrètes qui permettent d'intervenir dans les luttes sociales et les résistances populaires en cours, et de faire de ces axes et recommandations un pont entre les besoins quotidiens de la population et les perspectives de transformation économique et de transition environnementale justes:

* Une politique industrielle publique qui constituerait la pierre angulaire de la transition verte, sans que le coût en soit supporté par les communautés locales et les travailleurs. Cette politique devrait être placée sous un contrôle citoyen (ouvrier et populaire) et financée par des mécanismes qui n'aggravent pas la dépendance du pays à l'égard des centres impérialistes, anciens comme nouveaux;

* Une politique énergétique dont la priorité est de pourvoir le marché intérieur en énergie propre. Une telle politique doit aussi viser à réintégrer la production et la distribution de l'énergie au secteur public. Enfin, mettre en oeuvre une politique énergétique verte qui contribue à l'industrialisation du pays et à la réduction de sa dépendance énergétique;

* Des transports en commun publics: Pour réussir une politique d'industrialisation verte, il est absolument nécessaire de développer des réseaux de transports publics efficaces fonctionnant aux énergies propres. En

parallèle, une politique fiscale stricte à l'égard des voitures individuelles doit être mise en place avec des taux d'intérêt élevés sur les prêts destinés à leur acquisition ;

* Une souveraineté alimentaire réelle: La question agricole est au cœur de toute tentative d'industrialisation. Pour que l'industrie puisse se développer, il est indispensable d'accroître considérablement et de manière coordonnée la production de denrées alimentaires et de matières premières agricoles; les denrées alimentaires pour nourrir la population urbaine qui ne cesse d'augmenter, et les matières premières pour les usines. Cette agriculture a besoin d'équipements (tracteurs, moissonneuses-batteuses) et d'engrais, etc. Tout plan d'industrialisation devrait se concentrer sur cet objectif au lieu d'ouvrir le pays aux constructeurs automobiles en quête de coûts de production toujours plus faibles (main-d'œuvre et infrastructures) pour assembler leurs véhicules et les exporter ensuite, ainsi que leurs bénéfices financiers, vers leurs pays d'origine ;

* Une politique financière: nationaliser le secteur bancaire et financier et le placer sous la supervision d'institutions soumises au contrôle populaire et citoyen, contrairement à la situation actuelle où la Banque Centrale est indépendante et n'est même pas soumise au contrôle parlementaire, et où les banques favorisent les gros emprunteurs. Il faudrait également exiger une compensation pour la dette coloniale et écologique, qui permettrait de récupérer ce que les anciens colonisateurs ont pillé, et ce que les nouveaux continuent à piller ;

* Une politique fiscale qui tient les riches pour responsables de la crise multiforme (économique, sociale et environnementale) qu'ils ont provoquée: une imposition graduelle selon le revenu, avec une réduction radicale, voire une suppression, de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur un ensemble de services de base, à commencer par l'eau et l'électricité. De même qu'une augmentation substantielle des impôts sur le revenu et le patrimoine des riches ;

* Une politique de l'emploi stable qui prenne en compte les victimes potentielles de la transition écologique. Une large partie de la classe ouvrière craint en effet de perdre son emploi si l'État abandonne ses politiques polluantes et néfastes pour l'environnement. Le secteur privé capitaliste ne tiendra pas compte de cette réalité; c'est pourquoi il est indispensable de mettre en œuvre une politique publique de l'emploi qui privilégie une industrialisation sociale et écologique.

* Ces propositions et recommandations doivent être inscrites dans une perspective de transition écologique à l'échelle du Maghreb. Car la fragmentation du marché maghrébin renforce la dépendance de ces pays vis-à-vis des centres capitalistes traditionnels (Union européenne, États-Unis) et plus récents (Chine), tout en les privant de tirer profit de la complémentarité de leurs ressources naturelles et de leur potentiel économique. En effet, l'Algérie, la Libye et l'Égypte possèdent d'importantes ressources énergétiques, tandis que le Maroc et la Tunisie disposent de réserves de phosphate et de grands potentiels agricoles. Aussi, les recettes pétrolières de l'Algérie par exemple, pourraient être réorientées vers des investissements régionaux pour financer des projets en Tunisie et au Maroc, au lieu de rester dépendants des prêts étrangers. En contrepartie, le Maroc et la Tunisie pourraient approvisionner l'Algérie en produits alimentaires, réduisant ainsi sa dépendance aux importations coûteuses en provenance de l'Europe ou de la Russie. De même que le Maroc, producteur d'énergie solaire, pourrait importer des panneaux solaires de Tunisie, qui en assure la production. Cette coopération permettrait non seulement de renforcer les capacités de production et de garantir la souveraineté alimentaire, mais aussi de réduire la dépendance de la région aux capitaux étrangers. Rompre ce cycle de dépendance exige une réorientation des économies, qui doivent cesser de servir les besoins des pays développés et privilégier un commerce plus équitable et un partage des technologies au sein des pays du Sud global.

En définitive: la démocratie avant tout! Ces recommandations, formulées dans une perspective anticapitaliste plus large, ne peuvent être mises en œuvre par des élites économiques qui tirent profit de la situation actuelle, situation maintenue par un pouvoir politique despotique qui en profite à son tour. La voie à suivre pourrait être éclairée par l'expérience des percées électorales en Amérique latine. Des gouvernements soutenus par des mouvements populaires (ouvriers et paysans) y sont parvenus à mettre en œuvre des programmes sociaux et économiques, et ce malgré leurs limites et leur manque de volonté de rompre avec les centres mondiaux qui condamnent nos pays et nos peuples à la pauvreté, au chômage, à la misère et au ravage de l'environnement.

«Nous devrions rêver.»



Chapitre 1

Aperçu historique des politiques industrielles au Maroc

Ce chapitre présente un aperçu historique des politiques industrielles adoptées par le Maroc depuis son indépendance politique en 1956 jusqu'à la fin des années 1990, avec un inventaire des acquis et des revers de ces politiques replacées dans le contexte politique, social et international de leur application, et enfin une évaluation de ces politiques.

De jeunes hommes célèbrent le retour du sultan Mohammed V en 1955 à Rabat, marquant la fin de la domination coloniale française. (Crédit: Robert B. Taber)





1. Un modèle d'accumulation du capital fondé sur l'intervention de l'État

Le Maroc a hérité du colonialisme une économie sous-développée, centrée sur l'agriculture et les industries extractives (minéraux); une économie d'assujettissement au service de la métropole coloniale. Au lendemain de l'indépendance, la principale préoccupation de la monarchie était de consolider son pouvoir politique face à un mouvement nationaliste bourgeois (le parti Istiqlal et l'Union Nationale des Forces Populaires - UNFP). Elle craignait notamment d'industrialiser trop rapidement le pays et de s'exposer ainsi à l'émergence d'une classe bourgeoise puissante qui pourrait lui imposer ses dictats.¹ De son côté, l'aile gauche du mouvement nationaliste (l'UNFP) a tenté de bâtir une économie nationale indépendante, dans le cadre d'un plan quinquennal axé sur l'industrialisation, la réforme agraire, une monnaie nationale et des institutions économiques nationales. Pour ce faire, un modèle économique fondé sur une forte intervention de l'État a été adopté, ce qui était très courant après la Seconde Guerre mondiale, partout dans le monde capitaliste avec l'émergence de l'État-providence. Abderrahim Bouabid, alors ministre de l'Économie nationale au sein du gouvernement d'Abdallah Ibrahim (1959 - 1960), était influencé par le keynésianisme. Il cherchait donc à l'adapter aux réalités de ce jeune pays en développement, en utilisant les fonctions économiques de l'État comme un outil pour moderniser la société et rationaliser ses relations avec l'État.²

Le principal conflit économique entre l'aile gauche du mouvement nationaliste et la monarchie portait sur le secteur économique à privilégier: l'industrialisation (pour l'aile gauche du mouvement nationaliste) ou l'agriculture (pour la monarchie), celle-ci a fini par avoir gain de cause. Le choix était avant tout politique, car la base sociale qui soutenait le roi se trouvait alors dans les campagnes. La monarchie s'est employée à réprimer toute initiative susceptible de fragiliser la position économique des notables ruraux, de même que toute action engagée pour la mise en oeuvre de réformes structurelles plus vastes.³

Au début des années 1960, la monarchie ayant consolidé son pouvoir et l'aile gauche du mouvement nationaliste consommé sa défaite, le libéralisme économique s'est installé en faveur de l'Occident. Mais les entrepreneurs

marocains se sont montrés réticents aux investissements productifs.ⁱ Leur préférence pour les investissements à court terme et les plus-values issues de la spéculation immobilière⁴ a obligé la monarchie à revenir à une politique de planification quinquennale et à doter le pays d'infrastructures industrielles, limitées aux industries de consommation courante. L'État s'est alors trouvé confronté à des problèmes de financement qui ont donné l'opportunité à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international d'intervenir et d'imposer une économie fondée sur l'agriculture et le tourisme. L'association ATTAC Maroc l'a souligné dans son mémorandum sur le document « Nouveau modèle de développement »: « Les premières recommandations de la Banque mondiale et du FMI, au début des années 1960, étaient axées sur la nécessité pour le Maroc de s'appuyer sur une agriculture tournée vers l'exportation comme pilier porteur du « modèle de développement » post indépendance, et de pouvoir la financer par des prêts. Ce choix dicté par les institutions financières internationales a plongé le pays dans une spirale d'endettement, surtout après son incapacité à s'acquitter du coût de sa dette à la fin de 1970. »⁵

De la période coloniale, le Maroc a également hérité d'une industrie principalement concentrée à Casablanca, englobant les industries sidérurgiques, mécaniques, électriques, agricoles, agroalimentaires et textiles. Afin de promouvoir un capitalisme local, l'État a eu recours à des outils tels que « la substitution aux importations »,ⁱⁱ « le protectionnisme » et « la politique de marocanisation ».

i Cet argument est souvent avancé pour justifier le sous-développement industriel des pays du Sud, mais en réalité, il n'explique rien. Voici le contre argument irrefutable d'Issam Khafaji: « L'augmentation des risques liés aux transactions des capitaux et la baisse des rendements escomptés ont contribué à déterminer le choix des investisseurs – du moins pour l'instant – d'orienter leurs fonds vers des secteurs offrant des perspectives plus sûres et plus rentables. Ceci réfute implicitement l'idée que le sous-développement résulte d'un manque « d'esprit d'initiative » ou « d'audace » chez les capitalistes dans les pays en cours de développement. La question réside simplement dans la manière dont fonctionne la loi de la valeur dans ces pays. Lorsqu'un secteur offre un rendement supérieur à un autre, il n'est pas raisonnable pour un investisseur de privilégier le dernier. On ne peut, par exemple, attendre des particuliers qu'ils fondent leurs décisions d'investissement sur les impératifs du développement économique (ou sur le critère de la rentabilité sociale). Ceci constitue un facteur supplémentaire qui justifie l'intervention de l'État, même si celui-ci fonde ses décisions d'investissement sur la perspective d'une croissance capitaliste à long terme, c'est-à-dire sur celle du « capital collectif ». Khafaji, I. (1979) *Capitalisme de l'État national*, Beyrouth: Editions Ibn Khaldoun, p. 91.

ii Répondre à la demande intérieure en remplaçant les produits importés grâce au développement de la production locale... soutenue par une considérable dose de protectionnisme et d'intervention coordonnée de l'État visant à promouvoir les industries émergentes. Toussaint, É. (2022) *La Banque mondiale, une histoire critique*, traduit par ATTAC Maroc.

1.1. La substitution aux importations

La substitution aux importations a été l'une des toutes premières stratégies postcoloniales. Elle consistait à produire localement des biens auparavant importés. Son objectif principal était de réduire la dépendance vis-à-vis des pays développés en mettant en œuvre une activité industrielle nationale orientée vers le marché local. Cette politique visait à créer une base de production capable de réduire la part des importations dans l'offre globale.⁶

Dès les premières années de l'indépendance et jusqu'en 1972, l'État a fait de la politique de substitution aux importations une priorité. Cette politique était axée sur les industries manufacturières légères (agroalimentaire et textile) et s'appuyait sur des mécanismes tels que les précautions douanières, ainsi que diverses incitations et investissements publics.⁷ Elle ciblait les secteurs considérés comme les plus impactants pour la croissance économique. Ainsi, priorité a été donnée à l'industrie agroalimentaire, au textile et au cuir, toutes les industries dites légères destinées principalement à satisfaire la demande intérieure. En réalité, il ne s'agissait pas d'un choix délibéré, mais plutôt d'une soumission du Maroc à la division internationale du travail et de son incapacité à investir dans d'autres industries (lourdes et d'équipement), monopolisées par les pays industriellement avancés, qui empêchaient ceux en développement de se spécialiser dans ces secteurs.

Ce mécanisme était censé contribuer à établir une structure industrielle locale indépendante. Selon les concepteurs de cette approche industrielle, les avantages devaient apparaître en trois étapes: la première étape consistait à importer des biens liés au capital (c'est-à-dire équipements et machines nécessaires au cycle de production de biens finis, biens de consommation ou services), ainsi que des matières premières pour la fabrication des biens de consommation. La deuxième étape devait être centrée sur une augmentation de la production de biens de consommation, tout en commençant à fabriquer des machines de base et des biens intermédiaires grâce à l'importation de biens d'équipements. Enfin, la troisième étape visait à développer une production de biens d'équipement. Cette phase est restée inachevée dans la plupart des pays du tiers monde,⁸ et n'a même jamais été envisagée par les dirigeants d'un pays comme le Maroc.

L'évaluation de ce mécanisme a soulevé de nombreux débats, mais avec un consensus sur le fait qu'il a montré

des résultats positifs, puisque durant la décennie où la substitution aux importations a été appliquée, le pays a connu la croissance «la plus rapide» (11 % en taux annuel). À la fin des années 1960, les biens de consommation ne représentaient plus que 10 % du total des importations,⁹ mais cette baisse s'est produite en faveur des importations de biens d'équipement,¹⁰ ce qui n'a pas manqué de creuser le déficit commercial. Par ailleurs, les capitaux étrangers dominaient une partie des entreprises productrices de biens de consommation, empêchant ainsi les entreprises locales d'améliorer leur compétitivité. Un document de 2014 publié par l'Institut Royal des Études stratégiques (IRES) confirme ce constat :

Malgré sa politique de substitution aux importations, le Maroc n'est pas parvenu à augmenter la part de la production nationale dans l'offre globale de biens manufacturés, et il n'y a eu aucune transformation du processus de production au stade de la préproduction... À la fin des années 1970, le Maroc ne couvrait que 10 % de ses besoins en équipements de production et 47 % de ses besoins en équipements électriques et électroniques.¹¹

La raison de cet échec a été attribuée, dans le même document, à la défaillance du secteur privé, malgré les incitations mises en place, et les ambitions de développement industriel ont été abandonnées. L'échec a été également imputé aux effets néfastes du «protectionnisme».

1.2. « La politique protectionniste »

L'histoire de l'économie a démontré que le protectionnisme a constitué une condition indispensable au développement. La plupart des pays développés y ont eu recours lors de certaines phases critiques de leur industrialisation. Dans son ouvrage *Les veines ouvertes de l'Amérique latine*, Eduardo Galeano cite une déclaration révélatrice du président américain Ulysses S. Grant (1869-1877):

Pendant des siècles, l'Angleterre s'est appuyée sur le protectionnisme, le poussant même à l'extrême, et en a tiré des résultats satisfaisants. Elle doit, sans aucun doute, sa puissance actuelle à ce système. Depuis deux siècles, l'Angleterre a jugé opportun d'adopter le principe du libre-échange, car elle a constaté que le protectionnisme ne pouvait plus lui être profitable. Eh bien, messieurs, ma connaissance de mon pays me porte à croire que l'Amérique adoptera elle aussi le principe du libre-échange, mais après deux siècles, lorsqu'elle aura tiré du protectionnisme tout ce qu'il pourrait lui apporter.¹²

Mais, selon Galeano, les pays riches, qui prônent le li-

bre-échange appliquent les politiques protectionnistes les plus strictes à l'encontre des pays pauvres tout en les empêchant de mettre en place les mêmes mesures.

Au Maroc, le protectionnisme complétait la politique de substitution aux importations et visait à encourager et à protéger l'émergence d'un secteur privé marocain.¹³ Tous les secteurs concernés par la substitution aux importations étaient ainsi protégés de la concurrence internationale. Selon un document d'évaluation relatif aux 50 ans de développement du pays, publié par l'État en 2005, les mesures mises en place étaient destinées à favoriser l'essor de l'industrie nationale. Il s'agissait initialement de soutenir les industries de substitution aux importations, de mettre en œuvre des mesures de protection douanière et d'ajuster les prix d'entrée des biens importés concurrents des produits locaux. Les équipements, les matières premières et les produits semi-finis ont été soumis à un tarif douanier préférentiel, certes relatif, contrairement aux tarifs assez élevés appliqués aux biens de consommation et adoptés pour favoriser le développement des biens de consommation courante. Cette protection douanière a été renforcée par diverses formes de contrôle direct des flux de marchandises importées (interdiction totale de certains produits, quotas pour d'autres et interdictions d'importer certains biens à des prix inférieurs au prix minimum fixé à l'avance).¹⁴

Cette politique a favorisé l'émergence de ce qu'on a appelé les « champions nationaux », qui sont en fait des pôles monopolistiques (Omnium North Africain- ONA, Royal Air Maroc, Maroc Telecom, Sonasid, OCP, etc.). Cependant, plusieurs études d'évaluation ont mis en évidence les limites de cette politique quant à sa contribution à la transformation des structures de production du Maroc, car l'étroitesse du marché intérieur¹⁵ a fini par obliger l'État à encourager les industries tournées vers l'exportation. Celles-ci nécessitant une forte compétitivité sur le marché international, l'État s'est vu également obligé de mettre en place de nombreuses mesures incitatives, notamment des réglementations douanières spécifiques accordant des exemptions de droits de douane sur l'importation des matières premières et des biens d'équipement intermédiaires utilisés dans la production destinée à l'exportation. Une autre évaluation en a conclu qu'un protectionnisme excessif étouffe la concurrence en soutenant des entreprises non viables et en décourageant les autres à investir dans le développement des capacités technologiques locales. Un effet donc tout à fait contraire à celui de la concurrence internatio-

nale, qui favorise les entreprises capables de survivre et de croître et élimine du marché celles qui ne sont pas assez compétitives.¹⁶

Cette politique protectionniste a été abandonnée dès le lancement du programme d'ajustement structurel en 1983. Myriam Catusse affirme que « si en 1983, seulement 38 % des importations étaient libres, cette proportion a atteint 90 % en 1995 ».¹⁷

1.3. La loi sur « la marocanisation des entreprises »

L'ambition de créer une industrie locale s'est heurté à la domination des capitaux étrangers (principalement français) sur une part importante de l'industrie marocaine. C'est pourquoi, parallèlement aux dispositifs protectionnistes et ceux de la substitution aux importations, l'État a adopté le 2 mars 1973 la « loi de marocanisation », c'est-à-dire la nationalisation des entreprises précédemment aux mains des étrangers.

Selon l'économiste Najib Akesbi, cette loi comprend deux catégories d'activités soumises à la « marocanisation », et stipule qu'au moins 50 % du capital des entreprises de ces secteurs doivent être transférés à des personnes physiques ou morales de nationalité marocaine. La première catégorie inclut la construction, les travaux publics, le commerce, les transports, l'agroalimentaire, la fabrication automobile, les engrais ainsi que certains services. La seconde catégorie concerne principalement les banques, les compagnies d'assurance et certaines activités commerciales et industrielles qui ne figurent pas sur la première liste (telles que les minoteries, le tannage du cuir et les équipements électriques).¹⁸

Najib Akesbi a fait État des résultats de cette opération, les qualifiant de décevants :

Premièrement, par rapport aux objectifs de la loi : moins de la moitié des entreprises concernées ont été marocanisées (les autres ont, soit cessé leurs activités, soit les ont modifiées pour contourner la loi, quand ce n'est pas le comité chargé de l'opération lui-même qui les a dispensées). Ensuite, parce qu'en réalité, le pouvoir au sein des entreprises est souvent resté « externe », ⁱⁱⁱ notamment depuis que des sociétés étrangères nouvellement marocanisées ont eu la possibilité de nationaliser à leur tour d'autres sociétés (grâce à une série de contributions progressives et en ayant recours à des sociétés ou des in-

ⁱⁱⁱ Autrement dit, les capitaux étrangers ont conservé leur pouvoir au sein des entreprises malgré le processus de « marocanisation ».

dividus écrans). En fin de compte, au lieu de contribuer à la création d'une classe moyenne d'entrepreneurs marocains capables de prendre les rênes de l'économie du pays, les observateurs ont surtout constaté qu'en raison de cette politique, un petit nombre de « grandes familles », parmi celles qui ont tiré profit de leur proximité avec le pouvoir politique et de leurs relations avec des financiers et partenaires étrangers, se sont accaparé une grande partie des profits de la marocanisation.¹⁹

Avec la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel, l'État a abrogé la loi de marocanisation.²⁰ Puis, à partir de 1993, il s'est lancé dans un processus de privatisation des entreprises publiques, dans le but d'élargir le champ d'action du secteur privé. Aussitôt, les investissements étrangers sont revenus par ces ouvertures aux privatisations, regagnant ainsi ce qu'ils avaient perdu du fait de la nationalisation.

Eduardo Galeano dresse un tableau similaire du Mexique, où l'État a également procédé à une « mexicanisation » :

L'obligation d'une participation mexicaine majoritaire au capital, imposée par l'État, et qui exige que des ressortissants mexicains détiennent la majorité des actions dans certains secteurs, est généralement bien accueillie par les investisseurs étrangers, selon le ministre de l'Industrie et du Commerce. Ceux-ci ont ouvertement reconnu les divers avantages liés à la création de coentreprises ». Le ministre a ajouté : « Il convient de relever que des projets de renommée internationale ont adopté cette forme de participation dans des entreprises créées par le Mexique. Comme il faut souligner que la politique de mexicanisation de l'industrie, non seulement n'a pas découragé les investissements étrangers au Mexique, mais que le flux des investissements a, par la suite, dépassé un record en 1965, et que le volume des investissements réalisés cette année-là a été de nouveau dépassé en 1966.²¹

2. Changement de contexte

Pour mettre en œuvre ces politiques, l'État marocain avait profité de la hausse des prix du phosphate sur le marché mondial. Il avait ainsi poursuivi sa politique de planification et mis en place un protectionnisme sélectif et la substitution aux importations, avec un intérêt particulier pour les exportations, notamment vers la Communauté européenne récemment créée.

Au milieu des années 1970, cette démarche s'est heurtée à des bouleversements à l'échelle mondiale (le choc

pétrolier et la chute des prix des phosphates) et nationale (le coût exorbitant de la guerre du Sahara).²² Puis, au début des années 1980, la crise de la dette a éclaté, et le Fonds monétaire international a alors imposé au pays un programme d'ajustement structurel en 1983.

Ainsi, le Maroc est passé d'une politique de substitution aux importations et de protectionnisme partiel à une stratégie axée sur l'exportation, avec la préparation des entreprises marocaines à la concurrence sur le marché mondial, et une libéralisation accrue des échanges. Durant cette période de transition, le pays a adhéré aux négociations de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en 1987 et est devenu membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont la première assemblée s'est tenue à Marrakech en 1995.

La vague de privatisations massives a vite atteint son apogée, d'autant que l'État avait annoncé son retrait des secteurs productifs.²³ Selon Myriam Catusse, les 114 entreprises ouvertes à la privatisation en 1989 représentaient 40 % du portefeuille de l'État, parmi elles, les principales entreprises industrielles du pays (notamment dans les secteurs du ciment, de l'acier, du pétrole, des phosphates et des mines), ainsi que quatre des principales banques, des compagnies d'assurance, des sociétés financières et de services. La vague de privatisation a également touché le secteur des services publics (poste, télécommunications, transports, abattoirs, entreprises publiques de distribution d'eau et d'électricité, etc.).²⁴

La stabilisation économique et du programme d'ajustement structurel ont eu des conséquences désastreuses : l'investissement global, qui avait progressé à un taux annuel moyen de 9,8 % au cours des années 1960 et 1970, a connu un net ralentissement dans les années 1980 et 1990 (4,1 %). La croissance économique n'a pas été forte ni durable durant cette période, en passant de 3,5 % par an dans les années 1960 à 5 % entre 1970 et 1982, puis à 3,2 % entre 1982 et 2000²⁵ (voir tableau 1).

Tableau 1 : Taux moyen de croissance économique entre 1960 et 2000

Période	Années 1960	1960-1982	1982-2000
Taux moyen de croissance économique	3.5%	5.0%	3.2%

Le rapport de la Banque mondiale 1995 mettait en garde contre un effondrement économique imminent au Maroc. La publication de ce rapport a coïncidé avec la transition du pouvoir d'Hassan II à son fils, le prince héritier Mohammed VI. Cette période a également connu une capitulation totale de l'opposition libérale (l'Union socialiste des forces populaires-USFP), qui a fini par rejoindre, en 1998, le gouvernement « vitrine » renonçant ainsi à toute ambition de construire une économie nationale.

Après l'arrivée au pouvoir de Mohammed VI en 1999, le « plan quinquennal » a été officiellement abandonné en 2003 et remplacé, à partir de 2005, par des stratégies sectorielles. Leur objectif était d'assurer le décollage industriel du pays et de pénétrer les marchés étrangers (notamment européens) en misant sur les « métiers d'envergure mondiale », à savoir les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique et de l'électronique. L'investissement étranger a été présenté comme un moyen de réaliser cet objectif, d'opérer un changement structurel du tissu économique marocain et de le diversifier.

Cette transition s'est opérée avec un fil conducteur, mentionné par Myriam Catusse :

Les transformations qui se sont opérées dans les capacités économiques de l'État marocain, alors que son économie connaissait une libéralisation rapide [...], n'indiquent pas tant un retour au marché et un « retrait de l'État », qu'une diversification et une redistribution du pouvoir public à travers de nouvelles techniques et méthodes de gestion de l'activité économique...²⁶

Le but est resté le même : utiliser la politique économique pour soutenir le capital privé. Si, dans la seconde moitié du XXe siècle, l'intervention de l'État dans la dynamique économique s'est principalement faite au profit d'un petit secteur privé marocain incapable d'investir, les stratégies sectorielles appliquées dans les années 2000 étaient destinées quant à elles à soutenir le capital local, afin qu'il puisse résister à la concurrence internationale dans un contexte de mondialisation capitaliste. En dépit du néolibéralisme, l'investissement public n'a pas diminué et la création d'entreprises et institutions publiques n'a pas reculé ; au contraire, ils ont connu une augmentation significative. Toutefois, leur objectif n'était pas de remplacer le secteur privé, mais plutôt de créer une infrastructure impressionnante à son service, et de faire en sorte que les activités des entreprises et institutions publiques soient confiées au secteur privé par le biais de contrats de « gestion déléguée » et de « part-

nariat public-privé ».²⁷

3. Pourquoi les politiques industrielles antérieures n'ont pas permis de développer l'industrialisation ?

Nous avons présenté ci-dessus quelques analyses concernant l'échec des politiques de « substitution aux importations », de « protectionnisme » et de « marocanisation », mais celles-ci n'offrent que des explications partielles (axées notamment sur les mécanismes) sans les replacer dans leur contexte général, à l'exception de la contribution de Najib Akesbi, qui a souligné le rôle des monopoles économiques soutenus par l'emprise de la monarchie sur la sphère politique.

Après la vague des indépendances, les économies du tiers-monde ont connu les politiques susmentionnées. Certaines ont enregistré un succès relatif, d'autres ont échoué. Puis toutes ces politiques industrielles se sont effondrées sous le poids de la contre-offensive capitaliste de la fin des années 1970, sous la bannière de la « mondialisation néolibérale ». Le Maroc figurait parmi ces pays, bien qu'il ait été le moins ambitieux, en mettant en oeuvre des politiques loin de pouvoir être qualifiées de radicales, contrairement à l'Égypte, l'Algérie et aux pays latino-américains.

La meilleure évaluation de ces expériences reste celle publiée dans un ouvrage²⁸ de l'historien irakien Issam al Khafaji :

Le pouvoir de l'État capitaliste prend l'initiative d'intervenir là où le capitalisme devient incapable de jouer le rôle qu'on attend de lui. Ce processus varie selon le niveau de développement interne et international du capitalisme.

Bien entendu, la volonté du pouvoir politique, aussi ambitieux soit-il, ne saurait s'affranchir des conditions historiques dans lesquelles elle s'inscrit. Les politiques industrielles dépendent nécessairement des ressources économiques et humaines du pays au moment où elles sont adoptées et appliquées, ainsi que de la structure sociale et de classes du pays et de l'orientation économique pour laquelle on mobilise ou non ces ressources. Après l'indépendance politique du Maroc, son économie était fortement dépendante du secteur agricole et soumise aux aléas climatiques. Le secteur in-

dustriel hérité du colonialisme français était très réduit et orienté vers la satisfaction des besoins de l'ancienne métropole coloniale. La bourgeoisie marocaine était majoritairement constituée d'une classe commerçante traditionnelle, et une partie du capital marocain se montrait réticente aux investissements à long terme, préférant les placements à rentabilité rapide (petits services, spéculation immobilière). La monarchie régnante, quant à elle, préférait respecter la division internationale du travail, qui imposait au pays une spécialisation dans l'agriculture et les matières premières.

La crise financière structurelle a révélé la faiblesse^{iv} du potentiel économique mobilisable pour assurer l'industrialisation du pays et opérer une transformation structurelle depuis une économie agraire vers une économie industrielle. Cette faiblesse n'était pas une fatalité, mais un choix délibéré : la bourgeoisie marocaine ayant évité d'assumer le coût de cette transformation structurelle, l'État l'a financée par l'endettement extérieur et les impôts sur la consommation et le revenu. La première source de financement a accentué la dépendance de l'économie et de l'État marocains vis-à-vis des bailleurs de fonds étrangers, tandis que la seconde source a restreint le champ du marché intérieur, qui constitue pourtant une condition essentielle à l'industrialisation. Ainsi, l'économie marocaine est restée tributaire des économies étrangères en matière de financement et d'exportations. Ces deux caractéristiques demeurent prédominantes à ce jour.

Une des autres raisons de l'échec de l'industrialisation au Maroc tient à l'incapacité des pouvoirs publics à piloter le processus, non pas à cause de sa faible contribution quantitative à l'investissement ou à la production, mais car les secteurs placés sous contrôle de l'État, à savoir l'agriculture, les services (notamment le tourisme) et les biens de consommation courante sont intrinsèquement incapables d'induire une transformation structurelle de la production marocaine. D'autant que la fabrication des produits de consommation nécessite des biens d'équipement, que l'État importe, ce qui aggrave le déficit de la balance commerciale et reproduit les rapports d'échange inégaux instaurés par le colonialisme. Le recours aux importations étrangères pour satisfaire les besoins de l'industrie locale a entravé la possibilité pour les marchés publics de contribuer au développement d'un secteur industriel local et national, d'autant plus que la dépendance

vis-à-vis d'un fournisseur précis (à l'époque la France, dans le cas du Maroc) imposait des conditions d'achat très strictes, alors que la diversification des partenaires commerciaux aurait permis une plus grande flexibilité en matière de transfert de technologie. Une telle diversification (notamment en commerçant avec des pays du Sud plus développés que le Maroc, ou avec des pays dits socialistes) aurait favorisé la substitution des biens d'équipement importés par une production nationale, au lieu de se contenter d'instaurer la substitution aux importations sur les biens de consommation.²⁹

L'excédent économique que l'État concentre constitue un levier important pour l'investissement industriel, mais cet excédent s'éclipse vers l'étranger, d'une part par le biais des entreprises étrangères qui ont conservé leur emprise sur une partie du secteur productif marocain (malgré la politique de substitution aux importations et la loi de « marocanisation »), et d'autre part par l'achat de biens d'équipement et des échanges inégaux. Ainsi, l'État est resté incapable de maîtriser la technologie – l'autre condition essentielle à tout processus d'industrialisation – et de la gérer de manière à répondre aux besoins du développement local. Comme l'a souligné Eduardo Galeano dans son analyse de l'expérience de l'Argentine sous le gouvernement Perón : « L'État n'a pas réalisé à temps que s'il ne contribuait pas à créer sa propre technologie, sa politique nationale aura à voler avec des ailes rognées ».³⁰

Le mécanisme de substitution aux importations mis en œuvre au Maroc était très timide et bien éloigné du concept tel qu'il avait été formulé et appliqué dans d'autres régions du tiers-monde. La stratégie de substitution aux importations, telle qu'appliquée dans l'expérience historique de l'Amérique latine dans les années 1930 et 1940, et dans les travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) dans les années 1950, visait à satisfaire la demande intérieure en remplaçant les produits importés par le développement de la production locale. La CEPALC ambitionnait d'étendre progressivement ce processus à tous les secteurs industriels en instaurant une rupture avec le centre.³¹ Or, la politique mise en œuvre par l'État marocain s'est avérée très éloignée de cet esprit ; elle s'est limitée aux biens de consommation importés sans parvenir à une complète substitution aux importations et n'a jamais cherché à rompre avec le centre colonial. Au contraire, sa politique économique veillait à renforcer les liens avec ce dernier.

iv Il s'agit ici du refus de l'État de faire supporter à la bourgeoisie de l'époque et à l'élite rurale le coût de l'industrialisation du pays, et non nécessairement d'un manque de ressources.

L'idéologie néolibérale s'est attaquée à toute intervention gouvernementale dans l'économie, le secteur public était accusé d'inefficacité, alors que le secteur privé était magnifié et le marché érigé en un modèle idéal. Les déficits financiers et les défaillances techniques étaient avancés comme arguments contre le secteur public. Or, ce raisonnement négligeait le fait qu'un déficit dans un secteur économique donné entraîne nécessairement un excédent dans un autre secteur. Cet argument, déjà ancien, est évoqué dans l'ouvrage d'Issam al Khafaji cité précédemment, et repris dans le Rapport 2013 de la CNUCED sur le commerce et le développement.

Une réduction (ou un accroissement) du déficit du secteur public correspond soit à une réduction (ou un accroissement) de l'excédent du secteur privé ou à une réduction (ou un accroissement) de l'excédent du reste du monde, ou encore à une combinaison des deux... Cela en soi n'a pas posé de problème : il était normal que le secteur privé soit excédentaire, puisque son objectif avoué est l'accumulation de richesses.³²

Par conséquent, l'échec du secteur public ne saurait être imputé à sa nature « publique » et une telle explication serait fallacieuse. Le secteur privé prouve simplement son efficacité au détriment du secteur public, et lors de la mise en œuvre des politiques susmentionnées (substitution aux importations, protectionnisme et marocanisation), le secteur privé marocain s'est nourri du secteur public, notamment en ce qui concerne les marchés publics. Un document officiel publié à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Maroc reconnaît cette situation : « Le soutien de l'État au secteur privé s'est traduit par des commandes publiques portant sur des biens et services publics acquis auprès d'entreprises marocaines privées. Ces commandes étaient si importantes qu'elles ont permis d'orienter l'évolution de l'accumulation du capital privé. »³³

En tout cas, tel était l'objectif des politiques industrielles choisies par l'État marocain dans la période qui a suivi l'indépendance politique. Elles ont atteint leur objectif, à savoir le développement d'une bourgeoisie locale, mais sans parvenir à l'industrialisation ni à une transformation structurelle de l'économie. Le capital industriel marocain est resté lié au capital étranger par le biais de la sous-traitance, et actuellement par l'introduction au Maroc de quelques secteurs intégrés aux chaînes de valeur mondiales (automobile, aéronautique, électronique...). Ces activités dépendent exclusivement des investissements étrangers, et le capital marocain se retrouve cantonné aux activités de sous-traitance en bas



Des femmes travaillent à l'usine de tissage Société Anonyme de Filature et de Tissage. Rabat, 1941. (SAFT) (Archives)



de la chaîne de valeur (transport, fourniture de certains produits de base, sécurité, nettoyage... etc.).

L'industrialisation requiert d'autres conditions qui ne sont évoquées que sommairement dans la littérature marocaine actuelle, quand elles ne sont pas tout simplement ignorées, à savoir les conditions socio-économiques. Le capital privé marocain est pleinement conscient de l'absence des conditions indispensables à sa pénétration du marché mondial et à sa compétitivité, comme du fait que l'État est tributaire des chaînes de financement et du capital international. C'est la raison pour laquelle les politiques industrielles post indépendance étaient focalisées sur le développement d'un capital privé, dont la production devait rester spécialisée conformément aux dictats de la division internationale du travail instaurée par le colonialisme. Pour que, dans un tel contexte, le secteur public puisse réaliser un véritable bond qualitatif en matière d'industrialisation et de transformation structurelle, des conditions politiques et sociales sont nécessaires pour changer la nature même et la structure de classes de cet État, et de le rendre défavorable aux classes qui tirent profit du statu quo. L'État aurait pu donc contrer la pression croissante du secteur privé, dont la position se renforce avec le temps, grâce à des mesures concrètes plutôt qu'en lui concédant des avantages. Au Maroc, l'État était et demeure l'expression du contrôle exercé par une partie du capital marocain, à savoir le grand capital privé et les notables ruraux étroitement liés aux anciens et nouveaux centres coloniaux, qui n'ont jamais été favorables à une transformation structurelle du système de production marocain. Une situation qui caractérise encore aujourd'hui le capital marocain : un capital important, très concentré et internationalisé, dominé d'un côté par des fournisseurs qui préfèrent accumuler les profits générés par les importations plutôt que de développer une infrastructure de production locale, et d'un autre côté par les grandes entreprises, appelées « champions nationaux » et membres de la famille royale ou appartenant à son entourage, qui sont elles-mêmes étroitement liées à des capitaux étrangers (européens et du Golfe).

Les importateurs sont devenus une véritable force sociale qui n'a aucun intérêt à industrialiser le pays. Dans une analyse relative aux politiques de promotion des exportations, Najib Akesbi affirme : « Nous voulions "tout exporter", et nous avons fini par "tout importer" ! » Il a souligné à ce propos que le taux d'ouverture^v de l'écon-

omie marocaine à l'économie mondiale (87%) est parmi les plus élevés au monde.³⁴

Dans une interview accordée au Réseau Siyada, Najib Akesbi a aussi présenté des chiffres révélateurs :

La plupart de nos acteurs [économiques] préfèrent se spécialiser dans l'importation plutôt que dans l'exportation ! Selon des chiffres officiels, on compte environ 5000 exportateurs, alors que le nombre des exportateurs réguliers et constants ne dépasse pas les 500. En revanche, nous avons 25 000 importateurs.³⁵

De l'autre côté de l'échelle sociale, les petits agriculteurs ont subi un coup dur dès l'obtention de l'indépendance politique, puisqu'en collaborant avec les armées espagnole et française, la monarchie a anéanti en 1958 ce qui aurait pu être l'expression politique de la paysannerie marocaine, c'est-à-dire l'Armée de libération nationale (ALN). La même année, le soulèvement paysan dans la région du Rif (ancienne colonie espagnole) a été violemment réprimé. Cela a permis à la monarchie d'utiliser les terres coloniales, couvrant plus d'un million d'hectares, pour faire émerger une bourgeoisie agricole villageoise et se constituer ainsi une base sociale, bien utile pour affronter les partis citadins du mouvement nationaliste. Selon Paul Pascon, la paysannerie modeste a été obligée de supporter une partie du financement du modèle de développement capitaliste alors en vigueur : « Les taxes sont lourdes, même pour le paysan pauvre qui ne paie pas d'impôts directs, et ce, par le biais du système des prix et de celui des impôts indirects. Si l'on examine la relation entre les prix et les impôts, on constate clairement que c'est le paysan qui paie le prix du développement. »³⁶

Il faut rappeler ici que la réduction des taxes constitue, depuis le début des années 1960, un pilier de l'encouragement des investissements agricoles au Maroc. Omar Aziki, secrétaire général d'ATTAC Maroc, a écrit à ce sujet :

Le secteur agricole bénéficie d'une exonération totale d'impôt depuis 1984, par décret d'Hassan II. À partir de 2014, l'État a adopté une approche progressive sous la pression des grands exploitants, en imposant pour l'exercice 2014 uniquement les entreprises agricoles dont le chiffre d'affaires annuel était supérieur ou égal à 35 millions de dirhams [environ 3,36 millions d'euros].^{vi} L'im-

^v L'indice est élevé par rapport à la moyenne, plus le pays est commercialement ouvert et donc dépendant de l'économie mondiale. <https://tinyurl.com/mrrtd5jc>.

^{vi} Tous les chiffres convertis du Dirham marocain en Euro, et inclus dans l'étude, sont estimés à la valeur du Dirham par rapport à l'Euro pour l'année 2026 : 1 Dirham = 0,096 Euro.

^v L'indice d'ouverture est une mesure de l'importance du commerce extérieur dans la macroéconomie d'un pays. La moyenne mondiale de ce taux est de 56,4 %. Plus

position des entreprises dont le chiffre d'affaires était supérieur ou égal à 20 millions de dirhams [1,92 million d'euros] a été reportée au 1er janvier 2016, et celle des entreprises dont le chiffre d'affaires était supérieur ou égal à 10 millions de dirhams [960 000 euros] au 1er janvier 2018. Enfin celles dont le chiffre d'affaires était supérieur ou égal à 5 millions de dirhams [480 000 euros] devaient attendre 2020.³⁷

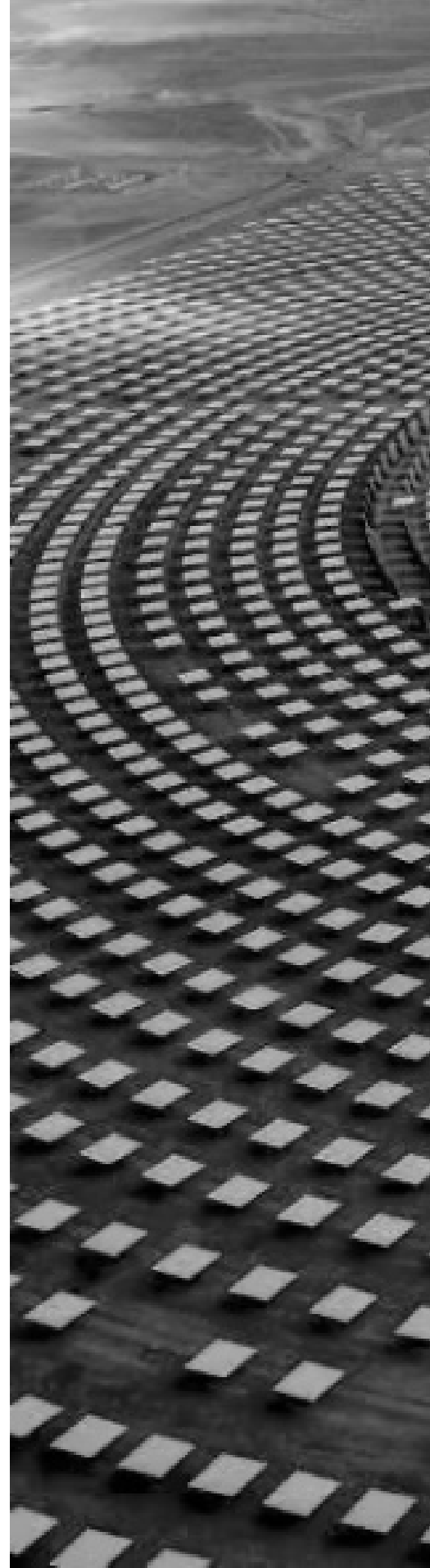
Cette opération, conjuguée aux lourdes taxes sur les agriculteurs, a causé la réduction du potentiel de développement du marché intérieur, pourtant essentiel à tout projet d'industrialisation locale. Il en a été de même pour la classe ouvrière, l'État ayant instauré des bas salaires afin de faciliter l'accumulation primitive du capital au milieu marocain. Cette situation s'est également maintenue par une répression féroce du mouvement ouvrier et par la récupération et la corruption de ses dirigeants bureaucratiques.

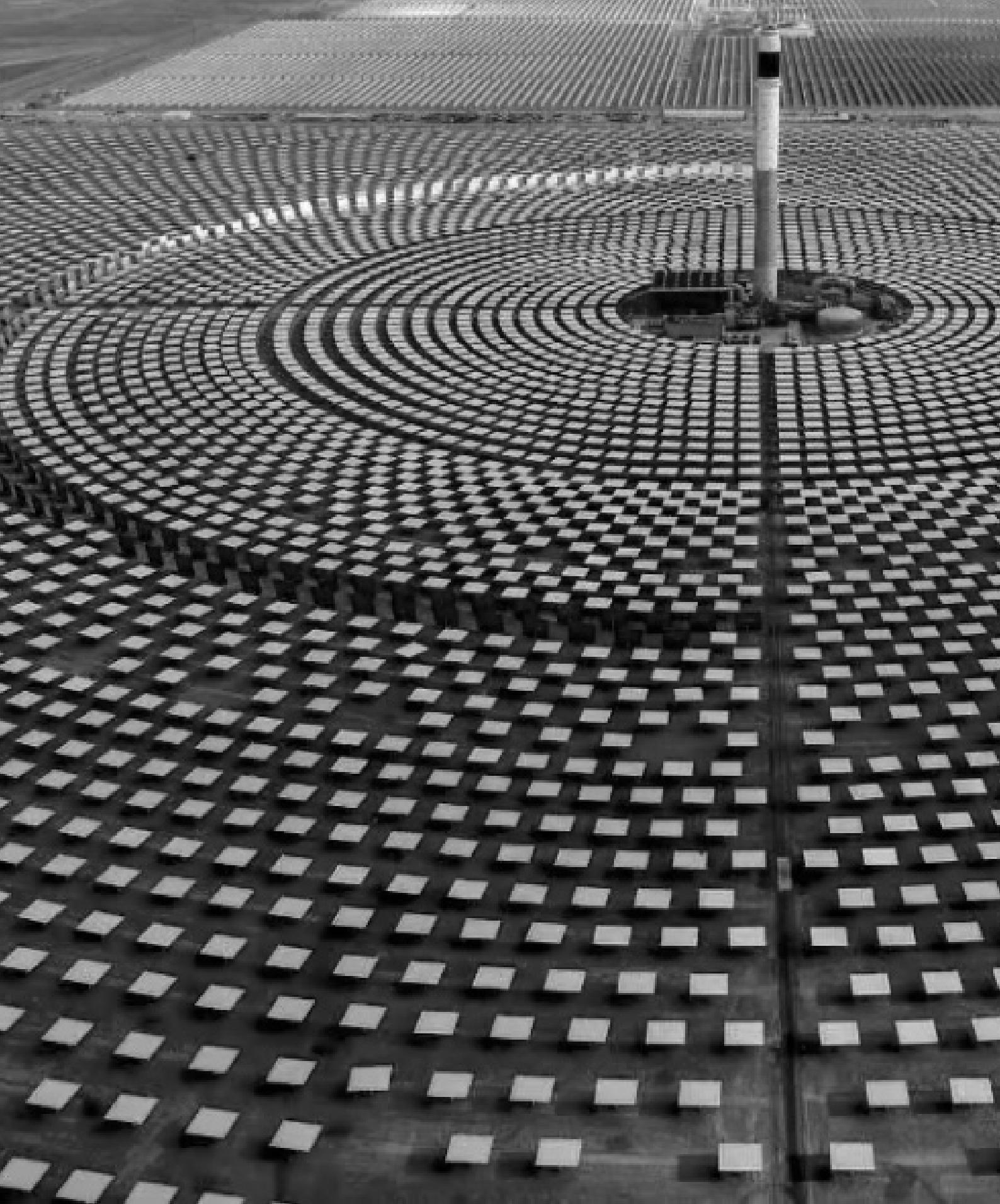
Aucune politique industrielle ne pourra mener à bien le changement structurel et l'industrialisation tant que les conditions susmentionnées persisteront. Ce constat est largement partagé dans les travaux consacrés aux politiques industrielles adoptées durant les deux premières décennies du XXI^e siècle et appelées « stratégies sectorielles ». Ce sont des stratégies qui privilégient un mode de croissance axé sur les exportations, les « métiers mondiaux du Maroc » (automobile, aéronautique, électronique, etc.) ainsi que l'intégration aux chaînes de valeur mondiales. Les obstacles à l'industrialisation hérités de la seconde moitié du XX^e siècle demeurent donc importants et constituent encore un frein majeur à toute tentative d'industrialisation.

Chapitre 2

Définition des nouvelles politiques industrielles et vertes

Avant d'aborder l'évaluation des nouvelles politiques industrielles 2005-2020 et l'éclairage sur les politiques publiques vertes dans les chapitres 3 et 4, il convient de définir les concepts de politiques industrielles en général, de nouvelles politiques industrielles et de politiques industrielles vertes, telles que présentés dans les textes qui ont servi de références à cette étude. Il est en effet difficile d'appréhender les politiques étatiques mises en oeuvre depuis le début du XXI^e siècle jusqu'à aujourd'hui sans comprendre ces concepts, les contextes qui les ont vus émerger et les modalités de leur adoption par les élites économiques marocaines et le régime au pouvoir (la monarchie).





Vue aérienne du complexe solaire Noor Ouarzazate, situé près de Ouarzazate. Considéré comme l'une des plus grandes centrales solaires à concentration au monde, le complexe s'étend sur plus de 3 000 hectares. (Crédit: Plexus Energy)

1. Le concept dans la littérature marocaine

Grigori Lazarev a récapitulé de manière éloquente la nature des écrits sur le développement au Maroc :

Il n'y a pas eu de théorie du développement. L'histoire du développement semble montrer que ce sont ces variations, ces adaptations multiples qui ont produit non pas une théorie mais un *processus de développement*.³⁸

C'est pourquoi il est très difficile de trouver, dans les textes officiels marocains, matière à un débat approfondi et enrichissant sur les politiques industrielles et les nouvelles politiques industrielles et vertes.

1.1. Les textes officiels

Banque du Maroc et Banque centrale

Le rapport annuel de la Banque du Maroc datant de juin 2023 est le seul document officiel qui donne une définition des politiques industrielles :

La politique industrielle désigne les interventions gouvernementales ciblées, telles que les subventions de soutien aux entreprises, aux industries ou aux activités économiques locales afin d'atteindre des objectifs nationaux précis (qu'ils soient économiques ou non économiques, comme les objectifs climatiques).

En octobre 2016, la Banque du Maroc a publié une « Feuille de route en vue d'aligner le secteur financier marocain au développement durable », tout en soulignant que cette feuille de route « Repose sur une vision économique et politique plus large dans laquelle les pouvoirs publics jouent un rôle clé en adoptant des mesures à même de favoriser la réalisation de divers projets verts et d'encourager le développement de produits financiers durables et attractifs. »³⁹

Conseil économique, social et environnemental

Dans un document du Conseil économique, social et environnemental de 2017, le concept de politique industrielle a été également évoqué comme suit :

Le plan 1973-1975 a marqué un tournant dans la politique industrielle. Et face à l'impact considérable des conditions climatiques sur le PIB agricole, les pouvoirs publics ont fait de l'industrialisation une condition incontournable au décollage économique.⁴⁰

Selon le même document, le Maroc a abandonné cette politique à la suite de l'intervention du FMI et de l'introduction du Programme d'ajustement structurel au début des années 1980. Au milieu des années 1990, le Maroc a adhéré à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont la conférence constitutive s'est tenue à Marrakech. Au début des années 2000, le pays a adopté des « stratégies sectorielles », dans lesquelles l'État intervient par des investissements massifs des finances publiques destinés à stimuler l'investissement dans les secteurs considérés comme moteurs du « développement économique du pays », que l'on nomme les « métiers mondiaux », notamment les secteurs de l'automobile, l'aéronautique et l'électronique. Les interventions de l'État se limitent alors à la mise en place d'un climat d'affaires favorable (fiscalité, droit du travail et droit des investissements), puis à la préparation des infrastructures afin d'attirer les investissements privés, principalement étrangers.

L'Institut royal des études stratégiques^{vii}

Le document⁴¹ publié par cet institut en 2014 revêt une grande importance, car il émane d'une institution royale, c'est-à-dire de l'institution dirigeante qui monopolise non seulement la décision politique, mais aussi une part importante du tissu économique marocain.

Le document évoque le concept de « nouvelle stratégie industrielle » (à savoir le Plan d'accélération industrielle 2014-2020), en soulignant le rôle de la politique gouvernementale (formation et renforcement des capacités, amélioration de la gestion institutionnelle et des principales structures industrielles, bonne coordination des politiques publiques et cohérence des stratégies sectorielles). C'est une démarche qui respecte le rôle attribué à l'État par les institutions financières, à savoir se limiter à la mise en place des conditions propices à l'investissement et laisser l'investissement à proprement parler dans les mains du secteur privé.

vii « L'IRES a pour vocation de contribuer à éclairer la prise de décision stratégique. Sa mission est de mener des études et des analyses stratégiques sur les questions dont il est saisi par Sa Majesté le Roi et d'assurer une fonction de veille, au niveau national et international, sur des domaines jugés stratégiques pour le pays. Il analyse les questions nationales à caractère structurel, examine les relations extérieures du Maroc dans leurs multiples dimensions et accorde un grand intérêt aux questions globales ». <https://www.ires.ma/fr>

Ministère de l'Économie et des Finances

Le rapport économique et financier publié par le ministère de l'Économie et des Finances, en annexe du projet de loi de finances 2024,⁴² aborde en détail les politiques publiques vertes et leurs motivations. Il consacre une partie importante à la réduction des émissions de carbone dans l'industrie nationale tout en énumérant «les initiatives et mesures incitatives» adoptées par l'État, à l'instar du programme «Développement de la croissance verte». Lancé en janvier 2021, ce programme vise à soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) industrielles dans leurs efforts pour développer des procédés de production et des produits à faibles émissions de carbone, encourager l'émergence de nouvelles industries vertes compétitives et réduire la pollution industrielle. Le rapport ambitionne également d'ouvrir des lignes de financement pour soutenir la réduction des émissions de carbone, telles que la chaîne de valeur verte et le mécanisme de financement de l'économie verte, qui ont été mis en place par des partenaires européens et des institutions financières partenaires, afin de permettre aux PME de financer des technologies vertes liées à la gestion des ressources, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Publications officielles sur le climat

Il existe une profusion de publications gouvernementales sur le changement climatique, la nécessité d'atténuer ses effets et de s'adapter à ses contraintes, ainsi que sur la transition vers une économie verte. Aussi, nous n'en examinerons ici qu'un échantillon, le reste étant traité dans le chapitre consacré aux politiques publiques vertes.

L'exemple présenté ici est la «Stratégie Bas Carbone à Long Terme Maroc 2050», publiée par le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable (octobre 2021). Il est vain d'y chercher une définition du concept de politiques industrielles vertes; en revanche, le document présente un inventaire des actions gouvernementales et publiques entreprises pour mettre en œuvre cette stratégie. Elles reflètent toutes la vision du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale (voir ci-dessous).

Le document définit l'objectif de la stratégie comme suit:

Parvenir à une vision intégrée, commune et partagée, établissant les principales orientations de l'économie et de la société marocaines entre 2020 et 2050, et envisageant des transformations économiques et sociales pro-

fondes dans un monde neutre en carbone.

Pour réaliser cet objectif, les mesures suivantes ont été identifiées:

Développer de nouvelles chaînes de valeur vertes, [...] améliorer la compétitivité de l'économie du Maroc, tout en assurant sa décarbonation et son positionnement proactif à l'export, en tenant compte dans ce sens de ses partenaires commerciaux et notamment du «Green Deal» de l'Union Européenne, et de la zone de libre-échange continentale de l'Union Africaine (ZLECAF).⁴³

1.2. Publications académiques

Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte (PAGE)^{viii}

L'initiative PAGE, en partenariat avec le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable, a publié un document de synthèse intitulé «La transition du Maroc vers une économie verte: État des lieux et inventaire». Ce document définit l'économie verte comme suit:

Une économie compétitive, décarbonée, et circulaire, s'appuyant sur des modes de production et de consommation responsables ainsi que sur des énergies principalement propres, et reposant sur les meilleures pratiques de préservation et de valorisation des ressources naturelles et de la diversité biologique.⁴⁴

Mais le document s'inscrit dans la perspective du FMI et de la Banque mondiale pour définir les nouvelles politiques industrielles vertes, qui formulent les recommandations suivantes: «Consolidation du rôle stratégique de l'État (production de biens communs, facilitation de l'initiative privée, régulation des marchés, équilibres macroéconomiques, encouragement des secteurs d'avenir, etc.)». Il suit également la BM et le FMI qui appellent à «l'élimination de manière systématique des barrières administratives et réglementaires» et au «renforcement des partenariats public-privé».⁴⁵

viii Le Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte (PAGE) est une initiative qui réunit cinq agences des Nations Unies: le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR). Ce programme vise à accompagner les pays participants dans leur transition vers des modèles économiques plus durables et inclusifs. Le PAGE bénéficie du soutien de divers donateurs, dont l'Union européenne, la Finlande, l'Allemagne, la Norvège, la République de Corée, la Suède, la Suisse et les Émirats arabes unis. Le Maroc a rejoint le PAGE en mars 2020. Voir le site web du ministère de la Transition énergétique et du Développement durable <https://tinyurl.com/58a9346n>

Le Policy Center for the New South (PCNS)^{ix}

Le site web du centre a publié un document intitulé « Transformer les économies: comment la transition écologique façonne-t-elle les politiques commerciales et industrielles? Focus sur le Maroc ».

Ce document définit la « politique industrielle » comme suit: « Les interventions gouvernementales dont l'objectif est de modifier le paysage économique en orientant les ressources vers les secteurs considérés comme cruciaux pour la croissance future ».⁴⁶

Le document évoque la « transformation verte » comme objectif de ces politiques et la rattache à « Un changement structurel qui réoriente les capitaux et la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité vers les secteurs à forte productivité, engendrant ainsi croissance économique et hausse des revenus. Ce changement structurel accéléré poursuit un double objectif: d'abord, créer de la richesse; puis dissocier croissance économique et épuisement des ressources et/ou production de déchets ».

Mais ce document est, lui aussi, tout à fait conforme à l'esprit des politiques industrielles du FMI, c'est-à-dire que celles-ci ne doivent pas dépasser le cadre de quelques « interventions gouvernementales de portée limitée », et rester dans le « rôle stratégique de l'État », à savoir supprimer les éventuels obstacles que le secteur privé peut rencontrer.

2. Le concept dans les publications des institutions internationales

2.1. La Banque mondiale (BM)

En avril 2025, la Banque mondiale a publié un document collectif intitulé « Changer de vitesse: le secteur privé peut être un moteur de croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord », où de longs paragraphes sont consacrés aux politiques industrielles et au rôle de l'État. Le document souligne à ce propos qu'il « existe un moyen par lequel l'État peut intervenir dans l'économie, qui est d'élaborer une politique

industrielle », et que l'intérêt porté à cette question n'a pas cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie. Après avoir relevé qu'il existe différentes définitions du concept, le document opte pour la définition suivante:

Les États devraient redéfinir leur rôle et leur engagement auprès des marchés, notamment en encourageant la contestabilité, en améliorant l'environnement des affaires et en utilisant les politiques industrielles avec prudence... En outre, les gouvernements de la région interviennent sur les marchés grâce à la politique industrielle, à l'aide d'instruments tels que les subventions, les exonérations, les restrictions d'exportations ou d'importations, entre autres.⁴⁷

Un autre rapport de la Banque mondiale,⁴⁸ publié en 2017 et intitulé « Maroc 2040: Investir dans le capital immatériel pour accélérer l'émergence économique - aperçu général ». Ce rapport aboutit à ce que les institutions financières internationales appellent dans leurs publications la « révision du rôle de l'État », ce qui signifie que l'État doit se concentrer sur ses fonctions souveraines, son rôle de régulateur et sa planification stratégique, et laisser l'économie et la création de richesse au secteur privé. Il est toutefois étonnant que le rapport de la Banque mondiale évoque le « piège des pays à revenu intermédiaire »^x dont souffre le Maroc, sans aucune mention du « piège écologique », excluant ainsi la question du changement climatique des scénarios envisagés pour le Maroc d'ici à 2040.

2.2. Le Fonds monétaire international (FMI)

Dans un document intitulé « Couverture de la politique industrielle dans la surveillance du FMI – Considérations générales », publié par le Fonds en février 2024, les politiques industrielles étaient définies comme suit:

Interventions gouvernementales ciblées (« politiques verticales ») visant à soutenir des entreprises, des secteurs de l'industrie ou des activités économiques nationales spécifiques afin d'atteindre des objectifs nationaux précis (économiques ou non économiques).⁴⁹

Selon ce même document, les interventions gouvernementales doivent être « à portée limitée », c'est-à-dire qu'elles doivent cibler les secteurs où le marché - le

ix Le Policy Center for the New South (PCNS) est un centre de recherche marocain dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques économiques et sociales qui positionnent le Maroc et le reste de l'Afrique comme une partie intégrante du Sud global. <https://www.policycenter.ma>

x Ce concept a été inventé par la Banque mondiale pour décrire le phénomène auquel sont confrontés de nombreux pays à revenu intermédiaire, qui peinent à maintenir leur croissance économique et se retrouvent coincés entre les pays pauvres et les pays à revenu élevé.

secteur privé - est défaillant et où l'intervention de l'État est nécessaire pour corriger les lacunes, jusqu'à ce que le secteur privé puisse à nouveau intervenir.

Il est à noter que depuis le début des années 2000, les politiques industrielles au Maroc sont parfaitement conformes à la définition donnée par les institutions financières internationales au concept de politiques industrielles.

2.3. La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED)

La CNUCED a publié son « Rapport sur le commerce et le développement 2013 », dans lequel elle précise le rôle de l'État, aux côtés des forces du marché, dans « le soutien au processus d'industrialisation ». L'institution critiquait par ailleurs « la direction » prise depuis le début des années 1980, concernant « la redéfinition du rôle de l'État dans l'économie et de ses fonctions réglementaires, une extraordinaire expansion du rôle de la finance aux niveaux national et international, une ouverture des économies, y compris une réduction des droits de douane, et un accroissement général des inégalités en matière de répartition des revenus. » Ce qui a engendré, selon la CNUCED « une aggravation des vulnérabilités, débouchant à terme sur la crise ». ⁵⁰ Dans le « Rapport sur le commerce et le développement » de 2021, les politiques industrielles ont été définies comme suit :

Une politique gouvernementale ciblée et sélective visant à réorienter la structure de production vers des activités et des secteurs à productivité plus élevée, offrant des emplois mieux rémunérés et un plus grand potentiel technologique. ⁵¹

Dans son rapport de 2021, la CNUCED a intégré à ses débats la dimension environnementale et de changement climatique, définissant la politique industrielle verte comme suit :

Le champ de la politique industrielle verte est plus vaste. Elle n'a pas seulement pour but de réorienter la structure économique vers des activités à plus forte productivité, mais vise aussi à faire coïncider une transformation structurelle favorable à la productivité avec le remplacement d'activités à forte intensité de carbone par des activités bas-carbone et économes en ressources, et cherche surtout à exploiter les rapports de synergie entre ces deux processus de transformation structurelle.

Le rapport de la CNUCED (2021) ne préconise pas seulement le retour aux « politiques industrielles », mais aussi la « conformation de l'État développeur », en se référant aux expériences des « pays d'Asie de l'Est qui ont réussi à rejoindre les rangs des nations industrialisées ». Il y ajoute tout de même une critique :

Ce modèle traditionnel à forte intensité de combustibles fossiles ne saurait répondre aux aspirations des nombreux autres pays en développement désireux d'élever leur revenu national en s'industrialisant, car ces pays porteraient leurs niveaux d'émissions et de consommation de ressources au-delà de la capacité écologique de la planète.

Selon le rapport, l'alternative consiste à :

Édifier un système économique diversifié à faible émission de carbone, alimenté par des sources d'énergie renouvelables et mettant en œuvre des technologies vertes, et dans lequel existent des interconnexions efficaces en termes de ressources entre les activités économiques au sein d'un même secteur et entre secteurs.

Dans son rapport sur le commerce et le développement 2021, la CNUCED a donc mentionné les transformations structurelles qui doivent être opérées dans l'économie mondiale après la pandémie de COVID-19, notamment « la réalisation d'un changement structurel vers une économie bas carbone et la mise en place d'un système économique diversifié lui aussi bas carbone, soutenu par des sources d'énergie renouvelables et des technologies vertes ». Le rapport a cependant insisté sur le fait que « aucune de ces transformations n'est susceptible d'être réalisée en l'absence d'un État développeur ».

3. Débat autour du concept de politiques industrielles : Une lecture critique

3.1. Les limites de l'intervention de l'État dans les publications sur les politiques industrielles

Tous les textes évoqués ci-dessus (à l'exception des rapports de la CNUCED) s'accordent à dire que le rôle des politiques publiques (y compris les politiques industrielles) ne devrait pas aller au-delà de la rectification des

distorsions du marché. Autrement dit, l'État ne doit intervenir que lorsque le secteur privé se montre incapable de remplir les fonctions supposées être les siennes. Ainsi, bien que le FMI ait annoncé que « la politique industrielle est de retour », il n'en demeure pas moins préférable, selon le Fonds, que ce retour se limite à « des interventions sélectives regroupées sous le nom de politique industrielle pour favoriser les industries nationales en renforçant la compétitivité de leurs entreprises ou en soutenant le développement de certains secteurs choisis. »⁵²

Dans un inventaire des interventions entreprises dans le cadre de la nouvelle vague de politique industrielle, le FMI a recensé plus de 2 500 interventions relevant de la politique industrielle dans le monde en 2023. Mais le Fonds a critiqué ces interventions, en relevant que « plus des deux tiers de ces interventions ont miné les échanges commerciaux car elles étaient probablement discriminatoires à l'égard des intérêts commerciaux étrangers. »

Rien de nouveau sous le soleil du néolibéralisme donc, si ce n'est un « remaniement » qui n'est certes pas anodin, mais il n'en demeure pas moins un simple remaniement. Le néolibéralisme repose sur le postulat que toute intervention de l'État entraînera inévitablement d'importantes distorsions du marché, y compris une mauvaise allocation des ressources et des anomalies dans les prix. Selon cette doctrine, le marché est capable de corriger automatiquement ses dysfonctionnements. Cependant, l'évolution de l'économie mondiale au cours des deux dernières décennies du XXe siècle a conduit à ce que David Harvey^{xi} a appelé le « paradoxe néolibéral », car malgré l'idéalisation des possibilités du libre-échange et la diabolisation de toute intervention de l'État :

Le bilan réel du néolibéralisme en matière de stimulation de la croissance est resté maigre et infructueux tout au long des années 1980 et 1990 ». La seule exception, selon Harvey, est « l'Asie du Sud et du Sud-Est, et dans une certaine mesure l'Inde aujourd'hui [...] Ici, les États développeurs qui, dans une large mesure, ne sont pas considérés comme néolibéraux, ont joué un rôle très important.⁵³

La seconde observation concernant les définitions présentées ci-dessus est que l'action de « verdir » ne dépasse pas la « décarbonation » et la « transition vers une économie bas carbone ». Ainsi le terme ne tient pas

en compte d'autres formes d'exploitation des ressources naturelles qui ont engendré la crise environnementale et l'ont aggravée, notamment les industries extractives. En définitive, il s'agit donc d'un écoblanchiment du modèle économique actuel, responsable de la crise environnementale, tout en perpétuant les pratiques qui l'aggravent et mènent à la destruction de l'environnement.

Cependant, les institutions internationales et la littérature officielle marocaine sur les nouvelles politiques industrielles et vertes persistent dans une démarche balisée d'avance : seul le secteur privé, avec ses investissements et son capital, serait capable d'opérer une transformation structurelle de l'économie.⁵⁴ L'État devrait se limiter à ses rôles stratégiques, intervenir uniquement pour corriger les distorsions du marché, améliorer le climat des affaires et soutenir le secteur privé chaque fois qu'il se trouve incapable d'investir dans certaines activités, tout en préparant celles-ci à revenir au privé par le biais de la gestion déléguée, des partenariats public-privé et de diverses formes de privatisation. Nous examinerons ce point plus en détail dans les deux sections qui suivent.

3.2. Le Contexte de l'essor des nouvelles politiques industrielles et vertes

L'expression « la politique industrielle est de retour »⁵⁵ a été formulée dans le rapport du Fonds monétaire international publié en avril 2024. Ceci appelle une analyse du contexte dans lequel est apparue cette « nouvelle vague de politiques industrielles nouvelles », selon l'expression employée dans le rapport. Cependant, avant cela, il est essentiel de souligner un point crucial soulevé par David Harvey, à savoir que l'intervention de l'État dans l'économie n'a jamais été absente chez les grandes puissances. En évoquant les États-Unis et la Chine, il déclare :

Le paradoxe est que les deux pays ont agi comme des États keynésiens dans un monde censé être régi par des règles et des lois néolibérales keynésiennes. Ainsi, les États-Unis ont financé leurs énormes déficits budgétaires de consommation et de militarisation par un endettement accru, tandis que la Chine a, pour sa part, couvert les prêts bloqués de ses banques par des investissements massifs dans les infrastructures et le capital fixe.⁵⁶

Dans l'ouvrage *The Economics of Innocent Fraud* (L'économie de la fraude innocente), l'économiste et diplomate américano-canadien John Kenneth Galbraith aborde le

^{xi} David Harvey, né en 1935, est un théoricien social et géographe marxiste britannique, professeur d'anthropologie au Graduate Center de la City University of New York

« mythe des deux secteurs », public et privé, aux États-Unis :

La distinction communément admise entre les secteurs public et privé est dénuée de sens lorsqu'on aborde la question avec sérieux. Il s'agit d'une belle rhétorique et non pas d'une réalité. Car une part importante, essentielle et croissante de ce que l'on appelle le secteur public appartient en réalité au secteur privé.⁵⁷

Cela signifie que les normes du néolibéralisme ne s'appliquent qu'aux pays du Sud, tandis que les pays développés s'octroient le luxe de ne pas les appliquer, et il en va de même pour les règles commerciales. Ce constat réduit considérablement les possibilités d'appliquer des politiques industrielles efficaces dans les pays du Sud global.

En réalité, l'issue désastreuse des programmes d'ajustement structurel avait terni l'image des institutions financières internationales et contribué à une prise de conscience croissante du fait que la politique basée sur le « consensus de Washington », qui exclut toute intervention de politique industrielle, n'a pas tenu ses promesses.⁵⁸ En conséquence, un nouveau consensus s'est dégagé entre les pays du Sud global et certains pays développés quant à la nécessité d'explorer d'autres voies de développement. Selon le Rapport de la CNUCED 2021 sur le commerce et le développement, la crise économique et financière de 2008-2009 « avait attisé ces différends, en intensifiant le débat sur les défaillances du marché et la nécessité de mettre en place des institutions et des règles pour organiser et réguler le fonctionnement des marchés. »

Ces échecs ont incité les pays du Sud à solliciter une intervention accrue de l'État, notamment en Amérique latine, où une « nouvelle orientation du développement »⁵⁹ a commencé à s'imposer, réinscrivant l'industrialisation et la transformation structurelle dans l'agenda des politiques de développement.

Il convient cependant d'aborder les textes des institutions financières internationales avec prudence, car cet appel à la mise en place d'institutions et de règles pour organiser le fonctionnement des marchés ne signifie pas une rupture avec le néolibéralisme et le Consensus de Washington. Selon le rapport de la CNUCED (2021), le récent regain d'intérêt pour les nouvelles politiques industrielles « n'est pas la conséquence de nouvelles visions analytiques ». Branko Milanovic^{xii} nous rappelle

que « les politiques industrielles ne sont jugées acceptables que dans des circonstances extrêmes ».⁶⁰

La pandémie de COVID-19 et les débats sur le changement climatique à l'échelle mondiale, ainsi que la nécessité d'atténuer ses effets et de s'y adapter, ont amené les acteurs à écoblanchir le nouveau débat sur les politiques industrielles. Ainsi les politiques industrielles vertes ont généré des débats sur la nécessité de « réévaluer le rôle de l'État et de réfléchir au meilleur usage à faire de la politique industrielle ». Le rapport de la CNUCED (2021) explique cette évolution par le fait que :

Il est de plus en plus admis que les transformations urgentes, de grande envergure, liées au changement climatique et à la manière de s'y adapter, ne pourront être réalisées sans un soutien gouvernemental. Par ailleurs, la transition vers une économie bas carbone devant engager une refonte des structures économiques, l'application de principes clés, dans le contexte de politiques industrielles efficaces, offre des perspectives pertinentes pour les politiques d'adaptation au changement climatique.⁶¹

Toutefois, la portée des politiques industrielles vertes s'en tient aux limites fixées par les institutions financières internationales : l'État ne peut être qu'un acteur parmi d'autres, dont notamment le secteur privé, et son intervention doit s'arrêter là où elle risque d'entraver l'activité de ce dernier. La réticence des principales puissances polluantes (pays et multinationales) à s'engager pour le respect des recommandations de la Conférence des Parties (COP) sur le changement climatique illustre clairement les limites de leur conviction quant à la transition écologique : refus de réduire les émissions, refus de transférer les technologies et tergiversations quant aux engagements financiers relatifs aux plans d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, etc. La dernière COP (COP 30) qui s'est tenue à Belém, au Brésil, a démontré l'ampleur de cette réticence.⁶²

Un autre facteur essentiel explique la résurgence des politiques industrielles dans les pays du Nord, à savoir les tensions géopolitiques et les différends commerciaux entre, d'une part les États-Unis et l'Union européenne, et d'autre part, la Chine. Dans un article rédigé en

xii Économiste serbo-américain et professeur à l'Université de New York City, il est spécialiste dans l'étude des inégalités de revenus et des disparités économiques. Il

est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont « Capitalism Alone » (Le capitalisme, sans rival). Il a auparavant occupé le poste d'économiste en chef au sein du département de recherche de la Banque mondiale.

commun,⁶³ Kate Mackenzie^{xiii} et Tim Sahay^{xiv} ont qualifié, dans un article commun,⁶⁴ ces tensions et différends de « guerre froide verte ». De nombreuses tensions et conflits sont apparus avec l'ascension fulgurante de la Chine et son émergence en tant que puissance économique rivalisant avec les États-Unis. Les administrations de Joe Biden et Donald Trump (première et deuxième) ont tenté de contenir leur rivale par une guerre commerciale (imposition de taxes douanières), à laquelle la Chine a riposté par une guerre commerciale similaire.⁶⁵ Par ces affrontements, les États-Unis cherchent surtout à reconquérir leur place de puissance industrielle dont ils ont été évincés par la Chine. Ils ont alors mis en œuvre des politiques visant à délocaliser leurs activités de production et à restructurer leurs chaînes d'importation stratégiques afin de réduire leur dépendance vis-à-vis des entreprises chinoises.⁶⁶

C'est dans ce contexte d'écoblanchiment que la « nouvelle vague de politiques industrielles » a émergé. C'est également dans ce contexte que les pays du Sud global cherchent à se positionner sur le terrain de la compétition mondiale entre les grandes puissances économiques, espérant tirer profit de ces différends et des plans mondiaux de transition écologique, et obtenir leur part de l'aide et des financements promis pour assurer l'industrialisation et atténuer les effets du changement climatique, voire pour s'y adapter.

Le Maroc ne fait pas exception. Les discussions sur les stratégies industrielles sectorielles au début des années 2000 s'inscrivaient dans le cadre d'une évaluation de la « décennie perdue de la croissance » consécutive à la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel et au désastre économique qui en a résulté. De même, le discours sur la transition vers une économie verte est motivé par la situation du Maroc en tant que pays en développement touché par la crise climatique, qui cherche à bénéficier des initiatives internationales pour atténuer les effets de cette crise et s'y adapter.

xiii Économiste serbo-américain et professeur à l'Université de New York City, il est spécialiste dans l'étude des inégalités de revenus et des disparités économiques. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont « Capitalism Alone » (Le capitalisme, sans rival). Il a auparavant occupé le poste d'économiste en chef au sein du département de recherche de la Banque mondiale.

xiv Directeur des politiques au sein du Green New Deal Network.





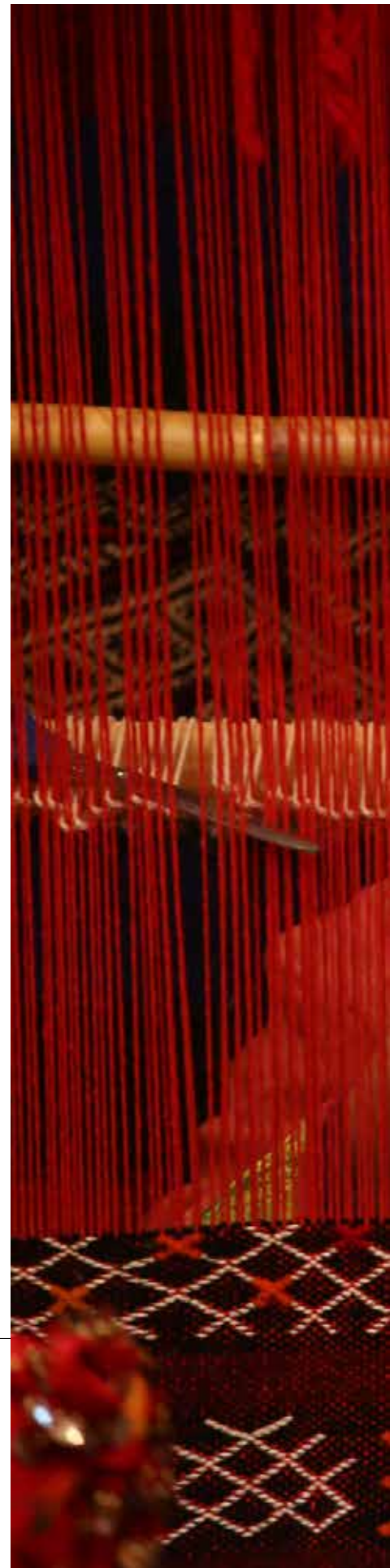
Lors des manifestations menées par la jeunesse en octobre 2025, un manifestant brandit une pancarte sur laquelle on peut lire « La dignité avant les stades ». (Crédit: AP/Mos'ab Elshamy)

Chapitre 3

Évaluation des nouvelles politiques industrielles 2005-2020

Dans ce chapitre, il s'agit d'évaluer les nouvelles politiques industrielles adoptées par l'État marocain depuis le début du XXI^e siècle. Elles sont connues sous l'appellation de « stratégies sectorielles », et comprennent trois plans de relance économique (2005-2009, 2009-2015 et 2014-2020), en plus du plan de relance économique post-COVID-19 (2021-2023). Ces stratégies ont-elles atteint l'objectif affiché, c'est-à-dire une transformation structurelle de l'économie marocaine et une diversification de son tissu productif? Ou bien ont-elles perpétué les mêmes faiblesses structurelles d'une économie en développement et dépendante?

Les petites et moyennes entreprises, comme les petites coopératives de tissage, représentent plus de 95 % du tissu économique marocain. (Crédit : Flickr/ Gregory Palmer)





1. Une phase transitoire (1983-2005)

Après avoir abandonné les anciennes politiques industrielles (substitution aux importations, protectionnisme et marocanisation), l'État a opté pour un modèle de croissance industrielle axé sur les exportations. Selon un document de l'Institut royal des études stratégiques (IRES - 2014), tout au long de la période 1983-2005, la spécificité de l'économie marocaine s'est bâtie sur le faible coût de la main d'œuvre, principal atout comparatif du Maroc, sans soutien en matière de nouvelles technologies ni de formation destinée à améliorer le niveau de spécialisation.⁶⁷

L'avantage d'une main-d'œuvre bon marché a permis au Maroc d'opter pour une stratégie de sous-traitance internationale dès 1983, notamment dans le secteur du textile et de l'habillement, principal bénéficiaire de la politique de promotion des exportations. Cependant, les politiques commerciales auxquelles le Maroc a adhéré dans les années 1990 (libéralisation des échanges) ont balayé ce secteur, en particulier à cause de la concurrence des produits chinois et turcs et de l'ouverture de l'Europe de l'Est, où la main-d'œuvre était mieux formée et parfois moins chère. Enfin, l'annulation de l'Accord multifibres^{xv} le 1er janvier 2005 – qui a bouleversé le commerce mondial des textiles et de l'habillement – a porté le coup de grâce à l'industrie textile marocaine. Les nouveaux métiers mondiaux (automobile, aéronautique...) n'ont pas pu inverser la tendance, comme le souligne l'Institut royal des études stratégiques : « Les succès remportés par des entreprises comme Renault ou Bombardier ont été payés au prix de la ruine du secteur textile, et la perte de compétitivité sur le marché local. »⁶⁸

Alain Piveteau^{xvi} et bien d'autres sont arrivés à la même conclusion : « Le dynamisme des secteurs de nouvelles spécialisations, comme l'automobile et l'aéronautique,

ne semble pas compenser l'essoufflement des anciennes spécialisations productives. »⁶⁹

En raison de la faiblesse de l'infrastructure industrielle locale (insuffisance de production nationale et d'approvisionnement de qualité),⁷⁰ les fournisseurs étrangers se sont employés à satisfaire les besoins du pays en biens d'équipement, freinant ainsi le développement d'une industrie nationale. L'industrie textile et de l'habillement, autrefois considérée comme un secteur prometteur, est restée dépendante des importations pour ses produits semi-finis et ses équipements, et s'est limitée à la sous-traitance auprès de fournisseurs étrangers. L'Institut royal d'études stratégiques a mentionné cette situation devenue manifeste au cours des années 2010 :

Cela va aboutir à une augmentation des importations, annuler le progrès réalisé par la politique de promotion des exportations, et rendre endémique encore une fois le déficit commercial ». Il faut noter que « les importations de produits manufacturés étaient, en moyenne, deux fois supérieures aux exportations de ces mêmes produits.⁷¹

Le modèle industriel fondé sur l'exportation et la sous-traitance s'est heurté aux mêmes écueils que ses prédécesseurs : une incapacité à résister à la concurrence étrangère, notamment en raison de la dépendance de ces industries aux importations de biens d'équipement. Ainsi, au lieu de se lancer dans une production effective, la plupart des entreprises ont privilégié des stratégies à court terme à la prise de risques et aux aléas de la croissance, en se concentrant sur la production de biens à bas coût. Cela allait contribuer à faire émerger l'un des obstacles au développement de l'industrie manufacturière au Maroc, à savoir un réseau de grands fournisseurs qui ont privilégié les profits tirés de la commercialisation de produits étrangers plutôt que de les fabriquer localement. L'exemple de la Société anonyme marocaine de l'industrie du raffinage (SAMIR) en est une illustration. À la fin des années 1990, l'État a privatisé cette entreprise nationale stratégique qui était l'unique raffinerie de pétrole au Maroc. À partir de 2002, l'État a autorisé les

xv L'Accord multifibres (AMF) est un accord commercial mondial qui a régi le secteur du textile et de l'habillement de 1974 à 2004. Il fixait des quotas d'exportation de textiles et de vêtements pour les pays en développement, comme le Maroc, vers les pays développés. Son objectif était de protéger les industries nationales des pays développés contre l'afflux de tissus et de vêtements bon marché en provenance des pays en développement.

xvi Chercheur à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) en France.

principaux distributeurs à importer du pétrole en franchise de droits. Cette mesure leur a permis d'engranger d'énormes profits, mais au détriment des consommateurs, entraînant une hausse des prix des carburants et accentuant la dépendance énergétique du pays vis-à-vis de l'étranger. Dans le secteur de l'énergie, l'influence sociale des importateurs marocains est particulièrement manifeste. Après avoir mené la SAMIR à la faillite et privé le pays de capacités de stockage de carburant et de toute régulation du marché, les cinq plus grandes entreprises se sont accaparées 70 % du marché, trois d'entre elles détenant à elles seules 53 %⁷² des parts du marché. La faillite de la SAMIR a été délibérément orchestrée : l'investisseur saoudien Mohammed al-Amoudi, qui l'avait acquise pour une somme dérisoire (4 milliards de dirhams, soit 384 millions d'euros), l'a laissée avec des dettes estimées à 43 milliards de dirhams (soit 4 milliards et 128 millions d'euros), dont 12 milliards étaient dus par l'entreprise elle-même.⁷³ La facture a gonflé quand Mohammed al-Amoudi a intenté un procès contre l'État marocain devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements, pour atteindre pas moins de 96 milliards de dirhams (soit 9 milliards et 216 millions d'euros) en 2024, dus aux créanciers marocains, dont environ 80 % sont dus à l'État, notamment aux douanes et au bureau de change, et le reste aux banques et aux fournisseurs.⁷⁴

Les grands capitaux détenus par les « grandes familles », notamment la famille royale, ont adopté une politique de « redéploiement » pour relever les défis de la mondialisation et de la compétitivité internationale. Cette stratégie, de nature principalement clanique, s'est appuyée sur une croissance orientée vers l'expansion extérieure, incluant l'acquisition de sociétés et la participation dans des entreprises privées et semi-publiques lors de leur privatisation.⁷⁵ Elle s'accompagne d'une présence massive dans le secteur financier (banques et assurances) et, plus récemment, de partenariats avec des capitaux internationaux pour s'implanter en Afrique, en se concentrant sur les mêmes secteurs traditionnels : l'immobilier, les infrastructures, la finance et les télécommunications. En conséquence, le grand capital marocain (les principaux fournisseurs, la famille royale et son entourage) est absolument gagnant et n'a aucun intérêt à rompre le cercle vicieux qui freine l'industrialisation de l'économie marocaine.

Les petites et moyennes entreprises (PME) se sont heurtées à ces obstacles et leur activité est restée cantonnée

à la sous-traitance,^{xvii} notamment dans les industries légères (textile). Entre 1986 et 1990, la productivité de ces entreprises a diminué de 30 %, et elles ont continué de souffrir, dans le court terme, du coût élevé des intrants de production et de gestion ainsi que de la faible capitalisation, des limites des capacités organisationnelles et de gestion et d'un retard technologique et numérique, sans compter les insuffisances du marché intérieur dues à une faible demande.⁷⁶

En réalité, le modèle industriel orienté vers l'exportation a eu l'effet inverse de l'objectif escompté : un déficit commercial persistant et croissant. Pour y remédier, le gouvernement a lancé en 2005 « le Pacte national pour l'émergence industrielle », une nouvelle politique industrielle fondée sur le soutien au secteur privé dans de nouvelles productions spécialisées et tournées vers l'exportation, appelées les « métiers mondiaux au Maroc ».⁷⁷

Le problème ici ne réside pas dans l'exportation en soi, mais dans les conditions socio-politiques qui sous-tendent le choix du modèle industriel axé sur l'exportation, et dans les classes qui le dirigent et en profitent. À ce sujet, l'exemple de Cuba en contexte postrévolutionnaire est bien utile, comme l'écrivait Eduardo Galeano :

En réalité, les cultures pour l'exportation ne sont pas incompatibles avec le bien-être de la population, ni avec le développement économique interne. Après tout, les exportations de sucre à Cubacubaines ont servi de tremplin pour créer un monde nouveau où chacun a accès aux semis du développement et où l'esprit de solidarité est au cœur des relations humaines.⁷⁸

2. Nouvelles politiques industrielles

Dans toute la littérature publiée au cours des deux dernières décennies au Maroc, il existe un consensus sur le fait que l'industrialisation constitue l'axe essentiel du développement. Au début des années 2000, le document célébrant le cinquantième anniversaire de l'indépendance déclarait que les véritables obstacles au développement économique du pays étaient « l'absence d'un environnement propice à l'investissement privé [...] et à la création d'entreprises et de richesses ».⁷⁹ L'objectif de

xvii L'externalisation, également appelée « sous-traitance » (outsourcing), désigne tout accord entre deux parties par lequel la seconde partie réalise pour la première des activités (fabrication de produits, prestation de services) alors qu'elle pourrait effectuer elle-même. <https://tinyurl.com/2ka35u9j>.

la réforme du climat des investissements (réformes législatives, réglementaires et administratives) était de faciliter l'« intégration à l'économie mondiale », notamment avec la signature des accords de partenariat avec l'Union européenne (1996, entrés en vigueur en 2000) et d'un accord de libre-échange avec les États-Unis (2004, entré en vigueur en 2006). Le gouvernement avait déclaré alors que cette ouverture visait à « lier la production du pays à celle de ses partenaires et à développer son potentiel en termes de croissance et de rentabilité ». ⁸⁰ Pour ce faire, l'État avait lancé le slogan « Améliorer la compétitivité des secteurs d'exportation », en mettant l'accent sur les « métiers mondiaux au Maroc », ⁸¹ présentés comme un pont pour parvenir à une transformation structurelle de l'économie marocaine.

2.1. Plans de décollage (2005-2020)

S'appuyant sur une étude du cabinet de conseil international McKinsey ⁸² et inspirée du modèle mexicain des « maquiladoras », ^{xviii} le Maroc a lancé son Plan de décollage industriel en 2005. Selon *l'Économiste*, cette étude est un « document hautement confidentiel et controversé » mais également « encore une étude de plus au coût exorbitant et aux résultats minimes ». ⁸³ Malgré cela – ou peut-être à cause de cela, l'étude de McKinsey a reçu un soutien important de la Banque mondiale. ⁸⁴

Le Plan Émergence industrielle avait pour objectif d'accélérer la modernisation du secteur industriel et de renforcer sa compétitivité dans un contexte d'ouverture croissante de l'économie nationale au marché mondial et de concurrence accrue. Il s'agissait pour cela d'attirer de nouveaux investissements industriels au Maroc, de développer les secteurs où le pays possède un avantage concurrentiel (automobile, électronique, aéronautique etc.) et de réorienter les exportations vers les marchés à forte croissance. Il était prévu que le programme parvienne en 2015 à une croissance de 6 %, à une valeur ajoutée de 53 milliards de dirhams (5 milliards et 88 millions d'euros) et à la création de plus de 250 000 emplois directs. ⁸⁵

xviii Les Maquiladoras sont des zones industrielles situées à la frontière entre le Mexique et les États-Unis, où des usines américaines importent des matières premières et des composants en franchise de droits depuis le marché américain pour les assembler ou les fabriquer au Mexique. Les produits finis (dispositifs médicaux, biens de consommation, électronique et automobiles) sont ensuite réexportés vers le marché américain. La première de ces usines a été créée au Mexique en 1961 dans le but de dynamiser l'économie locale et d'attirer les investissements directs étrangers, notamment américains.

La deuxième édition du Plan Émergence industrielle (Pacte national de relance industrielle 2009-2015) était axée sur six métiers mondiaux, que l'on peut classer selon leur compétitivité croissante. Les secteurs à faible compétitivité sont liés à l'innovation technologique (localisation, automobile et aéronautique). Les trois autres secteurs (électronique, agroalimentaire et textile-cuir) sont très compétitifs et présentent un niveau de technologie moyen. ⁸⁶

Afin d'atteindre ces objectifs, la politique industrielle de l'État s'est appuyée sur ce qu'elle a appelé des « initiatives pour renforcer l'attractivité », ⁸⁷ telles que :

Les infrastructures

Garantir des infrastructures performantes en développant des plateformes industrielles intégrées dédiées aux exportations et à l'industrie automobile, afin d'assurer une capacité suffisante pour soutenir le développement de ces secteurs, et pour lancer de futures zones industrielles qui seront appelées « plateformes industrielles intégrées ». Ces projets, financés par des fonds publics et une politique d'emprunts massifs, ont été nommés « grands ateliers » : ports, aéroports, autoroutes, voies de contournement, voies rapides, installations d'ingénierie, lignes ferroviaires à grande vitesse, tramways, complexes industriels intégrés, pôles technologiques, aménagement des artères principales des grandes villes, des corniches et des villes nouvelles. Les investissements ont atteint 30 % du PIB, principalement consacrés aux infrastructures et financés par des emprunts extérieurs. C'est pourquoi Najib Akesbi a prévu que ces investissements :

[...] alimenteront la crise de la dette à venir. Les entreprises publiques impliquées dans « les grands ateliers » – à quelques exceptions près – sont confrontées à d'importantes difficultés financières et à un endettement considérable. Parmi elles figurent l'Office national des chemins de fer et des routes du Maroc, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et l'Agence nationale pour l'énergie durable (MASEN) [...] ⁸⁸

Les investissements publics dans les infrastructures ont atteint des volumes considérables, comme le détaille ci-après un rapport du Haut-Commissariat à la Planification (janvier 2016) :

Les investissements ont triplé entre 2000 et 2014 (passant d'environ 98 milliards de dirhams à près de 273 milliards de dirhams, soit d'environ 9 milliards et 408 millions d'euros à 26 milliards et 208 millions d'euros). Les efforts d'investissement se sont concentrés sur les

infrastructures et la construction, passant de 45 milliards de dirhams (4 milliards et 320 millions d'euros) à 139 milliards de dirhams (13 milliards et 344 millions d'euros); la part des dépenses d'investissement dans la construction passant de 45,5 % en 1999 à 51 % en 2014. En conséquence, le taux d'investissement global est passé de 24,8 % en 1999 à 35,1 % en 2010, puis à 32 % en 2014.⁸⁹

Seulement, cet effort d'investissement a été réalisé presque en vain, car le rapport du Haut-Commissariat, mentionné ci-dessus, mentionne une « faible efficacité des investissements », notant que les « pays émergents et en développement » ont réalisé une forte croissance économique, à un taux de 6 % à la fin de la période 2000-2014, et ce, avec un taux d'investissement d'environ 28 %, donc inférieur à celui du Maroc (30 %), qui, lui, a réalisé un taux de croissance beaucoup plus faible de 4,6 %.⁹⁰

Najib Akesbi a critiqué les investissements étatiques dans les infrastructures, affirmant qu'ils constituent « un soutien pour le capital privé et une aide du trésor public pour améliorer les conditions de sa rentabilité ». Il a souligné que cet effort d'investissement se fait généralement au détriment du financement des services publics essentiels et vitaux pour une grande majorité de la population, tels que l'éducation, la santé, la protection sociale et les transports publics.⁹¹ Pourtant, le principal problème de ces investissements massifs dans les infrastructures est qu'il s'agit d'immobiliser des sommes considérables du capital (dit « le capital patient ») dans des projets, tandis que l'État attend du secteur privé (notamment étranger) de bien vouloir venir les exploiter, et dont les retours réels sur investissement sont bien inférieurs à leurs véritables coûts matériels, sociaux et environnementaux. Si ces investissements étaient orientés vers la création d'unités de production concrètes (industrielles et agricoles) et vers le financement de programmes publics (logement, éducation et santé), leur efficacité et leurs retombées sociales auraient été bien supérieures à celles d'une croissance impulsée par le secteur privé.

Amélioration du climat des affaires

En 2003, l'État a promulgué une nouvelle loi du travail (Code du travail), qui devait réguler les relations professionnelles, et réformer le système éducatif en développant la formation professionnelle et en encourageant des spécialisations adaptées aux nouvelles orientations du marché. De plus, et après des décennies de reports, une loi a été finalement promulguée en septembre 2025 qui

criminalise le droit de grève. En décembre 2022, la nouvelle Charte de l'Investissement a été publiée, offrant des incitations si conséquentes que les investisseurs étrangers ne pouvaient qu'être alléchés, avec notamment la possibilité de « transférer les bénéfices nets sans limite du montant ni de la durée ». De même, la charte annonçait que l'État devait « préparer des zones d'activités dans les secteurs de l'industrie, de la logistique, du commerce, du tourisme et des services qui répondent aux besoins des investisseurs, et assurer leur développement et leur exploitation ».

Toutes ces tentatives de séduire les investisseurs étrangers par le biais d'incitations, telles que celles prévues par la Charte de l'Investissement, n'ont pas donné les résultats escomptés (voir ci-dessous). En effet, le Maroc n'est pas le seul pays à proposer de telles incitations, et cette course risque de bloquer ses ressources financières, pour un pays déjà lourdement endetté⁹² et manquant de financement pour ses projets industriels. Par ailleurs, les amendements successifs du droit du travail qui aggravent la précarité de l'emploi, notamment en matière de salaires, de stabilité de l'emploi et de risque de chômage massif, étouffent toujours plus un marché intérieur déjà restreint, freinant ainsi les possibilités d'un développement de l'industrie locale.

Promotion et commercialisation de la nouvelle offre mondiale des métiers mondiaux au Maroc

Le gouvernement a lancé un plan de promotion et de commercialisation à l'international des atouts du Maroc afin d'attirer des investissements et de créer des emplois. Aussi, l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE) a été créée en 2009, chargée de développer et de promouvoir les investissements dans le pays. L'État lui a confié une double mission : promouvoir les atouts du Maroc pour les secteurs émergents à l'échelle mondiale, et encourager les investissements dans tous les secteurs de l'économie nationale.

Outre ces dispositions, le gouvernement a lancé d'autres mesures visant à soutenir l'amélioration de la chaîne de valeur,⁹³ notamment en facilitant l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises (PME).

Il convient de souligner ici que l'État demeure fermement attaché au principe établi tout au long de la période d'application du programme d'ajustement structurel, à savoir que l'État ne doit intervenir dans l'activité productive que pour la soutenir, laissant la tâche de produc-

tion au secteur privé (national et étranger), seul capable de stimuler la croissance. Nous examinerons ci-dessous dans quelle mesure cet objectif a été atteint.

2.2. Évaluation des nouvelles politiques industrielles / Les métiers mondiaux au Maroc

En 2014, la troisième version des plans « Émergence » intitulée « Plan d'accélération industrielle 2014-2020 » a été lancée, après l'évaluation des deux plans précédents (le Plan Émergence 2005 et le Pacte national pour l'émergence industrielle 2009-2015). Un rapport de 2014 de l'Institut royal des études stratégiques (IRES) avait conclu que les deux versions précédentes n'avaient pas atteint leurs objectifs, pointant du doigt le « manque relatif de compétitivité de l'industrie marocaine ». Le rapport attribuait cette défaillance aux « contraintes transversales et institutionnelles qui entravent la transformation structurelle de l'économie et la modernisation de la base de production industrielle ».⁹⁴ Ce rapport de l'IRES a servi de base à la littérature publiée entre 2017 et 2021, notamment au rapport de la Banque Mondiale intitulé « Maroc 2040: Investir dans le capital immatériel ». Toute cette littérature insiste sur le fait que la réforme institutionnelle (administrative, organisationnelle et législative), ou ce que l'on appelle la bonne gouvernance, est ce qui encouragera l'investissement privé (tant national qu'étranger), lequel permettra le décollage industriel tant attendu.

Pour évaluer les performances des métiers mondiaux émergents, nous allons nous concentrer sur le secteur automobile, compte tenu du fait que ce secteur a attiré le plus d'investissements directs étrangers et qu'il est le plus couvert médiatiquement.

Le secteur automobile est implanté de longue date au Maroc.⁹⁵ En 1959, la société Somaca a été fondée à l'initiative de l'État marocain, avec l'assistance technique de Fiat (Italie) et de Simca (France). L'État détenait 38 % du capital de l'entreprise, tandis que Fiat et Simca en possédaient chacune 20 %. La production a atteint un niveau record en 1975, avec 25 000 unités produites, avant de chuter en 1980 (16 000 unités). En 1992, le Maroc a supprimé tous les droits de douane sur les voitures d'occasion importées. La production de Somaca a immédiatement chuté à 4 000 unités de petits modèles économiques comme la Fiat Uno. Dès le début des années 2000, des entreprises françaises (comme Renault

notamment) ont commencé à faire main basse sur Somaca, la transformant en société anonyme détenue à 91 % par Renault SAS et à 8 % par Renault Maroc, le 1 % restant étant détenu par des actionnaires privés. L'histoire de la Somaca illustre la trajectoire des politiques industrielles au Maroc depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, démontrant comment la libéralisation des échanges a réduit la base industrielle déjà étriquée du pays et ouvert la voie aux capitaux étrangers pour s'en emparer.

Les chiffres officiels présentent le secteur automobile comme une histoire de réussite de l'industrialisation du Maroc, du fait de son intégration dans la chaîne de valeur mondiale. Une étude publiée par l'Institut royal des études stratégiques en février 2022 détaille ce succès :

- Le Maroc figure parmi les 20 premiers pays producteurs d'automobiles au monde. En 2019, il sera le deuxième producteur de véhicules automobiles sur le continent africain (après l'Afrique du Sud) et le premier producteur de voitures de tourisme.

- Sa production a atteint 402 085 véhicules en 2018, soit une hausse de 6,7 % par rapport à 2017 (376 826 véhicules).

- Le secteur automobile représente 29 % des exportations totales du pays. Il est le premier secteur exportateur depuis 2014, devant l'agriculture et les phosphates.⁹⁶

Mais le progrès s'arrête là. Ce sont des industries étrangères qui réalisent ces performances, et non les industries marocaines, un fait que masquent les chiffres relatifs au volume de production, aux exportations et aux classements mondiaux.

2.3. Évaluation : Une lecture critique

Intégration aux chaînes de valeur

L'intégration aux chaînes de valeur mondiales grâce aux métiers mondiaux a été présentée comme une voie pour industrialiser le pays et diversifier sa production. C'est ainsi que le journal marocain *L'Économiste* a commenté le rapport McKinsey, qui a fait du secteur automobile le pilier du plan de relance industrielle : « C'est une véritable baguette magique qui est en mesure de sortir l'économie marocaine de sa stagnation actuelle ».⁹⁷

Les initiatives pour attirer des investissements étrangers ont largement présenté cette intégration comme levier et

moteur de développement. De nombreux documents, officiels et non officiels, ont déclaré que l'objectif a été atteint dans une certaine mesure. Ainsi, l'étude de l'Institut royal des études stratégiques (février 2022) faisait état d'un taux d'intégration^{xix} de 50 % pour le secteur automobile,⁹⁸ tandis que l'économiste Larabi Jaïdi, membre de l'Association marocaine des économistes, avance un taux de 60 %, avec l'ambition d'atteindre 80 %.⁹⁹

Les chiffres varient, mais le constat reste le même: le Maroc est devenu le leader industriel en Afrique du Nord. Cependant, d'autres travaux soulignent sans détour le caractère trompeur de cette réussite. Pauline Lectard^{xx} et Alain Piveteau soulignent à ce propos :

Même si les secteurs de nouvelle spécialisation, comme l'automobile ou l'aéronautique et l'électronique, présentent un dynamisme bien réel jusqu'à modifier le profil des exportations, leur poids direct et indirect dans l'économie nationale (taille et contribution à la VA manufacturière) ne permet pas de transformer significativement la structure de production.¹⁰⁰

Même l'Institut royal des études stratégiques (IRES), qui avait chanté les louanges des nouvelles politiques industrielles (métiers mondiaux), a déclaré que les résultats étaient décevants :

Le fait que certaines branches industrielles ont profité de ce dynamisme (automobile, aéronautique...) et pas d'autres branches (agro-industrie, textiles, etc.) a rendu le bilan global mitigé et même en deçà des attentes.¹⁰¹

Tandis que Najib Akesbi a insisté sur le fait que « cette diversification des exportations, due à l'essor des « produits manufacturés », se limite au cadre de la « sous-traitance »,¹⁰² Hassan Amili a critiqué de son côté le discours excessif concernant les taux d'intégration locale, qui auraient atteint respectivement 65 % pour les activités d'assemblage et 85 % pour la fabrication de moteurs dans le secteur automobile. Il a souligné que les investisseurs de ce secteur sont principalement des entreprises étrangères, ajoutant :

L'essentiel des entreprises est constitué par les filiales de groupes étrangers, la France en tête. Parmi les grands groupes internationaux ayant investi au Maroc figurent Boeing (USA), EADS (maison-mère d'Airbus,

Europe), Bombardier (Canada), Safran (France), Daher (France), Zodiac Aerospace (France). Certains groupes ont implanté plus d'une filiale au Maroc; la France y possède au moins six unités. La présence des entreprises marocaines est très faible. En guise de conclusion à son article, Hassan Amilitermine par cette phrase très significative: « Il y a davantage de production "Made in Morocco" avec la pénétration des IDE [investissements directs étrangers], mais pas assez de production "Made by Morocco" ». ¹⁰³

D'une manière générale, on peut dire qu'une forme de désengagement précoce vis-à-vis de l'industrialisation s'est produite au Maroc dès le début des années 1980, qui s'est déroulée en deux phases comme l'explique Alain Piveteau :

Deux tendances distinctes se dégagent durant cette période... Pendant la période de l'ajustement structurel (1983-1993) et jusqu'à la période de sécheresse de 1994-1995, le secteur des activités agricoles et de la pêche était en hausse au détriment du secteur secondaire. Puis il a commencé à décliner au profit du seul secteur tertiaire, qui représentait, au début des années 1980, plus de 50 % du PIB et a atteint presque 60 % ces dernières années. En définitive, depuis l'indépendance, la stabilité et la baisse de la contribution directe relative des industries à la création de richesses constituent la caractéristique déterminante de l'économie, que l'on considère les prix courants ou constants.¹⁰⁴

Dans une autre analyse, Alain Piveteau déclare :

En dépit d'un réel volontarisme des autorités publiques au cours de cette dernière phase, les bifurcations et diversifications sectorielles ciblées pourraient continuer d'être fragiles et de dépendre, en grande partie, du redéploiement spatial des firmes européennes.¹⁰⁵

Cela signifie que les plans de relance économique, axés sur les métiers mondiaux du Maroc (dont le secteur automobile), répondaient à un changement de stratégie des multinationales et non pas à un besoin interne de développement de l'économie marocaine. Le Maroc a besoin, par exemple, d'une industrie nationale de matériel agricole, qui est entièrement importé, et non pas de voitures particulières, dont la plupart sont exportées vers le marché européen.

Le coût de l'attraction des investissements étrangers

Le coût de cette stratégie d'attraction s'est avéré très élevé pour un rendement très modeste. Lahcen El Ameli a écrit à ce sujet :

xix Le taux d'intégration dans une chaîne de valeur mesure la proportion des activités ou de composants de produits réalisés par une seule entreprise ou au sein d'un pays donné, par rapport à ceux sous-traités à des tiers. Un taux d'intégration élevé signifie qu'une entreprise ou un pays maîtrise une part importante du processus de production en interne, des matières premières au produit fini, et vice versa.

xx Maître de conférences à l'Université de Montpellier en France.

S'il est vrai que le Maroc a bénéficié d'importants flux d'IDE au cours des quinze dernières années en comparaison à la période antérieure, on doit reconnaître aussi que dans le cas des grands projets, l'économie d'accueil supporte un coût considérable du fait de ces investissements, coût qu'il est impératif d'évaluer de façon rigoureuse et de prendre en compte dans le cadre d'une évaluation coût/avantages des IDE pour s'assurer de l'apport de ces derniers pour le pays.¹⁰⁶

Voici quelques-uns des coûts consentis, listés par Lahcen El Ameli :

- Une longue liste d'avantages et d'incitations offerts aux capitaux étrangers, notamment des aides et encouragements financiers substantiels ;
- De nombreux avantages fiscaux (exonération de l'impôt sur les sociétés et de la taxe à l'exportation pendant cinq ans, avant l'application d'un taux d'imposition des sociétés de 8,75 %, ainsi que l'exonération de taxe sur la valeur ajoutée (TVA, etc.).

La Banque centrale du Maroc n'a pas manqué d'intervenir dans le débat, déclarant dans un rapport de 2014 : « S'il est admis que le Maroc a bénéficié d'importantes entrées de capitaux ces dernières années », la question reste de savoir « dans quelle mesure ces capitaux ont contribué à la croissance et à l'emploi. Par ailleurs, les flux des bénéfices sortants ont commencé à peser lourdement sur la balance des paiements ». ¹⁰⁷

Malgré toutes les incitations, il est apparu clairement que les capitaux étrangers n'étaient pas aisés à attirer. Car en dépit des chiffres présentés, le Maroc se situe au bas de la liste des destinations attractives pour l'investissement, un point relevé par Najib Akesbi dans son ouvrage *L'économie marocaine sous plafond de verre* :

Ces investissements représentent une part infime par rapport aux investissements directs étrangers dans le monde, ou même dans les pays en développement. Ainsi, en 2019, les investissements directs étrangers réalisés au Maroc, d'un montant de 1,7 milliard de dollars, ne représentaient que 0,7 % des investissements directs étrangers dans le monde, 0,3% de ceux réalisés dans les pays en développement et 2,9 % de ceux effectués dans la région Moyen-Orient/Afrique du Nord.¹⁰⁸

Le Maroc est à la 13^e place sur 20 pays africains en termes d'attraction des investissements directs étrangers.¹⁰⁹ Dans son rapport annuel 2023, l'Office des changes indique que les flux d'IDE vers le Maroc ont baissé de 51 % en 2022, et que la plupart de ces investissements privilégient les secteurs non-manufacturiers tels que

l'immobilier, les transports et l'entreposage, ainsi que les activités financières et d'assurance. En 2023, ces trois secteurs représentaient 84,7 % du total des IDE au Maroc.¹¹⁰

2.4. Évaluation générale du modèle d'industrialisation axé sur l'exportation

À cause des limites du marché intérieur, les politiques industrielles de l'État ont été systématiquement orientées vers la satisfaction des besoins des marchés étrangers. Dans le secteur automobile, par exemple, 90 % de la production était destinée à l'exportation, dont 80 % vers le marché européen.¹¹¹ Mais, ces chiffres cachent d'autres réalités concernant les coûts supportés par l'économie marocaine du fait de ces choix.

L'industrie marocaine s'est trouvée à ce stade confrontée à la même situation qu'à l'époque de la politique de substitution aux importations, c'est-à-dire à l'obligation d'importer les biens d'équipement, ce qui creuse encore plus le déficit commercial. L'évolution de la structure des exportations marocaines et l'augmentation relative du produit fini ne sont pas parvenues à réduire le déficit commercial. Najib Akesbi en donne la cause :

Outre notre dépendance persistante aux importations "essentielles", cette situation s'explique aussi par le modèle de sous-traitance adopté, car celui-ci promeut l'exportation de produits industriels, mais à partir des importations qui y sont associées, et donc à partir d'une valeur ajoutée locale relativement faible. Il s'agit d'une nouvelle relation de dépendance qui conditionne le développement des exportations à celui des importations et perpétue les fondements d'une relation inégale.¹¹²

Le Maroc présente le ratio importations/exportations le plus élevé.^{xxi} Depuis le début des années 2000 jusqu'à 2020, ce ratio a atteint 23 %, c'est-à-dire plus que l'Égypte (8,6 %), le Brésil (11,9 %), le Chili (12 %), la Turquie (20,3 %) et l'Afrique du Sud (20,5 %). Comme présenté dans le Tableau 2, le Maroc a été le premier importateur d'intrants (24,3 %) durant la décennie 2010-2020.¹¹³

xxi Le ratio exportations/importations correspond à la part des intrants importés dans les exportations totales. Cet indicateur reflète la contribution d'un pays en tant qu'utilisateur d'intrants étrangers.



Plusieurs entreprises internationales ont été directement impliquées dans l'installation de micro-centrales photovoltaïques (PV) dans des régions reculées du Maroc. (Crédit: Isofoton)

Tableau 2 : Ratio moyen des importations/exportations entre les années 2010 et 2020

Pays	Maroc	Afrique du Sud	Turquie	Chili	Brésil	Egypte
Moyenne	24.3%	20.5%	20.3%	12%	11.9%	8.6%

Les déficits de la balance commerciale et de la balance des paiements sont comblés par une politique d'emprunts massifs, tandis que la faiblesse du pouvoir d'achat est compensée par une politique de crédit élargie afin de soutenir la demande. Le rapport de la Banque mondiale (2017) a attribué la croissance du Maroc (au cours de la décennie précédant le rapport) à la « demande intérieure, compte tenu du niveau d'endettement élevé de l'État, des entreprises et des ménages ». ¹¹⁴ Or, ce type de croissance est précaire et tient en équilibre instable; toute crise liée à l'un ou l'autre des cycles de la dette risquant d'anéantir les prévisions de croissance annoncées.

Le Plan d'accélération industrielle (2014-2020) avait pour objectif d'améliorer l'intégration aux chaînes de valeur mondiales en renforçant les liens entre les multinationales et les entreprises locales, mais les résultats obtenus, là aussi, semblent avoir donné matière à controverse. Un rapport de la Banque mondiale indique que le succès du Maroc reste relatif, bien que le pays soit solidement intégré aux chaînes de valeur mondiales – au même titre que la Tunisie – notamment celles impliquant les pays de l'Union Européenne. Le rapport ajoute que le Maroc a réussi à transformer son économie, en passant d'une économie principalement axée sur l'exportation de matières premières dans les années 1980 et 1990 à une économie exportatrice de produits à plus forte valeur ajoutée, notamment dans les secteurs de l'électronique, de l'automobile et de l'aéronautique. ¹¹⁵ Cependant, conclut le rapport, ce succès reste limité, car ces secteurs sont dominés par des entreprises étrangères. De plus, la spécialisation du Maroc dans cette intégration ne dépasse pas une part relativement faible de la valeur ajoutée avec une prédominance des étapes à forte intensité de main-d'œuvre dans les processus de production, en particulier l'assemblage, les connexions électriques et l'ergonomie dans l'industrie automobile. ¹¹⁶ Un document intitulé « Études économiques de l'OCDE au Maroc » (septembre 2024) conclut que :

Depuis le début des années 2000, la priorité est donnée à la stabilité macroéconomique; le développement du secteur privé est davantage encouragé et l'industrie s'est développée, notamment grâce à l'investissement étrang-

er, même si les services et l'agriculture continuent de jouer un rôle important dans l'économie. ¹¹⁷

Vingt ans après la mise en œuvre de nouvelles politiques industrielles, on peut en conclure que le Maroc se retrouve au point de départ, comme le reconnaît un document officiel intitulé « Stratégie bas carbone à long terme MAROC 2050 » :

La croissance de l'économie marocaine est encore tributaire de l'agriculture et donc exposée aux effets du changement climatique. L'économie du Maroc est également caractérisée par son évolution vers une économie dominée par le secteur tertiaire, où les services de pointe ont représenté en moyenne 51,2 % du PIB entre 2008 et 2018, contre 15,6 % pour l'industrie manufacturière hors raffinage. La plupart de ces services ont une faible valeur ajoutée. ¹¹⁸

De manière générale, nous pouvons nous en tenir à cette évaluation exhaustive réalisée par les institutions qui ont été elles-mêmes à l'origine des choix effectués à cet égard, à savoir la Banque mondiale et la Société financière internationale (SFI), qui ont estimé dans leurs rapports respectifs (juin 2019), que « L'économie marocaine reste tributaire du succès de quelques rares produits sur les marchés traditionnels et peine à grimper dans la chaîne de valeur. Même pour le secteur automobile, les exportations sont dominées par un nombre limité de constructeurs étrangers. » ¹¹⁹

Le contexte a changé, mais le Maroc a persisté dans sa stratégie d'une industrialisation orientée vers l'exportation. Et bien que le Rapport 2013 de la CNUCED sur le commerce et le développement ait confirmé que ce modèle de croissance n'est pas « viable » après la Grande Récession (2008-2009), marquée par une baisse de la demande de consommation dans les pays développés, l'État marocain reste déterminé à considérer ces anciennes stratégies de croissance liées à l'exportation comme la seule option envisageable. Il a simplement opéré une adaptation partielle du système conceptuel, face à la crise déclenchée par la pandémie de COVID-19 et aux ruptures qu'elle a engendrées dans les chaînes d'approvisionnement et de valeur mondiales.

À l'issue de la pandémie, la littérature officielle a commencé à évoquer la « souveraineté économique ». Un discours abondant sur la « transition vers une économie verte » et la « croissance verte » est alors apparu, nourri par les mesures européennes prises en faveur de la neutralité carbone, mais sans en changer l'orientation à laquelle les changements récents ont été incorporés, notamment le fait de tirer parti de la relocalisation des

chaînes de valeur mondiales.

Par ailleurs, de nombreux travaux ont mis en doute l'idée que l'intégration aux chaînes de valeur mondiales favorise l'industrialisation des pays en développement. Nous nous contentons ici d'une étude de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, qui analyse deux changements dans l'environnement économique mondial ayant rendu impossible aujourd'hui pour les pays pauvres, notamment africains, de tirer profit des expériences passées des pays économiquement plus avancés. Le premier changement est le rétrécissement du champ d'action des politiques économiques dû à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et à la multiplication des accords commerciaux et d'investissement bilatéraux (et parfois régionaux). Le second est la recrudescence et le renforcement des chaînes de valeur mondiales dominées par les multinationales, ce qui a rendu les politiques industrielles « nationales » moins efficaces et moins productives.¹²⁰

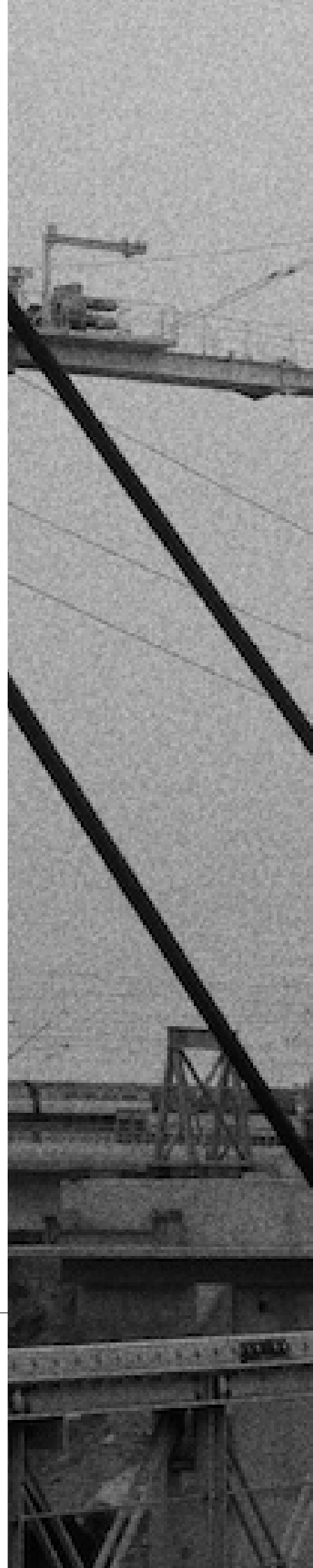
Chapitre 4

Pleins feux des politiques publiques vertes au Maroc

Nous avons choisi de nous intéresser au concept de « politiques publiques vertes » car la littérature consultée - y compris les publications officielles - n'en font pas état. Par ce concept nous entendons l'ensemble des mécanismes et procédures visant à atteindre les objectifs énoncés dans ces textes : « transition vers une économie verte », « croissance verte », « décarbonation », etc. Il existe une profusion de documents officiels qui abordent ce sujet sous ses différents angles.

Au Maroc, ni l'élite économique ni le régime en place ne nient l'existence du changement climatique et ses effets catastrophiques sur le pays. Les documents officiels regorgent de concepts tels que « développement durable », « transition vers une économie verte », « croissance verte », « décarbonation », etc.

Un pont à usage industriel et des grues installés dans la ville côtière de Temara. (Crédit : Othmane Bekkar)





1. Le contexte

L'intérêt pour les investissements verts s'est manifesté très tôt au Maroc. C'est dans la conjoncture de la crise énergétique ayant accompagné la crise financière et économique de 2008-2009, que le pays a lancé la « Stratégie nationale pour le développement durable », motivée à l'époque par le coût élevé des importations de combustibles et leur impact sur la balance commerciale et celle des paiements. Il faut rappeler que plus de 90 % des besoins énergétiques du Maroc étaient – et sont toujours – assurés par les importations.

Bien avant cela, il existait déjà dans les publications officielles une prise de conscience de la dimension environnementale, du changement climatique et de leur impact sur la performance économique. Un document paru en 2005, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Maroc, évoquait « des changements climatiques sérieux, qui mènent vers un changement structurel ». Le document évoquait « Les diverses conventions internationales émanant du sommet de Rio de Janeiro ... [qui] ont permis au Maroc de s'inscrire dans cette dynamique et de produire ses propres programmes et approches ... découlant de son adhésion en 2002 au Protocole de Kyoto. »¹²¹

Cette attention précoce portée à la question environnementale s'explique par la vulnérabilité de l'économie marocaine face au changement climatique. Au Maroc, l'évolution du PIB reste tributaire du secteur agricole, lui-même très sensible aux fluctuations climatiques.¹²² Si on ajoute à cela le poids de la facture des importations énergétiques, on mesure à quelle point l'économie marocaine se trouve confrontée à des difficultés qui freinent ses objectifs ambitieux de décollage économique annoncés au début des années 2000, et rétrécissent fortement les « marges financières » que l'État aurait voulu utiliser pour promouvoir l'investissement. Dès lors, les promesses de financement vert formulées lors des conférences sur le climat, notamment depuis 2010, lorsque les pays développés se sont engagés à verser 100 milliards de dollars aux pays en développement d'ici 2020, revêtent une importance considérable. Le Maroc y a vu une opportunité d'obtenir de nouveaux financements avantageux.

En 2016, le Maroc a accueilli la Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP22). Auparavant, le pays avait accueilli la COP7 en 2001. Malgré sa part limitée dans les émissions mondiales de gaz à effet

de serre (0,2 %),¹²³ le Maroc a soumis en 2016 sa contribution déterminée au niveau national (CDN), suivi en 2021 d'une version révisée.

L'intérêt pour les politiques publiques vertes s'est accru à la suite de l'annonce par l'Union européenne du « Pacte vert » à la fin de l'année 2019, et s'est accentué en raison de la pandémie de COVID-19, de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine et des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. La question est devenue incontournable après la mise en place par l'Union européenne de son Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF),¹²⁴ entré en vigueur en 2023, en parallèle de l'escalade du conflit entre la Chine et les États-Unis concernant les minéraux stratégiques et critiques¹²⁵ utilisés dans la fabrication des batteries de véhicules électriques. C'est ce que la « Stratégie Bas Carbone à Long Terme – 2050 » publiée par le ministère marocain de la Transition énergétique et du Développement durable (octobre 2021) qualifie de :

« Positionnement proactif dans un environnement international et régional en pleine mutation », évoquant « les opportunités d'améliorer la position commerciale et exportatrice du Maroc : le Pacte vert pour l'Europe et la possibilité d'ajuster le contenu carbone des importations aux frontières de l'UE. »¹²⁶

2. Textes officiels marocains sur les politiques publiques vertes

Comme mentionné précédemment, on observe une surabondance de documents officiels sur la « transition vers une économie verte » et la « croissance verte ». Cependant, trois documents fondateurs en constituent la base :

- La Constitution de 2011, dont le préambule et plusieurs articles abordent explicitement du développement durable.
- La Stratégie nationale de développement durable¹²⁷ d'octobre 2017 : Elle vise à accélérer la transition vers une économie verte et inclusive d'ici à 2030.
- Le Nouveau modèle de développement¹²⁸ annoncé en avril 2021 : Ce document met également l'accent sur l'engagement envers les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, tout en soulignant qu'il serait « difficile d'y parvenir sans un véritable changement de cap dans le processus de développement ».

Il est intéressant de relever que ces trois documents de

référence s'accordent sur le rôle important du secteur privé dans la mise en œuvre des politiques visant à atteindre les objectifs du développement durable à l'horizon 2030. L'article 35 de la Constitution de 2011 place la priorité du développement durable en deuxième position, après la liberté d'initiative et l'entrepreneuriat : « L'État garantit la liberté d'initiative et de l'entrepreneuriat, ainsi que la libre concurrence. Il œuvre également à la réalisation du développement humain durable... ».

La Stratégie nationale de développement durable recommande quant à elle que : « Le secteur privé doit participer activement à l'élaboration de solutions durables (industrie, transport, construction et énergie) ».

Cette orientation s'accorde aux exigences fixées par les institutions financières internationales pour les politiques industrielles (voir le chapitre 2). Le document relatif au Nouveau modèle de développement s'inspire de ces exigences lorsqu'il évoque une « nouvelle approche organisationnelle » qui définit l'État comme un « État stratégique, un État protecteur, un État régulateur... », un État « dont le rôle se limite à définir les orientations et les objectifs du développement ». Tandis que la réalisation à proprement parler de ces orientations est confiée aux « principaux acteurs », au premier rang desquels figurent le secteur privé ainsi que le secteur public, mais ce dernier est tenu d'intervenir toujours en partenariat avec le secteur privé. Nous verrons par la suite comment cette vision constitue l'essentiel des documents officiels relatifs aux politiques publiques vertes, comme le montre la « Stratégie Bas Carbone à Long Terme 2050 » publiée par le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable (octobre 2021), qui affirme sans équivoque :

Ainsi, les défis en matière de développement restent importants et seule une plus forte croissance durable, sobre en carbone et résiliente tirée par le secteur privé et génératrice de nouveaux emplois décents, d'équilibres sociaux et territoriaux sera à même d'y faire face.¹²⁹

Le présent chapitre sera organisé selon les thèmes des politiques publiques environnementales, sans étudier ces documents au cas par cas. Cette méthode facilitera l'étude et l'analyse des textes concernés.

2.1. Réduction des émissions de carbone

Le Maroc s'est officiellement engagé en faveur de la décarbonation, comme l'indique le document officiel sur

le « Nouveau modèle de développement » publié en 2021 :

« La communauté internationale est de plus en plus consciente des effets néfastes du changement climatique sur l'équilibre global des écosystèmes... ce qui oblige notre pays à réduire ses émissions de carbone ». Pour l'État, les initiatives de réduction des émissions de carbone représentent « autant d'opportunités industrielles, d'avantages concurrentiels et de création d'emplois. »¹³⁰

En juin 2021, le Maroc a publié la deuxième version de sa contribution déterminée au niveau national (CDN) pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, conformément aux articles 4.2 et 4.11 de l'Accord de Paris, aux paragraphes 23 et 24 de la décision 1/CP.21 et aux autres dispositions pertinentes de l'Accord. Selon ce document, l'objectif global révisé du Maroc est de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 18,3 % d'ici à 2030. Un objectif impératif ; en revanche le document conditionne les possibilités d'accès aux aides et financements climatiques à une réduction s'élevant à 45,5 %.¹³¹ En 2025, l'État a approuvé le renforcement de la capacité nationale à réduire les émissions d'ici à 2035, afin d'atteindre 53 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre, dont une réduction inconditionnelle de 21,6 % réalisée grâce à des ressources financières garanties par le budget national. Une réduction conditionnelle de 31,4 % reste tributaire de la mobilisation du soutien international nécessaire dans les domaines du financement, du transfert de technologies et du renforcement des capacités.¹³²

Outre le taux de réduction, la nouveauté de cette deuxième version réside dans l'intégration d'autres sous-secteurs industriels, à savoir le ciment et les phosphates, alors que le secteur de l'énergie constituait le secteur privilégié visé par la Stratégie nationale pour une énergie durable. Le Maroc avait auparavant annoncé son ambition d'atteindre 52 % de sa production d'électricité installée à partir de sources renouvelables d'ici 2030. Selon la version révisée, le secteur industriel contribuera pour moitié aux efforts nationaux de réduction des émissions d'ici 2030, notamment grâce au seul secteur des phosphates, qui représente 27,5 % des objectifs du Maroc pour 2030.

Le Plan stratégique national d'adaptation (PSNA-2030) a été publié en janvier 2022 par le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable. Il comprenait une orientation stratégique intitulée « Amorcer

une réflexion sur la manière dont le secteur industriel peut s'adapter au changement climatique», et souligne à ce propos qu'avec l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, le gouvernement encourage les entreprises à réaliser les actions prioritaires requises pour sa mise en œuvre, et à allouer les ressources nécessaires à la réalisation de cet objectif.¹³³

Le 13 mars 2023, le Royaume du Maroc et les Nations Unies ont publié un document intitulé «Cadre de Coopération pour le Développement Durable pour la période 2023-2027», qui comprenait à son tour ce qu'il a appelé «une priorité stratégique», consistant à soutenir les efforts de transition environnementale et ceux visant à promouvoir une économie circulaire et à faible émission de carbone.¹³⁴

Notre étude ne peut inclure tous les exemples tirés de la littérature officielle sur le sujet, mais il est certain que le Maroc affiche (au moins dans le principe) un engagement clair en faveur d'une transition vers une économie bas carbone.

Malgré la part négligeable du Maroc dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre (0,2 %), son engagement en faveur de la réduction des émissions de carbone semble motivé par une volonté de préserver sa part d'un marché international désireux d'appliquer des normes environnementales plus strictes. Ceci est explicitement exprimé dans le document du Nouveau Modèle de Développement: «...ce qui impose à notre pays de réduire le taux de ses émissions de carbone afin que ses offres destinées à l'exportation ne soient à l'avenir affectées par une quelconque restriction.»

Puisque la production de l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) constituent une part importante des exportations du Maroc (17 % en 2023),¹³⁵ ce secteur ainsi que ceux du ciment et de l'énergie constituent «le fer de lance du processus de décarbonation de l'économie marocaine».¹³⁶

Le Groupe OCP, géant de la production de phosphates, est donc à l'avant-garde de ce que l'on appelle la «croissance verte». C'est ainsi qu'il a lancé son «Plan d'investissement vert» pour la période 2023-2027, dont l'objectif, selon le site web du Groupe, est d'«accroître les capacités d'extraction minière et de production d'engrais du Groupe OCP. Nous nous sommes également engagés à atteindre la neutralité carbone d'ici 2040».¹³⁷

Un financement de 12 milliards de dollars a été consacré

à la réalisation de cet objectif. Ainsi, les efforts du Groupe ont été salués par la Banque mondiale dans son rapport «Climat et développement au Maroc», publié en octobre 2022: «L'entreprise publique de phosphate... a considérablement réduit son empreinte carbone et s'est fixée pour objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2040», précisant que ces efforts visent à éviter que le Groupe ne perde des parts du marché européen, particulièrement après l'adoption du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières de l'UE. Le rapport ajoute: «Les exportations des produits chimiques (principalement des engrais) vers l'UE pourraient diminuer de 2 à 3 % en vertu du Mécanisme élargi d'Ajustement Carbone aux Frontières de l'UE. Le Maroc a pris des mesures décisives pour «verdir» son industrie du phosphate, grande consommatrice d'énergie et d'eau...».¹³⁸

L'État marocain compte beaucoup sur ce Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières, comme l'indique la «Stratégie bas carbone à long terme -2050»: «Il est possible que les pays clients du Maroc transforment l'imposition de taxes carbone aux frontières en un avantage concurrentiel».¹³⁹

Ce mécanisme européen a toutefois fait l'objet de nombreuses critiques exprimées notamment par la CNUCED (2021), car il impose aux pays en développement des normes environnementales choisies par les pays développés (responsables des émissions), ce qui contredit le principe des responsabilités communes mais différenciées inscrit dans l'Accord de Paris. De plus, utiliser les recettes générées par ces mécanismes dans les pays développés, au lieu de les investir dans l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement, bouleverserait complètement les principes fondamentaux du financement climatique. La CNUCED (2021) ajoute que l'Union européenne prévoit d'utiliser les recettes annuelles, escomptées à 10 milliards d'euros et provenant de ses mécanismes de taxe carbone aux frontières, pour rembourser ses dettes contractées en raison des mesures de relance post-COVID-19.¹⁴⁰

Le marché européen reste, bien entendu, limité pour l'OCP (Office Chérifien des Phosphates). L'Inde, les États-Unis, l'Amérique latine et, plus récemment l'Afrique, constituent ses principaux marchés. La transition écologique du Groupe ne vise donc pas uniquement à se conformer à la réglementation européenne sur la taxe carbone. Dans un pays dépourvu de pétrole et de gaz, l'OCP ambitionne de faire des énergies renouvelables un élément clé de son mix énergétique. La production

d'ammoniac en Europe et dans le monde connaît actuellement d'importantes tensions en raison de l'impact de la hausse des prix du gaz sur les usines. Pour l'OCP, important producteur d'engrais, sécuriser son approvisionnement en ammoniac est stratégique, et pouvoir utiliser un ammoniac bas carbone est encore plus crucial pour l'avenir du secteur.¹⁴¹ Le Groupe vise également à réduire ses coûts de production des engrais en produisant de l'ammoniac vert pour remplacer l'ammoniac importé – un intrant que le Groupe importe intégralement, et dont le volume ne cesse d'augmenter, pour la consommation locale mais surtout pour l'exportation.¹⁴²

Cependant, la stratégie verte du groupe OCP s'inscrit dans le même cadre néolibéral (secteur privé et financement par emprunts) après le changement de statut juridique du Groupe en 2008. Ainsi, l'OCP est passé d'un établissement public à une société à responsabilité limitée,¹⁴³ tandis que la production d'ammoniac vert a été cédée à une entreprise néerlandaise, le bureau d'études industriel Proton Ventures, qui a remporté le projet d'une usine pilote de production d'ammoniac à Jorf Lasfar (premier port minéralier et énergétique d'Afrique) et obtenu un prêt garanti par le fonds d'investissement néerlandais Invest International pour le réaliser.¹⁴⁴

L'OCP recourt aussi à l'endettement extérieur pour financer ses projets verts et a contracté un emprunt de 530 millions d'euros¹⁴⁵ à la fin de 2025. Par ailleurs, la politique du Groupe ne fait l'objet d'aucun contrôle démocratique, pas même de la part du parlement. En mars 2019, un rapport détaillé de la Cour des comptes¹⁴⁶ a été émis par ses membres, mais seul un résumé de 11 pages a été rendu public, occultant les détails au motif que « les aspects couverts par la mission sont sensibles et que la nature des données utilisées pourrait nuire aux intérêts du Groupe si elles sont publiées ». ¹⁴⁷ De même, l'OCP évoque l'investissement vert uniquement par le prisme de la « décarbonation », sans jamais aborder la question de la pollution, à laquelle le rapport de la Cour des comptes de 2019 a fait allusion en quelques points :

L'impact environnemental est lié au problème persistant de l'évacuation des boues issues du lavage des phosphates, si bien que la superficie des bassins utilisés pour stocker ces boues ne cesse d'augmenter. Ceci entraîne la dégradation de vastes étendues de terres, sans parler des impacts environnementaux qui peuvent en découler.

Les progrès du Maroc en matière de décarbonation restent, eux aussi, limités. Dans un article intitulé « Le

Maroc à la COP26 », publié sur le site web du Policy Center for the New South, Rim Berahab et Uri Dadush ont écrit :

Malgré des avancées significatives en termes de décarbonisation, les performances globales du Maroc sont en deçà de ce qui était escompté. » Se référant aux données de la Banque mondiale de 2018, les deux chercheurs ont expliqué que ce qui était considéré comme un résultat positif pour le Maroc provenait plutôt d'un ralentissement de la croissance économique que d'un progrès réel en matière de décarbonation : « Ce bon résultat tient peut-être davantage à l'hypothèse trop optimiste du scénario CNA d'une croissance économique rapide au Maroc qu'aux progrès de la décarbonisation. À titre d'exemple, sur la période 2010-2020, le Maroc a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 2 %, ce qui représente une forte décélération par rapport aux deux décennies précédentes, au cours desquelles son taux de croissance annuel moyen était de 6 %.¹⁴⁸

2.2. Énergies renouvelables

Selon Jawad Mustaqbal (membre d'ATTAC Maroc), malgré l'indépendance politique du Maroc en 1956, le secteur énergétique du pays n'a pas connu d'autre situation que la dépendance. Celle-ci s'explique principalement par les importations de combustibles fossiles, qui représentaient en 2019-2020 environ 90 % de l'approvisionnement total en énergie primaire et répondaient à 80 % des besoins en électricité. Il y a ensuite la dépendance vis-à-vis du secteur privé, qui contrôle aujourd'hui la majeure partie de la production d'électricité (84 %) et la quasi-totalité de la distribution d'énergie.

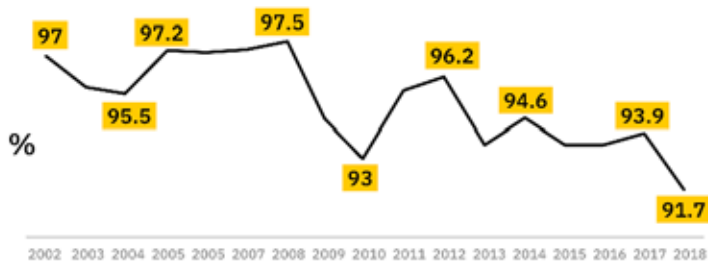
Depuis 2009, le Maroc a lancé sa Stratégie énergétique nationale, qui s'articule autour de deux axes principaux : les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Cette stratégie fixe les objectifs suivants :

- D'ici à 2030, atteindre 52 % de la production électrique installée à partir de sources d'énergie renouvelables, dont 20 % d'énergie solaire, 20 % d'énergie éolienne et 12 % d'énergie hydraulique.
- Réaliser des économies d'énergie d'ici 2030, à hauteur de 20 % par rapport à la tendance actuelle.
- Réduire la consommation d'énergie de 5 % d'ici 2020 et de 20 % d'ici 2030 dans les bâtiments, l'industrie et les transports. D'ici 2030, les économies d'énergie par secteur devront s'élever à 17 % pour l'industrie, 24,5 % pour les transports, 14 % pour les milieux urbains, le

logement et le secteur tertiaire, et 13,5 % pour l'agriculture et la pêche.¹⁴⁹

Outre ces objectifs, la Stratégie élaborée et adoptée dans le contexte de crise énergétique mondiale qui a suivi la crise de 2008-2009 visait donc aussi à réduire la dépendance énergétique et à garantir la sécurité énergétique du pays. Or, d'après les derniers chiffres disponibles sur le site internet du ministère de la Transition énergétique et du Développement durable, les résultats sont très mitigés. D'après un document publié le ministère de l'Énergie, des Minéraux et de l'Environnement intitulé « Chiffres clés du secteur de l'énergie – Édition 2019 », la dépendance énergétique est passée de 97 % en 2002 à 91,7 % en 2018.¹⁵⁰

Figure 1 : Évolution du taux de dépendance énergétique



Source: Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable

En ce qui concerne le mix énergétique, les résultats restent aussi très modestes, comme le montre ce tableau sur la composition de la consommation de l'énergie entre 2002 et 2018, tiré du même document publié par le Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable.

Tableau 3 : Composition de la consommation d'énergie en pourcentage (%) 2002 - 2018

	Produits pétroliers	Charbon	Gaz naturel	Énergie solaire	Énergie éolienne	Énergie hydro-électrique	Électricité échangée
2002	61.7	31.9	0.4	0	0.5	2.1	3.5
2018	53.2	29.9	4.8	1.2	4.7	2.1	4.1

Source: Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable

Si l'objectif fixé par la Stratégie énergétique nationale (2009) est d'atteindre 52% de l'énergie électrique échangée à partir de sources d'énergie renouvelables d'ici

2030, selon un rapport de l'Autorité nationale de régulation de l'électricité (ANRE), il s'avère que la part d'énergie produite à partir de sources renouvelables n'avait atteint que 18,1 % en 2022. En réalité, la production a même diminué de 7,8 % par rapport à celle de 2021, et dans le même temps, le rapport a reconnu qu'il existait une « tendance à la hausse de l'utilisation du carbone, sur la période entre 2010 et 2022, avec un taux de croissance annuelle de 8,5 % ».¹⁵¹

Selon Najib Akkesbi, les projets d'énergies renouvelables ont connu « des retards cumulés dans leur production. Au regard des objectifs fixés pour 2020, la capacité de production d'énergie solaire ne représente que 41 % et la part des énergies renouvelables dans la production totale n'excède pas 17,8 % ».¹⁵²

De son côté, l'Alliance marocaine pour le climat et le développement durable a exprimé, une critique partielle, relative à la gestion de la transition :

La transition énergétique au Maroc se manifeste principalement par la construction à grande échelle de centrales d'énergies renouvelables à haute tension, tandis que d'autres projets relatifs à la production décentralisée, l'accès aux réseaux moyenne et basse tension, l'auto-production et l'efficacité énergétique sont clairement à la traîne en raison de l'inefficacité du cadre législatif et réglementaire, et du manque de ressources et de financements importants.¹⁵³

Les énergies renouvelables au Maroc ont récemment bénéficié de nombreux investissements, notamment les énergies solaire, éolienne et l'hydrogène vert. Mais la plupart sont destinées à l'exportation et ne contribuent pratiquement pas au développement d'une base industrielle locale. La majorité de ces investissements sont réalisés par des entreprises locales comme Nareva, et d'autres sociétés étrangères dont les projets sont encore en phase d'étude, telles que la française Total Eren et la britannique XLinks.¹⁵⁴ L'État a alloué des dizaines de milliers d'hectares de terres à ces entreprises pour la production de l'énergie propre destinée à l'exportation vers les marchés européens.¹⁵⁵

2.3. Financement climatique

Selon la Banque du Maroc (2016), le budget nécessaire pour réussir la transition vers une économie verte et inclusive est estimé à environ 97 milliards de dirhams (9 milliards et 312 millions d'euros). D'où proviendront ces fonds? La Banque du Maroc répond: « L'État prendra

en charge environ un tiers du coût. C'est pourquoi le secteur financier est appelé à jouer un rôle important à cet égard. »¹⁵⁶

Le financement du développement a toujours constitué un dilemme dans l'histoire économique du Maroc moderne. Nous avons vu précédemment que pour éviter à la bourgeoisie locale et étrangère de supporter le coût de ce financement, le régime a préféré recourir à l'emprunt extérieur et alourdir la pression fiscale sur les classes populaires, notamment par le biais des taxes directes sur les biens de consommation. Nous avons vu également que l'investissement public a constitué un dispositif pour développer le capitalisme local, grâce à l'expansion du secteur public qui a servi de tremplin à la bourgeoisie locale (par le biais des marchés publics, de la substitution aux importations, de la marocanisation et du protectionnisme). Par la suite ont été instaurées la politique de privatisation et diverses formes d'implication du secteur privé, allant de la gestion déléguée aux partenariats public-privé, en passant plus récemment par le « financement innovant », qui s'avère être une « privatisation masquée qui ne dit pas son nom ». ¹⁵⁷

Au cours des vingt dernières années, avec les nouvelles politiques industrielles fondées sur les métiers mondiaux au Maroc, l'État a continué de miser sur les investissements étrangers, qu'il considérait capables d'opérer un changement qualitatif et structurel dans l'économie marocaine tout en la diversifiant. Nous avons vu que ces investissements étrangers étaient difficiles à attirer et n'ont pas produit les résultats escomptés quant à l'industrialisation du Maroc et au transfert des technologies.

Malgré l'abondance de publications officielles sur le sujet, l'Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD) a critiqué le financement climatique au Maroc en déclarant :

Le Maroc ne dispose pas d'une stratégie globale pour financer ses engagements climatiques au niveau national ainsi que les besoins de la transition climatique dans ses régions et ses villes, en diversifiant les ressources publiques et privées et également les instruments internationaux de financement climatique. ¹⁵⁸

• Financement étranger

Nous nous retrouvons une fois encore face à la tentative du Maroc de saisir « l'opportunité » que représentent les politiques industrielles vertes et les efforts déclarés à l'échelle internationale de vouloir atténuer les

conséquences du changement climatique, s'y adapter et décarboner l'économie. Le sujet est clairement mentionné dans la « Stratégie bas carbone à long terme 2050 », publiée par le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable (octobre 2021) : « Renforcer la compétitivité internationale du pays en attirant les investissements étrangers, en accédant à de nouvelles sources de financement climatique et en développant des partenariats internationaux. » ¹⁵⁹

Tout comme pour tous les efforts de l'État marocain pour s'adapter aux fluctuations de l'économie mondiale, et notamment de celle de son voisin du nord, cette stratégie ne répond pas uniquement à des préoccupations environnementales. Elle est surtout motivée par le souci d'améliorer la compétitivité des entreprises marocaines, dans un contexte où l'Union européenne ne cesse d'adopter de nouvelles normes environnementales. Cela est confirmé dans la « Stratégie bas carbone à long terme Maroc 2050 » :

Cette première LT-LEDS vise également à impulser des réflexions menant au développement de nouvelles chaînes de valeur vertes, à améliorer la compétitivité de l'économie du Maroc, tout en assurant sa décarbonation et son positionnement proactif à l'export, en tenant compte des évolutions dans ce sens de ses partenaires commerciaux et notamment du « Green Deal » de l'Union Européenne et de la nouvelle zone de libre-échange continentale de l'Union Africaine (ZLECAF). ¹⁶⁰

Ainsi, l'économie marocaine continue d'opérer au rythme des besoins de son voisin du nord, d'une manière qui mène certains observat^{xxii}eurs à considérer la « transition verte » comme une forme de colonisation verte.

L'association Cluster Solaire a publié en novembre 2021 un guide intitulé « Décarbonation et économie verte : Guide des financements et des programmes de soutien financier pour les entreprises marocaines ». ¹⁶¹ Publié en partenariat avec l'Agence marocaine pour l'Efficacité énergétique et le ministère de l'Industrie et du Commerce, ce guide a bénéficié aussi du soutien de la Société financière internationale (SFI) dans le cadre d'un projet mis en œuvre en partenariat avec la Banque allemande de développement (KfW), le Royaume de Norvège et le

xxii Cluster Solaire est une association d'acteurs du secteur de l'énergie solaire, elle est une plateforme innovante et ambitieuse qui œuvre au développement d'un secteur industriel compétitif dans le domaine de l'énergie solaire, conformément aux objectifs du plan NOOR pour l'énergie solaire, lancé par le roi Mohammed VI en 2009. <https://www.devex.com/organizations/cluster-solaire-121002>

ministère néerlandais du Commerce Extérieur et de la Coopération au Développement.

L'objectif de ce guide est de faciliter l'accès à l'information et de dynamiser l'écosystème vert. Élaboré par Cluster Solaire, en partenariat avec l'Agence marocaine pour l'Énergie Durable et l'Efficacité Énergétique, il donne accès à des offres de financements et des dispositifs d'accompagnement adaptés aux besoins des entreprises souhaitant améliorer leur compétitivité par l'investissement dans l'économie verte, ainsi qu'aux entrepreneurs et fournisseurs de technologies et services verts désireux d'accélérer leur processus de production ou de commercialiser leurs solutions.

Le guide propose aussi plusieurs mécanismes de financement, tels que le soutien financier d'organisations nationales et internationales (l'Agence française de développement, la Banque européenne d'investissement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement), ainsi que des offres de financement de la part d'institutions financières marocaines (Banque populaire centrale, Attijariwafa Bank, Crédit Agricole marocain).

Toutefois, le principal coup de levier attendu par le Maroc pour financer la transition écologique devrait provenir des fonds internationaux de financements climatiques, notamment le Fonds Vert pour le Climat. Voici ce que la « Stratégie bas carbone à long terme 2050 » indique à ce propos :

Aujourd'hui, le Maroc est le premier pays en Afrique ayant le plus d'entités accréditées (4 entités) par le FVC : l'Agence pour le Développement Agricole, CDG Capital, Attijariwafa Bank et MASEN. Alors que d'autres entités sont en cours d'accréditation, à savoir : Crédit Agricole du Maroc, AMEE, FEC, SIE, Bank of Africa ...

Lorsqu'il a présenté la version actualisée de sa Contribution déterminée au niveau national (CDN) le 19 septembre 2019, s'engageant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 42 % d'ici à 2030, le Maroc a précisé que 25 % de cette réduction étaient conditionnés au soutien international.¹⁶² Pour mettre en œuvre sa CDN, le Maroc a estimé ses besoins à 85 milliards de dollars sur 10 ans (2020-2030), dont 24 milliards étaient conditionnés par un soutien international via les mécanismes de financement climatique.¹⁶³ Or, il est essentiel de signaler ce fait très important : le Maroc est un petit pays dont les émissions sont négligeables à l'échelle mondiale (0,2 %), par conséquent, même une réduction de 90 % resterait marginale et donc moins attractive pour les finance-

ments internationaux (même si elle est effective) que les projets ou intentions de réduction entrepris par des pays comme l'Inde, la Chine et d'autres.

De nombreuses réserves ont été formulées quant au degré d'engagement des grandes puissances pour financer le Fonds Vert pour le Climat. Toutefois, cette étude ayant pour but d'analyser la littérature marocaine sur les politiques publiques environnementales, nous nous limiterons aux éléments qui corroborent ces réserves dans les textes marocains.

Le Rapport économique et financier, annexé au projet de loi de finances 2025 publié par le ministère de l'Économie et des Finances, indique que :

L'incertitude demeure grande chez les investisseurs à moyen terme, compte tenu des problèmes de financement auxquels sont confrontés de nombreux projets liés au Fonds pour le Climat et à la transition prévue en 2025-2026. Se référant aux politiques actuellement annoncées, et malgré des améliorations récentes, l'Agence Internationale de l'Énergie estime que les investissements verts pour 2030 ne représenteront que la moitié de ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050.¹⁶⁴

Le rapport de la Banque du Maroc a souligné le même point pour l'exercice 2023 :

De plus, alors que les manifestations du changement climatique sont devenues tangibles, il existe un large consensus sur le fait que le monde s'éloigne de la voie qu'il avait tracée dans ses efforts pour lutter contre ce phénomène. Ainsi, les réunions se poursuivent et les engagements se multiplient, mais seuls quelques-uns sont devenus réalité, des reculs sont même annoncés parfois, et souvent justifiés par les circonstances exceptionnelles.

Il apparaît donc que le Maroc mise sur des financements alors que ses propres institutions reconnaissent qu'ils sont loin d'être garantis, et semblent au contraire entourés d'incertitudes.

Le financement a souvent été un pilier du contrôle exercé par les bailleurs de fonds sur les décisions économiques, et il n'est pas dans leur intérêt de laisser un pays en développement s'industrialiser, et échapper à la dépendance à leur endroit. Ce point a été mis en lumière dans un rapport publié par le site internet *L'École de la guerre économique*, intitulé « Dépendance économique et souveraineté industrielle au Maroc : État des lieux et perspectives » :

Notons l'influence de la Banque Mondiale et du Fond Monétaire International dans la définition des orientations économiques en termes de politiques de développement industriel. En effet, leur rôle dépasse les missions d'aide au développement pour étendre leur influence à l'accompagnement des pays en développement dans la définition de leur politique économique. Cette démarche permet d'octroyer indirectement une légitimité à ces acteurs internationaux qui cherchent à exploiter leur influence.

L'article formule le même constat concernant d'autres institutions financières telles que la Banque européenne d'investissement ou la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.¹⁶⁵

• Financement intérieur

Le financement interne soulève également de nombreux questionnements quant à sa contribution à la transition vers une économie verte. Afin de faciliter l'accès au financement pour les entreprises souhaitant adhérer aux efforts de la transition écologique, l'Autorité marocaine des marchés de capitaux (AMMC)¹⁶⁶ a établi des lignes directrices pour développer les obligations vertes et durables.^{xxiii} En 2016, deux orientations d'obligations vertes ont été annoncées, l'une par l'Agence Marocaine pour l'Énergie Durable (MASEN) et l'autre par la Banque Marocaine du Commerce Extérieur, pour un montant total d'environ 170 millions de dollars.¹⁶⁷

Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent plus de 95 % de l'ensemble des entreprises au Maroc,¹⁶⁸ mais elles ne parviennent que rarement à obtenir des financements. Le refus est souvent essuyé au stade de la demande, car les banques imposent des taux d'intérêt élevés et exigent des garanties importantes.¹⁶⁹

Ces contraintes sont imposées aux PME alors même que les banques marocaines ne cessent d'affirmer leur engagement en faveur des objectifs pour le climat. La Banque Populaire Centrale a adopté, depuis 2012, le Système de Management Environnemental et Social (SMES) pour l'évaluation des prêts d'investissement¹⁷⁰; en 2015

la Banque a rejoint le programme MorSEFF^{xxiv} avec un budget de 65 millions d'euros. En 2017, elle a émis des obligations vertes d'une valeur totale de 1,5 milliard de dirhams (144 millions d'euros), entièrement souscrites en devises étrangères. Enfin, en 2019, elle a obtenu le label CGEM de Responsabilité Sociétale des Entreprises et a figuré dans l'indice Vigeo Eiris des marchés émergents les plus performants pour les années 2018, 2019 et 2020. En outre, la Banque Populaire a lancé en 2020 un projet d'agrément avec le Fonds Vert pour le Climat (FVC) qui vise à fournir un financement régional à des projets dont les investissements dépassent 250 millions de dollars. Elle a également créé « l'Investissement Vert de la Banque Populaire », qui finance « des investissements liés à l'économie verte et à la réduction de l'empreinte carbone. Ses financements sont destinés aussi à améliorer la compétitivité des entreprises opérant sur le marché intérieur, ainsi que celles dont la production est orientée vers l'exportation. »

De son côté, Attijariwafa Bank a obtenu en 2019 l'accreditation du Fonds Vert pour le Climat et a lancé l'initiative « Plan Vert » afin de « soutenir les programmes d'investissement liés au développement durable, qui visent à améliorer l'efficacité énergétique des entreprises, la décarbonisation et la protection de l'environnement ». ¹⁷¹ Cependant, toutes ces initiatives restent largement symboliques et servent essentiellement à permettre aux banques marocaines d'accéder au marché financier international et d'obtenir une reconnaissance internationale assortie au label de « responsabilité sociale ».

Fait marquant au Maroc, on observe une réticence des banques à financer la grande majorité du tissu entrepreneurial marocain; réticence qui peut être expliquée par la concentration du capital bancaire du pays entre les mains de grandes sociétés holding, ainsi que par le fait que le capital étranger contrôle encore une part importante du capital bancaire au Maroc. Selon une étude des sociologues et économistes politiques Abdellatif Zeroual et Mohamed Oubenal:

Cela n'empêche que le capital étranger contrôle toujours plus d'une dizaine d'établissements financiers. Ainsi,

xxiii Les obligations vertes et durables sont des titres de créance représentant des investissements à revenu fixe, destinés à financer des projets ayant un impact positif sur l'environnement et la société. Elles se distinguent des obligations classiques par le fait que leur rendement est exclusivement affecté au soutien de ces projets. Les obligations vertes servent à financer des projets environnementaux spécifiques, tels que les énergies renouvelables et les transports propres, tandis que les obligations durables sont financièrement liées à des objectifs de développement durable plus larges, mais pas nécessairement rattachés à un projet particulier.

xxiv MorSEFF est une ligne de financement de 110 millions d'euros destinée aux entreprises privées marocaines du secteur des énergies renouvelables. Développée par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), en collaboration avec la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Agence française de développement (AFD) et l'Agence allemande de coopération internationale (KfW). Sa distribution locale est assurée par des banques partenaires telles que BMCE Bank (et sa filiale Maghrabia) et la Banque Populaire. <https://ebrdgeff.com/morocco-geff/francais-morocco-sustainable-energy-efficiency-financing-morseff-programme/>.

à la fin 2012, « les banques à capital majoritairement étranger détenaient 19,3% des guichets, 18,5% des actifs, 21,6% des crédits et 19,4% des dépôts. » [...] Le capital étranger est en outre un actionnaire important des trois premières banques marocaines (BCP, AWB et BMCE).¹⁷²

Najib Akesbi est parvenu à la même conclusion, et souligne que :

L'attribution des prêts a toujours été marquée par un favoritisme pour les grandes entreprises au détriment des autres. Ainsi, tandis que les « très petites et moyennes entreprises » continuent de souffrir d'un manque de financement bancaire, une petite minorité de « grandes entreprises » reçoit 61 % des prêts accordés.¹⁷³

La situation n'a pas changé avec le récent retrait de banques françaises (comme le groupe Société Générale) du marché marocain pour des raisons de rentabilité et d'exigences réglementaires de la Banque centrale européenne, car la part de ces banques a été acquise par un grand groupe représenté par le groupe Saham.¹⁷⁴

Ainsi, le financement local, sous sa forme actuelle, ne contribuera pas à assurer une transition écologique dans une économie marocaine où les PME constituent plus de 95 % du tissu économique. D'autant que la Banque du Maroc a souligné (2016) que « la question du financement est cruciale, car la réussite de la mise en œuvre des engagements du Maroc en matière de développement durable reste tributaire de la mobilisation des ressources nécessaires ». La banque a aussi déploré que les initiatives de financement « demeurent individuelles ». ¹⁷⁵ Par conséquent, les initiatives de financement vert susmentionnées, qui seront réservées aux grandes entreprises, serviront uniquement à valoriser l'image de celles-ci en tant qu'entreprises écoresponsables, et à leur faciliter l'obtention du label de « responsabilité sociale ».

• Une dernière observation sur le financement

Il est nécessaire de soulever un dernier point concernant le financement. Le mythe entretenu par les pays du Nord et leurs institutions est que l'obstacle à l'industrialisation des pays du Sud réside dans le manque de capitaux, et que la solution passe par le recours à l'endettement, aux investissements étrangers et à l'aide publique au développement. Or, ce sont en réalité les pays du Sud qui financent les pays du Nord. Les veines ouvertes des pays du Sud laissent couler à flot leur sang qui nourrit les économies des pays du Nord grâce à de nombreux mécanismes : transfert des profits des multinationales, dette extérieure, achats d'armes, conditionnement de

l'aide publique au développement à l'acquisition de biens auprès des pays bailleurs de fonds, etc. Grâce à ces mécanismes, les pays du Nord sont capables, selon les termes d'Eduardo Galeano,¹⁷⁶ de « siphonner la richesse » produite par les pays du Sud, les privant ainsi de toute possibilité de financer le développement de leurs économies.

D'après Ernest Mandel :

La véritable difficulté de l'industrialisation des pays en développement n'est pas dans le manque de ressources – autrement dit, le manque de capital monétaire – mais dans les conditions socio-économiques qui entravent la mobilisation et l'utilisation productive du surplus social disponible.¹⁷⁷

La classe dominante des pays du Sud, y compris le Maroc, refuse de supporter le coût du développement et de l'industrialisation, alors qu'elle n'hésite pas à prélever sa part de la richesse nationale produite, préférant rester un agent du capital mondial et conserver sa place sans la division internationale du travail, comme l'exprimait Paul Baran :

L'affirmation catégorique selon laquelle l'aide gouvernementale au financement des projets est indispensable reflète la position traditionnelle du monde des affaires vis-à-vis de la « collaboration constante » entre administrations nationales et entreprises monopolistiques : les premières supporteront les coûts de création et de gestion de l'entreprise avec le moins d'« intervention » financière possible de la part des entreprises bénéficiaires, tandis que celles-ci récolteront les bénéfices qui en résulteront avec le moins d'« ingérence » financière possible du Trésor public.¹⁷⁸

Ce n'est pas le financement (le capital monétaire) qui fait défaut aux pays du Sud (y compris le Maroc), mais plutôt une politique focalisée sur la mobilisation de ce capital monétaire et de l'excédent économique qui en résulte pour industrialiser l'économie locale et la développer. Éric Wolf avait déjà fait cette observation à propos de Cuba : « Ce qui limitait la croissance économique de l'île, ce n'étaient pas les facteurs de production eux-mêmes, mais la manière dont ces facteurs étaient organisés ». ¹⁷⁹

Mais organiser d'une autre manière ces « facteurs de production » ne répond pas aux intérêts des élites économiques qui contrôlent actuellement le « pouvoir politique » et profitent de la situation actuelle. Le potentiel de financement serait énorme si l'État marocain na-

tionalisait les secteurs des banques et assurances, en plus des importantes réserves financières gérées par la Caisse de Dépôt et de Gestion, qui a alloué plus de 20 milliards de dirhams (1 milliard et 920 millions d'euros) au financement de projets de transport et d'infrastructures sportives dans le cadre des préparatifs de la Coupe du monde de 2030.¹⁸⁰ Cette Caisse gère d'énormes dépôts et prévoit d'accroître ses rendements de 31 % pour atteindre 210 milliards de dirhams (20 milliards et 160 millions d'euros) d'ici 2030.¹⁸¹ D'autres institutions peuvent servir d'instruments pour financer une politique industrielle verte, comme le Fonds d'équipement communal qui a contribué, depuis sa création en 1959, au « développement territorial » avec 70 milliards de dirhams (6 milliards et 720 millions d'euros) d'engagements de prêts et plus de 60 milliards de dirhams (5 milliards et 760 millions d'euros) de paiements de financement.¹⁸²

S'ajoutent à ces possibilités les transferts de fonds effectués par les migrants, qui s'élevaient à 93 milliards de dirhams (8 milliards et 928 millions d'euros) en 2025. Le volume des financements possibles pourrait aussi augmenter par la suspension du paiement des dettes illégitimes, dont la dette publique extérieure, qui a atteint à elle seule 468 milliards de dirhams (44 milliards et 928 millions d'euros) en 2024.¹⁸³ De même que d'autres sources possibles comme l'instauration d'un impôt graduel sur la fortune et la propriété, le rétablissement des protections douanières, le recouvrement des fonds transférés clandestinement à l'étranger, qui représentaient environ 16,6 milliards de dollars entre 2013 et 2014, et 41 milliards de dollars entre 2004 et 2013¹⁸⁴... Mais toutes ces propositions vont à l'encontre des intérêts des dirigeants du pays, qui privilégient des mécanismes de financement dont le poids n'est pas supporté par les élites économiques au nom desquelles ils gouvernent.

2.4. Transfert de technologies

Outre la question du financement, la technologie représente, elle aussi, un obstacle majeur à l'industrialisation, sans parler de l'industrialisation verte et de la transition vers une économie verte bas carbone. Soixante-dix ans de développement à caractère capitaliste et dépendant, dont 30 ans d'ouverture néolibérale, ont laissé le pays sans base technologique industrielle, et donc fondamentalement tributaire des capitaux étrangers. L'État a toujours espéré que ces derniers contribueraient au transfert de la technologie en échange des énormes facil-

ités qu'il leur offre. C'est ce qu'indique la « Stratégie bas carbone à long terme 2050 » :

L'international est donc source d'incertitudes et de risques mais aussi source d'opportunités grâce à la disponibilité de financements internationaux, aux transferts de technologie et de savoir-faire qui doivent être mobilisés et optimisés grâce à une stratégie proactive du Maroc, stratégie déjà largement initiée.¹⁸⁵

Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. La littérature officielle regorge de documents témoignant d'une parfaite conscience quant au dilemme technologique, notamment ceux publiés par l'Institut Royal d'Études Stratégiques¹⁸⁶ et le Conseil Économique, Social et Environnemental,¹⁸⁷ qui ont consacré deux rapports volumineux à la révolution industrielle et technologique.

Afin de faciliter le transfert de technologie, l'État a actionné un mécanisme de compensation industrielle^{xxv} dans le cadre de son Plan d'accélération industrielle (2014-2020), et en a fait une condition pour les marchés publics. Ce mécanisme, intégré au Plan des réformes des marchés publics présenté par le gouvernement marocain en 2014, couvre les secteurs de la défense, de la sécurité, de l'industrie, de l'énergie et des technologies modernes. Son objectif est d'augmenter la part du produit intérieur dans les investissements publics réalisés dans le cadre contractuel avec des investisseurs privés.¹⁸⁸ Un document de l'Institut Royal d'Études Stratégiques (2014) précise ce point : « Compte tenu de l'importance de la compensation industrielle pour la politique de développement économique de tout pays, le recours à cette pratique a considérablement augmenté depuis 1980 et s'est considérablement élargi ».¹⁸⁹

C'est pourquoi l'État en a fait, depuis 2014, une condition générale pour tous les appels d'offres des marchés publics qui dépassent un certain seuil d'importance. Le premier exemple concret est celui des contrats lancés par l'Agence marocaine de l'énergie solaire (MASEN), qui exigent un taux d'intégration locale de 30 %. Le second est celui d'Alstom, qui s'est engagé à porter ses achats auprès des compagnies ferroviaires marocaines à 6 milliards de dirhams (576 millions d'euros) sur un

xxv Un type de contrat permettant à un acheteur de réclamer une compensation économique pour une commande. Grâce à la politique de compensation industrielle, les pays peuvent imposer des mesures compensatoires aux fournisseurs dans le cadre des marchés publics de grande envergure. Le montant de la compensation représente généralement un pourcentage de la valeur du marché public et contribue au développement de l'activité économique du pays. La compensation industrielle peut prendre la forme d'achats de produits ou de services auprès de l'industrie nationale, d'investissements directs ou de transfert de technologie. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Compensation_industrielle]

coût total de 20 milliards de dirhams (1 milliard et 920 millions d'euros), soit 33 % d'intégration locale. L'Institut Royal d'Etudes Stratégiques estime cependant que le Maroc accuse un retard dans la mise en œuvre de ce mécanisme.¹⁹⁰

L'ambition d'une évolution technologique locale est entravée par des obstacles structurels, liés d'une part à la fragmentation et à la division du tissu entrepreneurial marocain (plus de 95 % des entreprises sont des PME), qui manque donc de capacités financières et organisationnelles pour acquérir des technologies, et d'autre part à la position monopolistique des grandes entreprises (notamment les entreprises publiques et celles appartenant à la famille royale), qui leur garantit un retour sur investissement et des profits sans avoir à implanter la technologie dans le pays, se contentant de l'acheter. Par ailleurs, la concurrence entre les pays du Sud pour attirer les investissements étrangers conduit le Maroc à privilégier les projets clés en main,^{xxvi} pour lesquels le capital étranger contrôle tous les maillons de la chaîne, de la création à la réalisation, tandis qu'on réserve aux entreprises marocaines (moyennes et petites) les opérations de sous-traitance (sécurité, transport...). Le gros capital marocain, quant à lui, garantit sa part de profit à travers ses participations aux partenariats avec les investisseurs étrangers.

Ces projets clés en main coûtent extrêmement cher au Maroc, tandis que les fournisseurs qui importent les équipements en tirent des profits considérables. L'exemple le plus frappant à ce propos est celui du complexe solaire Noor Ouarzazate, financé en grande partie par la Banque mondiale et la Banque allemande de développement (KfW), et qui utilise la technologie de l'énergie solaire concentrée (CSP). Selon Najib Akesbi, « la Banque allemande de développement a défendu les intérêts des fabricants des équipements et a même contrecarré les efforts diplomatiques¹⁹¹ visant à exiger une plus grande intégration locale ». Depuis son lancement en 2016, le projet a généré un déficit annuel d'environ 80

millions d'euros, comblé par les fonds publics.¹⁹²

On évoque constamment l'expérience de la Chine, qui a profité des investissements étrangers pour exiger un transfert des technologies, en omettant souvent le fait que cette opération a été facilitée par la politique de Beijing concernant le transfert forcé de la technologie. Les entreprises américaines s'étaient montrées méfiantes, mais se plier à cette exigence était le seul moyen pour elles d'accéder à une main-d'œuvre chinoise bon marché.¹⁹³ Le Maroc, lui, n'a pas les mêmes atouts que la Chine : le pays ne bénéficie pas du même degré d'indépendance ni de main-d'œuvre ou marchés aussi importants que ceux de la Chine. Enfin, la principale difficulté réside dans la nature même de la bourgeoisie marocaine, qui s'est développée dans l'ombre de la spéculation et de la commercialisation des marques étrangères, sans aucune volonté d'aller vers des secteurs industriels plus avancés technologiquement et sans constituer un quelconque projet bourgeois national, contrairement à la Turquie par exemple, et a fortiori la Chine.

Le développement de la technologie ne se réduit pas à son simple transfert à partir de l'étranger ; il exige une stratégie à long terme pour la recherche et la formation scientifique et technologique. Dans nos pays, une telle stratégie n'est pas à l'ordre du jour, car elle va à l'encontre des intérêts de l'élite économique dominante et, par ailleurs, les pays du Nord s'y opposeraient. Dès lors, une restructuration sociale et de classes s'impose, ou, pour reprendre les termes d'Eduardo Galeano, la question « requiert et exige des changements profonds dans toutes les structures existantes ».¹⁹⁴ C'est également l'idée défendue par Alain Piveteau, parmi d'autres :

Le fait de focaliser la stratégie du décollage sur les facteurs de compétitivité révélés par les marchés étrangers ne doit pas amener la politique industrielle à négliger une réalité, à savoir que le progrès technologique et la compétitivité sont des processus internes difficiles à transférer, et qu'ils relèvent davantage d'une construction sociale et politique que des différences entre les facteurs de production.¹⁹⁵

Le Maroc n'a donc aucun moyen de contraindre les pays développés à partager leurs technologies. La seule possibilité reste celle évoquée par Mohamed Naji, professeur à l'Institut Hassan II d'agronomie et de médecine vétérinaire, qui a réfuté les affirmations de l'État selon lesquelles la normalisation des relations avec l'entité sioniste d'Israël entraînerait un transfert de technologies

xxvi Communément appelés contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC), ce type de contrat est largement utilisé dans le secteur de la construction et de l'ingénierie, et plus particulièrement pour les grands projets d'infrastructure tels que les centrales énergétiques. Ce type de contrat consiste à confier à une seule entité (généralement une grande entreprise de construction) la responsabilité de tous les aspects du projet, de la conception technique à la construction, en passant par l'approvisionnement (matières et équipements nécessaires). Ces contrats sont également appelés contrats « clés en main », car le projet achevé est livré au maître d'ouvrage prêt à être exploité. Voir aussi : Amouzai, A. (2025) 'Critical Raw Minerals in Morocco, An opportunity for industrialization or a geopolitical battlefield between China and the West?' Transnational Institute. Disponible sur : <https://www.tni.org/en/publication/critical-raw-minerals-in-morocco> [en anglais].

vers le Maroc. Cette voie s'inscrit à l'évidence dans les « mécanismes du marché » :

Il n'y a donc pas de transfert de technologie, ce n'est qu'un mythe. Ce qui peut exister, c'est l'octroi de technologies dans le cadre des mécanismes du marché: je vous vends une technologie et vous fournis les outils nécessaires pour l'utiliser et assurer sa maintenance. Mais je ne vous donne pas accès aux moyens de renforcer vos capacités technologiques, pire, on vous empêchera de développer des technologies afin de parvenir à l'autonomie dans ce domaine.¹⁹⁶

Mohammed Naji nous rappelle ici les propos d'Eduardo Galeano concernant l'Amérique latine: « La technologie moderne s'acquiert de la même manière que les chemins de fer au siècle dernier; uniquement pour être au service des intérêts étrangers qui façonnent et remodelent la condition coloniale de ces pays ». ¹⁹⁷

Samir Amin avait observé que l'ancienne forme de polarisation mondiale entre centres et périphéries, qui équivalait pratiquement à la division entre pays industrialisés et non industrialisés, a changé à la faveur des révolutions socialistes et des mouvements de libération nationale qui ont conduit à « l'intégration de leurs sociétés dans le processus de modernisation industrielle ». Selon l'économiste égyptien, l'ancienne polarisation a été remplacée par une nouvelle forme d'organisation fondée sur cinq monopoles, parmi lesquels le monopole technologique.¹⁹⁸

3. Publications non officielles sur les politiques publiques vertes

3.1. La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM)

La Confédération générale des entreprises du Maroc a publié un guide intitulé « L'Initiative Entreprises Climat Maroc (IECM): Enjeux, objectifs, axes stratégiques et plan de mise en œuvre 2017-2018 », ¹⁹⁹ qui présente la vision de la confédération quant à la manière dont les entreprises peuvent contribuer à la réalisation des objectifs climatiques.

Le guide commence par exposer les défis auxquels le secteur privé est confronté en raison du changement climatique, tout en dévoilant les attraits du « marché du climat »: « La mise en œuvre de l'Accord de Paris

représente un marché mondial de plus de 13.5 trillions de dollars, pour le seul secteur de l'énergie d'ici 2030 ». Le guide formule les recommandations suivantes :

- Encourager les entreprises marocaines à intégrer les risques et les opportunités liés au changement climatique dans leurs plans de développement;
- Proposer des solutions techniques, technologiques et financières concrètes que les entreprises peuvent appliquer dans les domaines de l'atténuation et de l'adaptation;
- Soutenir l'émergence d'une économie verte au niveau national, avec un éventuel impact sur l'Afrique;
- Soutenir et récompenser les entreprises qui s'engagent pour le climat par la signature de la Charte climatique et, à moyen terme, leur attribuer un label climatique.

En marge de la 22e Conférence des Parties (COP22) qui s'est tenue à Marrakech, la Confédération générale des entreprises au Maroc (CGEM) a lancé « l'Initiative entreprises climat Maroc (IECM) ». ²⁰⁰

Dans ce cadre, l'Association professionnelle des cimentiers au Maroc ²⁰¹ a adopté certaines mesures, notamment la promotion de l'énergie éolienne comme solution privilégiée pour répondre aux besoins des entreprises en électricité.

Malgré cela, la Confédération générale des entreprises du Maroc fait de la compétitivité la priorité absolue par rapport aux considérations environnementales, une position corroborée par les publications officielles sur les politiques vertes :

« Évaluer les opportunités et les risques d'une transformation verte et globale de l'industrie, notamment ses conséquences sur la compétitivité du Maroc ». « Ces exigences pourraient constituer des obstacles et des freins majeurs pour la compétitivité de l'industrie marocaine ». ²⁰²

Ainsi, les normes environnementales deviennent des obstacles à la compétitivité des entreprises marocaines, reléguant ces préoccupations au second plan.

3.2. Associations et syndicats

Les documents officiels relatifs aux politiques environnementales reconnaissent le rôle important de la société civile dans la transition écologique du Maroc. Cette importance donnée à la participation de la société civile transparait dans le cadre de la révision de la législation marocaine, afin de l'aligner sur les principes néolibéraux.

Imposée au Maroc depuis les années 1980 et 1990 et notamment par la Constitution de 2011, cette orientation considère l'État comme un acteur parmi de nombreux autres responsables du développement du pays, notamment du développement durable :

En réalité, les défis de cette transition sont importants et diversifiés. L'État ne dispose ni des moyens, ni des capacités, ni du statut nécessaire pour mener seul la transition du Maroc vers une économie verte et inclusive... Les acteurs de la société civile marocaine pourraient contribuer à accélérer cette transition dans le pays s'ils ont la vision et les ressources nécessaires.²⁰³

Toutefois, cette insistance sur la nécessaire participation de la société civile se heurte à la structure autoritaire de l'État, qui limite une telle participation à un rôle symbolique et superficiel, cantonné à l'étroitesse des localités et des associations à l'affût de financements et qui relaient le discours de l'État. Dans le cadre de l'élaboration d'un Nouveau Modèle de Développement, le comité nommé par le roi à cet effet a reconnu dans son rapport (avril 2021) que « la participation citoyenne demeure limitée », attribuant cela à « la faiblesse des canaux de participation ; la difficulté d'accéder à ces canaux et, de manière générale, au faible accès aux données et à l'information ». ²⁰⁴

En 2016, lorsque le Maroc a accueilli la 22e Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP22) à Marrakech, le Réseau démocratique pour le suivi du Sommet a été exclu après avoir exprimé une opinion opposée à l'orientation officielle de l'État sur les questions climatiques et environnementales.²⁰⁵

ATTAC Maroc

L'intérêt d'ATTAC Maroc pour les questions environnementales remonte à la création de l'association au début du XXIe siècle. En 2016, lors de l'accueil de la COP22 à Marrakech, l'association a organisé un symposium international sous le slogan « Changeons le système capitaliste, pas le climat ». Ce symposium a critiqué l'approche des COP depuis 1997, qui compte sur « le marché pour contrôler les émissions de carbone », et a décrit ces sommets comme des « stations où gouvernements et entreprises se rencontrent pour conclure des accords, loin de tout intérêt pour l'intensification continue du réchauffement climatique ». Le symposium a exhorté les acteurs à trouver :

Les alternatives salutaires contre les fausses solutions de l'économie verte qui cherchent à faire de la crise cli-

matique une nouvelle source de profits. Les véritables solutions résident dans la mise en place d'un modèle de société alternatif, fondé sur de nouveaux modes de production, de consommation, d'habitat, d'alimentation, de vie et respectueux de la nature. Nous devons exiger l'application immédiate de mesures urgentes pour stopper l'extraction des énergies fossiles et réorienter la production et la consommation vers les besoins locaux, tout en défendant les biens publics, etc. Les solutions alternatives sont en réalité nombreuses.²⁰⁶

L'intérêt d'ATTAC Maroc pour l'environnement, le changement climatique et les projets écologiques ne s'est pas limité à ce sommet, et ces questions sont au contraire au cœur de ses préoccupations :

La vision d'Attac Maroc concernant la crise environnementale et climatique et les solutions à y apporter est détaillée dans le programme adopté par le quatrième congrès national, à la fin de janvier 2012, et mis à jour lors du cinquième congrès, tenu au début de mars 2014. Ce document analyse la situation environnementale et la nature des projets verts au Maroc, qui ne sont en réalité que de nouvelles opportunités de s'enrichir en feignant de protéger l'environnement. Il appelle à se défaire de l'illusion de pouvoir protéger l'environnement par les mécanismes du marché et ce qu'on appelle le capitalisme vert, et à s'engager plutôt dans le mouvement mondial pour la justice climatique et pour de véritables alternatives à la crise écologique.²⁰⁷

Association Économie Verte pour l'Environnement et la Justice Climatique

Une organisation civile indépendante et sans but lucratif, fondée en 2012, dont l'objectif est de garantir le droit des générations actuelles et futures à un environnement sain et durable.

Cette association s'emploie à consolider des partenariats stratégiques avec des parties diverses, dont les institutions de financement, les instances gouvernementales, les organisations de la société civile et le secteur privé. Le 6 mars 2024, elle a participé à la conférence de lancement du projet « Transition juste » à Rabat. Selon un rapport de l'association, cette conférence visait à préparer « des incitations économiques pour une politique climatique efficace et la mise en œuvre du Réseau de développement urbain ». Le même rapport précise que la conférence est « une initiative conjointe du Royaume du Maroc, de l'Union européenne et de la République fédérale d'Allemagne ». ²⁰⁸

L'Alliance marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD)

En août 2021, l'Alliance a publié un document intitulé le « Livre blanc »,^{xxvii} au sujet de l'alignement des politiques publiques et du plan de relance post-COVID-19 au Maroc avec « les objectifs de l'Accord de Paris et les exigences d'un développement durable et résilient ». L'Alliance a considéré ce travail comme :

Une contribution efficace aux projets stratégiques qui auront un impact sur l'avenir du Maroc au cours de la prochaine décennie (2020-2030), à travers [...] des moyens de reformuler les priorités nationales, ainsi que les choix stratégiques pour les futures politiques publiques, afin de prendre sérieusement en compte le besoin urgent d'une action climatique.

Ce livre a été élaboré par des membres de l'Alliance marocaine pour le climat et le développement durable (AMCDD), avec le soutien du Centre de compétences en changements climatiques (4C Maroc) du « Projet d'appui opérationnel 4C » du PNUD et en coordination avec le Collège « Société civile et ONG 4C ».

Le Livre blanc présente les propositions de l'Alliance pour une industrialisation verte, notamment « l'accélération des efforts d'efficacité énergétique dans l'industrie grâce à l'installation d'équipements performants et à l'optimisation des procédés ». Ses auteurs considèrent « les énergies renouvelables comme une base appropriée pour la décarbonation de l'industrie », préconisent « un système fiscal favorable à la transition », « la suppression des subventions aux combustibles fossiles ainsi que l'introduction d'un système de taxation verte (tarification du dioxyde de carbone, dispositions relatives aux investissements, etc.) ».

Outre le Livre blanc, l'Alliance a publié des documents sur des sujets sectoriels tels que la démocratie participative, les villes durables, les littoraux, l'eau, l'énergie, le climat et la biodiversité.

Les syndicats

« Il n'y a pas d'emplois sur une planète morte », « maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2 °C et viser 1,5 °C ne sera réalisé que si des mesures concrètes sont prises pour transformer radicalement les modes de

production et de consommation, et si les objectifs nationaux de réduction des émissions, notamment dans les pays développés, sont revus avec davantage d'ambition d'ici 2018. » Tel était le message de la Confédération syndicale internationale lors de la COP22 à Marrakech en 2016.²⁰⁹ Observe-t-on le même intérêt chez les leaders du mouvement syndical marocain ?

Tout effort pour se référer des publications du mouvement syndical marocain sur les politiques environnementales serait vain. Depuis des décennies, les dirigeants syndicaux ont veillé à ce que le mouvement s'en tienne au rôle de simple accompagnateur au service des politiques étatiques, adoptant ce qu'ils appellent une « approche participative », tout en étant attentifs à la « compétitivité des entreprises marocaines ». Les dirigeants syndicaux ne revendiquent en fait que la garantie des droits professionnels pour les salariés et les travailleurs qu'ils représentent.

Au plus fort de la pandémie de COVID-19, lorsque l'État a imposé un confinement et mis en place un « Comité de vigilance économique », ses efforts, par le biais de ce comité, visaient à préparer les conditions et les ressources nécessaires à une relance économique en faveur du secteur privé. Cependant, après avoir été exclus de ce comité, les dirigeants syndicaux ont exigé la création d'un « Comité de vigilance sociale », afin d'inclure les intérêts matériels et professionnels des employés représentés par leurs syndicats. Sans cela le mouvement syndical n'aurait eu aucune perspective indépendante de celle des politiques officielles sur la pandémie et ses conséquences. Ainsi, le mouvement syndical défend les secteurs organisés de la classe ouvrière et des fonctionnaires de l'État, laissant de côté des franges entières de travailleurs non organisés ainsi que ceux du secteur informel et des millions de travailleurs pauvres. Ces derniers sont devenus les cibles de ce que l'État appelle la « protection sociale », à savoir une politique d'aumône publique consistant à distribuer des aides financières ciblées et temporaires aux familles démunies. L'extrême pauvreté et le désintérêt que manifeste le mouvement syndical pour ces catégories de population privent ces dernières de la conscience environnementale nécessaire pour contraindre l'État et le capital à s'engager dans une véritable politique de transition écologique.

En ce qui concerne les politiques industrielles vertes, et étant donné que le phosphate et l'énergie sont les premiers secteurs qui, selon les textes officiels évoqués plus haut, constituent le fer de lance de la transition

xxvii L'Alliance marocaine pour le Climat et le Développement Durable AMCDD (2021) Livre blanc de plaidoyer de la société civile environnementale nationale pour l'alignement des politiques publiques et du plan de relance post Covid-19 du Maroc avec « Les objectifs de l'Accord de Paris et les exigences de développement durable et résilient. »

écologique, les deux syndicats les plus représentatifs de ces deux secteurs (la Confédération Démocratique du Travail - CDT - pour le secteur des phosphates et l'Union marocaine du travail - UMT - pour le secteur de l'énergie) n'ont pratiquement aucune influence sur la question.

Ce constat est dressé à un moment où les travailleurs sont au cœur de la transition écologique promise par les politiques industrielles vertes. Or, selon Amir Lebdioui,²¹⁰ cette transition implique que les travailleurs doivent « avoir la capacité de s'adapter et de se reconverter pour pouvoir quitter des secteurs d'emploi en déclin et se diriger vers d'autres industries. Ils doivent acquérir les compétences écologiques nécessaires à l'adaptation et au développement des produits, services et procédés afin de contribuer au soutien d'une société durable et efficiente quant aux ressources ». Lebdioui analyse les risques liés à cette approche :

(1) Des déséquilibres temporels : lorsque les pertes d'emplois précèdent l'acquisition d'opportunités de travail à une plus grande échelle (par exemple, la fermeture d'une centrale électrique au charbon qui précède de nouvelles activités liées aux énergies renouvelables); (2) Des déséquilibres spatiaux : lorsque de nouveaux emplois apparaissent dans des communautés ou des régions autres que celles qui perdent des emplois; (3) Des déséquilibres éducatifs (également appelés inadéquations de compétences) : lorsque les niveaux de compétences ou des professions requis dans le cadre de la transition énergétique ne se sont pas encore développés ou n'étaient pas nécessaires dans le système énergétique précédent.²¹¹

Dans ce contexte de faiblesse du mouvement syndical marocain et de son manque d'intérêt pour les questions environnementales et les politiques industrielles vertes, la classe ouvrière sera forcément perdante dans ce domaine. On se souvient notamment de la fermeture des mines de charbon de Jerada en 1998,²¹² dans l'est du pays, qui avait entraîné le licenciement de 5 000 mineurs et plongé la ville dans la misère. Un an après la répression des manifestations du Hirak du Rif, dans le nord du Maroc en 2017, Jerada avait connu un important mouvement populaire²¹³ qui avait lui aussi été brutalement réprimé. Bien sûr, la mine de Jerada n'a pas été fermée pour des raisons environnementales, mais pour des raisons de rentabilité économique. Le prix à la tonne du charbon importé était inférieur à celui du charbon extrait de Jerada. Naturellement, ni le coût social, ni la justice pour cette région marginalisée n'ont jamais été pris en compte, d'autant plus que le gouvernement avait supprimé la subvention annuelle de 80 millions de dirhams (7 millions et 680 mille

euros) dont bénéficiait l'Office national de l'électricité, client exclusif des mines de Jerada.²¹⁴ Malheureusement, le charbon reste sous terre et la population est abandonnée à son sort. Sans parler des monticules noirs visibles à l'entrée de la ville, qui contiennent eux aussi du charbon et d'autres minéraux que le vent vient régulièrement déposer sur Jerada.

Un mouvement syndical fort avec une conscience environnementale aiguë constitue une condition indispensable à la mise en œuvre de politiques industrielles vertes et à une transition écologique équitable. Cela permettrait également d'éviter ce contre quoi Amir Lebdioui nous a mis en garde : « Il faut reconnaître que certaines stratégies industrielles vertes actuelles offrent une formidable opportunité d'enrichissement pour des élites au détriment des travailleurs ». ²¹⁵

Au plus fort de la pandémie de COVID-19 et du confinement économique, les leaders des syndicats marocains ont réclamé, à maintes reprises, un « nouveau pacte » et un « nouveau contrat social », faisant allusion aux réformes mises en place après la Grande Dépression (le New Deal de Roosevelt aux États-Unis), aux États-providence de l'après-guerre et à l'État développementaliste après la décolonisation. Cependant, ces dirigeants syndicaux omettaient de préciser que ces « pactes » et « contrats sociaux » n'étaient pas le fruit d'un choix délibéré des élites dirigeantes ni d'un accord politique conclu avec elles, mais bien le résultat d'une immense pression politique et militante qui a contraint les classes dominantes à faire d'énormes concessions afin d'enrayer la vague révolutionnaire. Le rôle de la classe ouvrière (ainsi que celui de millions de petits producteurs dans le secteur alimentaire) trouve tout son sens, comme indiqué précédemment, dans le fait que la frange dominante des élites économiques, et la monarchie régnante, agissant en son nom, n'ont aucun intérêt à une véritable industrialisation du pays, tandis que la bourgeoisie moyenne est incapable de contraindre la monarchie à s'engager dans cette industrialisation. Son seul objectif est de tirer le meilleur profit des finances publiques pour améliorer sa position face à la concurrence internationale.

D'après les données récentes pour l'exportation, le Maroc se classe au deuxième rang des fournisseurs de petits agrumes de l'UE. (Crédit: FAO/Alessandra Benedetti)

Chapitre 5

Conclusions et recommandations

Au port de Tanger-Med, des travailleurs manifestent contre la présence de cargos suspectés de transporter du matériel militaire vers Israël. (Crédit: BDS Morocco)





لا مؤاننى للإبادة
مؤاننى الحركى

NE
TRANSFORMEZ
PAS
LES PORTS EN TREMPLINS
VERS
LES MASSACRES

1. Conclusions

1. Le discours sur un « retour aux politiques industrielles » est relatif. Ces politiques ont toujours existé dans les pays développés, tandis qu'elles ont été éradiquées dans les pays en développement à la suite de la contre-offensive néolibérale amorcée à la fin des années 1970. Selon Ernest Mandel (1960) :

« ... La bourgeoisie, quand elle est faible, cherche toujours son salut dans la protection de l'État, c'est-à-dire dans l'espoir de bénéficier, par l'intermédiaire des pouvoirs publics, d'une redistribution du revenu national qui réduit les risques de ses entreprises et augmente ses profits. En revanche, quand elle est forte, et qu'elle est confiante en sa puissance et sa capacité à surmonter les obstacles grâce à sa seule supériorité économique, la bourgeoisie s'évertue à dénoncer toute intervention publique et cherche à réduire autant que possible les ressources financières de l'État. »²¹⁶

Ce paragraphe résume toute l'histoire économique du capitalisme entre le XVII^e et le XIX^e siècles (l'essor de la Grande-Bretagne, des États-Unis, de l'Allemagne et du Japon) jusqu'au XX^e siècle et aux premières décennies du XXI^e siècle : de la Grande Dépression (1929 et les années 1930), à l'après-Seconde Guerre mondiale et le plan Marshall, la construction d'économies indépendantes dans les pays du tiers-monde, puis l'offensive néolibérale à partir de la fin des années 1970 jusqu'aux crises structurelles de 2008 et la pandémie de COVID-19 en 2020.

2. Après trois décennies d'application littérale du néolibéralisme orthodoxe et d'une offensive féroce contre toute forme d'intervention étatique, la crise de 2008-2009 a relancé le débat sur le rôle de l'État. Ce débat s'est intensifié avec l'apparition de la crise climatique et la nécessité d'une transition vers une économie verte. Il est alors apparu clairement que les capitaux ne voulaient pas courir le risque d'investir dans des secteurs nouveaux et incertains, ni d'abandonner leurs investissements dans les énergies fossiles. Dès lors, le besoin d'une intervention de l'État pour assumer ce rôle s'est fait sentir, selon Amir Lebdioui : « Le rôle de l'État consiste souvent à "accompagner" les capitaux privés vers les investissements verts ». ²¹⁷

Il en va de même pour le besoin de la bourgeoisie d'être protégée par l'État contre la concurrence et les différends sur le marché mondial. Le conflit entre les États-Unis et la Chine illustre ce cas de manière probante : les États-

Unis, voulant restaurer leur suprématie industrielle, mais irrités par le soutien massif apporté par le gouvernement chinois à sa propre industrie, ont déclenché une guerre commerciale pour protéger leur production et tenter de la relocaliser.

3. Au Maroc, après « l'indépendance » politique, l'État a joué un rôle majeur dans la mise en place d'une infrastructure et d'une industrie de base en remplacement d'un secteur privé qui tergiversait sur l'investissement à long terme, privilégiant la spéculation immobilière et les secteurs à rentabilité rapide et garantie. C'est ce qui a fait affirmer à Michel Rossi que, durant les trois décennies qui ont suivi « l'indépendance », l'État marocain « a endossé le rôle de l'industriel, du commerçant et de l'agriculteur ». ²¹⁸ Mais après avoir consolidé son pouvoir, la bourgeoisie locale a accepté le désengagement de l'État des secteurs productifs (programme d'ajustement structurel) et, de concert avec les capitaux étrangers, s'est approprié une partie des infrastructures industrielles construites par l'État grâce à des fonds publics. Avec les nouvelles stratégies sectorielles mises en place à partir de 2005, la bourgeoisie a également bénéficié des infrastructures publiques telles que les routes, les voies ferrées, les ports, les aéroports, les barrages et les systèmes d'irrigation – autant d'infrastructures conçues pour servir les grandes entreprises. Ceci confirme l'analyse d'Ernest Mandel :

L'État et l'intervention de l'État dans ces pays [sous-développés] sont loin d'être anticapitalistes et constituent de véritables foyers pour l'émergence de la bourgeoisie et la formation des entreprises capitalistes, pour ne pas dire de familles bourgeoises. ²¹⁹

Au Maroc justement, par le biais du secteur public, l'État a joué le rôle de générateur d'une bourgeoisie locale, tout en assumant pleinement sa position dans la division internationale du travail. Les évolutions des années 1980 ont donné à la majorité de cette bourgeoisie naissante l'occasion de s'approprier ce butin public.

4. Deux décennies après l'application du programme d'ajustement structurel, l'ouverture quasi totale à l'économie mondiale et la libéralisation des échanges, des pans importants de la bourgeoisie marocaine (à l'exception des grands capitaux bénéficiaires de la libéralisation économique) se sont révélés incapables de répondre aux exigences de la concurrence et de résister à la mondialisation et au recul de l'industrialisation. C'est pourquoi l'État a choisi de réaffirmer son intervention par le biais de « nouvelles politiques industrielles », avec pour ob-

jectif de soutenir le secteur privé marocain et de tenter de relancer le tissu industriel en attirant des capitaux étrangers (Métiers mondiaux, industries automobile, aéronautique et électronique). Nous avons évoqué l'échec flagrant de cette stratégie, reconnu d'ailleurs par les documents officiels eux-mêmes. L'image d'un Maroc développé, véhiculée par les médias et admirée par les touristes, ne va pas au-delà de la façade d'une infrastructure impressionnante. Cette image de modernité repose en fait sur un accès facilité aux marchés financiers internationaux, mais lorsque cet accès aura été épuisé, la bulle de la dette explosera et balayera cette image ainsi que tout ce qui est présenté comme réalisations économiques.

5. Bien que sa part dans les émissions mondiales soit extrêmement faible, l'État marocain s'est approprié les slogans de la transition écologique et de l'économie bas carbone, car le pays est fortement touché par le changement climatique (cycles de sécheresses et d'inondations sévères) et ses effets sur la performance de son économie, ainsi que par la fragilité de ses ressources énergétiques. L'État a donc commencé par mettre en place une stratégie pour l'énergie durable (2009) avant d'écoblanchir ses stratégies sectorielles. Toutes ces décisions ont été motivées en premier lieu par les normes environnementales adoptées par l'Union européenne, et visaient à maintenir la part des exportations marocaines sur le marché européen. Et puisque le secteur privé marocain s'est avéré incapable de mettre en œuvre ces stratégies, l'État a pris le relais.

6. Tous les documents officiels reconnaissent la prédominance des investissements publics. Pourtant, toute la politique de l'État consacre ces investissements à la promotion du secteur privé local, et à séduire les capitaux étrangers pour qu'ils investissent au Maroc. De ce fait, les investissements publics sont destinés à la création d'une infrastructure énorme, financée par la dette extérieure, et évitent soigneusement les secteurs productifs locaux afin d'épargner la concurrence au secteur privé.

7. Ce sont les institutions financières internationales et l'Union européenne qui dictent au Maroc une telle politique. Par conséquent, bien que l'État inscrive dans ses textes officiels le concept de «souveraineté économique», la décision reste, finalement, entre les mains des principaux bailleurs de fonds internationaux. Tout ce qu'il reste à faire pour l'État (et avec lui, les importants capitaux nationaux) est de surfer sur les vagues de l'économie mondiale et de tenter de tirer profit des conflits entre ses principaux pôles (l'Occident et la

Chine). D'où le discours actuel, largement répandu, sur la nécessité de «saisir les opportunités» et de «diversifier ses partenaires stratégiques».

8. L'un des principaux obstacles à l'industrialisation du pays est sa dépendance vis-à-vis des grands centres capitalistes. Ces derniers n'ont aucun intérêt à voir le Maroc s'industrialiser et s'affranchir de la division internationale du travail, qui le condamne à n'être qu'un pourvoyeur de matières premières et de main-d'œuvre qualifiée et bon marché. Au mieux, le pays devient un sous-traitant pour des activités industrielles (comme l'assemblage automobile).

9. L'autre obstacle est d'ordre politique et social: les années de libéralisation économique et commerciale ont détruit un pan entier du tissu productif marocain (dont l'industrie textile, auparavant premier secteur pourvoyeur d'emplois) et causé la quasi-disparition de la petite agriculture vivrière, en faveur de l'agriculture intensive et des industries agroalimentaires tournées vers l'exportation. Cette politique de libéralisation a généré aussi une catégorie de capitalistes qui préfèrent jouer le rôle d'intermédiaires entre les multinationales et le marché interne, ainsi qu'une catégorie d'importateurs²²⁰ (voir les propos de Najib Akesbi ci-dessus) qui choisissent les commissions sur la vente de produits importés plutôt que de s'engager dans la production locale. À cela s'ajoute le capital considérable détenu par la famille royale (Al Mada) et son entourage, ainsi que leur mainmise sur des entreprises publiques, telles que le Groupe OCP (Office Chérifien des Phosphates), que la monarchie régnante gère comme une propriété privée.

10. Cette situation provoque l'indignation de certains intellectuels et partis libéraux qui représentent les intérêts de la classe capitaliste exclue des plus grandes opportunités d'enrichissement économique, monopolisées par la monarchie et les puissants capitaux qui l'entourent. Au Maroc, l'institution monarchique n'est pas simplement l'autorité dirigeante du pays. Elle est aussi son principal investisseur capitaliste, par le biais de son holding géant Al Mada qui contrôle des secteurs vitaux de l'économie marocaine: elle détient les deux tiers du secteur bancaire via Attijariwafa Bank, et est également présente dans le secteur financier de plusieurs pays africains. Dans le secteur minier, la société Managem, filiale d'Al Mada, détient le monopole de la production et de la commercialisation du cobalt. Dans celui de l'énergie, on trouve Nareva. L'OCP (Office Chérifien des Phosphates) est, quant à lui, une entreprise publique, mais

gérée par la monarchie comme une propriété privée. Ces entreprises royales concluent des partenariats avec des capitaux étrangers, garantissant ainsi leur part des investissements, en plus de leur monopole économique soutenu par le pouvoir politique.

11. Les intellectuels économistes libéraux soutiennent que la monarchie constitue un obstacle majeur pour le développement économique et l'industrialisation du pays. Cependant, ils reprennent les mêmes revendications que celles de l'opposition bourgeoise de jadis (l'Union socialiste des forces populaires - USFP), qui avait lamentablement capitulé devant Hassan II à la fin des années 1990. Ces revendications portent essentiellement sur la nécessité d'une réforme politique, condition préalable à toute réforme économique visant à instaurer une économie de marché respectueuse de l'État de droit et de la concurrence loyale. Elles rejoignent donc les critiques des institutions financières internationales, qui affirment que les grands monopoles économiques sont protégés de la concurrence, et excluent par conséquent d'autres segments de la classe capitaliste.

12. Cette opposition, menée par des intellectuels et des experts libéraux en économie, se heurte à l'incapacité des classes bourgeoises, dont ils portent les aspirations, à affronter effectivement l'obstacle de la monarchie et des grands capitaux qu'elle représente. Najib Akesbi l'a confirmé :

Cette "bourgeoisie" s'adaptera à la situation et trouvera des "arrangements institutionnels à même de lui permettre de continuer à prospérer dans le cadre du système existant", reprenant ainsi la ligne imposée par Hassan II depuis les années 1960, exposée par Akesbi de manière brillante : « Un maximum de privilèges et un minimum de risques... Oui, d'accord pour ne pas toucher à la politique, mais nous pratiquerons l'argent et les affaires !²²¹

La bourgeoisie n'a jamais été l'alliée de la démocratie. Une telle organisation politique signifie que le peuple est maître des conditions de reproduction de la vie sous tous ses aspects. Or, ceci est en contradiction avec l'insatiable soif d'accumulation des capitalistes, une soif qui les pousse à exploiter l'humain à l'extrême et à siphonner la nature jusqu'au tarissement. Dans un État autocratique comme le Maroc, le monarque politique n'est que le chef couronné des monarques sociaux, c'est-à-dire les capitalistes au sein de leurs propriétés privées, où « l'obligation passive des forces économiques » propre aux capitalistes (pour reprendre l'expression de Marx) se

conjugue au pouvoir coercitif et manifeste de l'État et de l'homme du pouvoir, afin de soumettre le peuple. La « main invisible du marché » requiert toujours le « talon de fer » de l'État bourgeois pour que le mécanisme d'accumulation capitaliste puisse fonctionner sans entrave.²²²

13. L'incapacité à investir dans des secteurs qui ne correspondent pas à la position du pays dans la division internationale du travail témoigne de l'inaptitude structurelle de la classe capitaliste marocaine à mettre en oeuvre l'industrialisation effective du pays, si bien qu'elle évite soigneusement de concurrencer le capital étranger tout en vivant dans une double crainte : la première est la crainte d'un affrontement avec le régime politique/la monarchie ; la seconde est la peur de conflits avec la classe ouvrière et ses alliés. Ainsi, cette classe bourgeoise se tapit dans le giron de la monarchie pour protéger ses intérêts avec l'aide de l'appareil d'État, qui réprime d'abord directement les luttes de la classe ouvrière, et promulgue des lois pour prêter main forte à l'exploitation dans le secteur privé (Code du travail pour généraliser la flexibilité) et le secteur public (saper les acquis de la fonction publique pour les employés), et limiter leur résistance (article 288 du Code pénal et loi sur le droit de grève). Bien évidemment, cette bourgeoisie tente de quémander la monarchie (à travers ses syndicats et certains de ses partis politiques) pour obtenir quelques concessions afin d'accroître ses profits et bénéficier de sa part de richesse produite.

14. Tous les textes officiels relatifs aux politiques vertes et à l'industrialisation commencent par la formule « Sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi », comme si la simple volonté politique du chef de l'État suffisait à atteindre les objectifs de ces politiques. Or, l'industrialisation, et l'industrialisation verte en particulier, requièrent plus que le seul bon vouloir des dirigeants ; elle est commandée par des facteurs totalement indépendants de cette simple volonté : l'importance de l'excédent économique, le patrimoine industriel existant, la dette extérieure, la dépendance, le poids des capitaux étrangers, la taille du marché intérieur, le niveau technologique, etc. Ce sont là des questions que même la plus puissante des volontés royales ne saurait changer, tout simplement car la monarchie, et les puissants secteurs capitalistes au nom desquels elle gouverne, tirent profit de cette situation. Or, l'industrialisation du pays exige une autre forme de force de classe, seule capable d'opérer un changement. Pour la monarchie marocaine au contraire, l'industrialisation du pays semble être une

préoccupation secondaire, si le principal obstacle au développement économique du pays n'est pas la monarchie elle-même. Najib Akesbi affirme que : « Le système politique est au cœur du développement trébuchant du pays [...] un système politique qui entrave objectivement le développement économique ».²²³

La monarchie marocaine est avant tout attachée à consolider sa position d'allié stratégique des puissances occidentales (États-Unis et Union européenne) et d'Israël. Par conséquent, elle cherche à garantir des rentes stratégiques plutôt que de développer une infrastructure industrielle pour le pays.

15. Concernant le sujet de cette étude, à savoir les nouvelles politiques industrielles, il semble que la capacité de mise en œuvre est entravée, d'abord et avant tout, par l'obstacle traditionnel au développement qu'est la dépendance vis-à-vis des centres impérialistes. Ou comme disait Léon Trotsky, « Les civilisés bloquent la route à ceux qui aspirent à la civilisation ». Ilias Alami a formulé la même idée en reprenant les concepts mêmes des institutions financières internationales :

Au cours des quarante dernières années, la capacité de ces pays à mettre en œuvre des politiques industrielles de manière indépendante a été fortement ligotée, un processus que Ha-Joon Chang décrit comme un coup de pied dans l'échelle qui permet de rattraper le convoi.²²⁴

Ce sujet a été traité par Ilias Alami dans un article intitulé « Politique industrielle et réaligement impérial ». L'auteur y souligne que l'application pratique de ces politiques se concrétise comme suit :

En grande partie à travers la pyramide des hiérarchies financières et monétaires mondiales, ainsi que l'intégration aux chaînes mondiales d'approvisionnement et la situation géopolitique [...] Ce qui implique des disparités dans les capacités à expérimenter les politiques industrielles. Et ces différences révèlent des déséquilibres structurels dans la capacité d'un État à influencer l'économie mondiale : les économies avancées fonctionnent avec peu de contraintes, les économies émergentes qui ont une importance géostratégique bénéficient d'une flexibilité sélective, tandis que les pays à faible revenu sont confrontés à une marginalisation permanente.²²⁵

Telle est la situation du Maroc, notamment à cause du manque d'instruments adéquats pour mettre en œuvre ces politiques, tels que le financement et la technologie, comme nous l'avons mentionnés ci-dessus.

16. Il en va de même pour les politiques industrielles

vertes et les ambitions de transition vers une économie verte bas carbone. Comme à son habitude, l'État marocain (et, par extension, le capital marocain) compte sur les financements étrangers (financement climatique) et l'affluence des investissements pour mettre en place une infrastructure industrielle et transférer des technologies. Mais ces espoirs ont leurs limites : l'évolution du contexte mondial les transforme en simple mirage, notamment avec la montée de l'extrême-droite et du néofascisme, climatosceptiques et incarnés par Donald Trump avec son slogan de campagne : « Fore, chéri, fore ! » (Drill, baby, drill !), lui qui considère le réchauffement climatique comme un canular tout en annonçant le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris.

17. Sans changement socio-politique, il est impossible de rompre le cercle vicieux dans lequel l'économie marocaine est enfermée depuis la décolonisation et l'indépendance politique en 1956. Les économistes libéraux opposants identifient le poids politique de la monarchie comme un frein au développement, notamment à l'industrialisation (l'industrialisation). Dans un cas particulièrement extrême, un membre dissident de la famille royale, le Prince Hicham (cousin du roi), a déclaré son aversion pour un système républicain, même s'il devait un jour y être contraint. Il a affirmé son attachement à une monarchie auto-restructurée sur de nouveaux fondements, dont le plus important est la « séparation entre monarchie et économie ».²²⁶ Mais la question de la construction sociale et politique n'est plus l'apanage des élites économiques et bourgeoises qui se contentent de récolter les miettes laissées aussi bien par le capital étranger que national sous la houlette de la monarchie. Cette tâche incombe désormais à d'autres classes, celles des « damnés de la terre », selon l'expression de Frantz Fanon, c'est-à-dire la classe ouvrière et ses alliés parmi les petits producteurs et productrices des villes et des villages. La classe ouvrière ne se contentera pas de poser la question de l'industrialisation, mais aussi celle du système social dans lequel cette industrialisation doit s'inscrire. Cela peut paraître utopique dans ce contexte de crise que connaît le mouvement ouvrier, d'ébrèchement de la gauche et de désintégration du mouvement syndical, mais tous les grands projets historiques semblaient ainsi en temps de crise. Nelson Mandela, reconnaissant que le mouvement anti-apartheid réclamait un changement que les élites politiques de l'époque considéraient comme irréaliste, a affirmé : « Cela paraît toujours impossible jusqu'au moment où ça se réalise ».²²⁷

18. Il ne suffit pas d'incriminer le système néolibéral ni de restaurer le rôle de l'État, car la crise est profondément enracinée dans le mode de production capitaliste lui-même. Écoblanchir le capitalisme n'arrêtera pas la dynamique destructrice de l'accumulation capitaliste. Trente-trois ans après le Sommet de la Terre de Rio (1992), les énergies fossiles dominent encore largement le mix énergétique mondial (64 % en 2025).²²⁸ La plupart des recommandations formulées par les institutions internationales portent sur la « relance de l'économie mondiale » (Banque mondiale/FMI) et le « rattrapage » (CNUCED). Toutes ces expressions sont traduites en arabe pour les besoins de la littérature locale, alors que le modèle d'accumulation capitaliste est bien à l'origine du réchauffement climatique et de la crise environnementale. Il ne faut pas rêver d'une transition écologique tant que ce même modèle d'accumulation existe. Ainsi, selon Jostein Hauge et Jason Hickel, le financement est contrôlé par le capital, et ce dernier est investi dans la production de ce qui est le plus rentable, et non pas de ce qui est le plus nécessaire. C'est pourquoi on peut obtenir des investissements massifs pour les énergies fossiles, les 4x4 et la fast fashion, autant de secteurs très lucratifs tandis que les investissements dans les énergies renouvelables, les transports publics et l'isolation des bâtiments restent insuffisants.²²⁹

19. À rebours de ces dynamiques, le mouvement ouvrier (la gauche et les syndicats) a développé les concepts d'éco-socialisme²³⁰ et de décroissance équitable sans sacrifier les plus démunis.²³¹ Cela implique une réduction radicale de la consommation énergétique mondiale finale, c'est-à-dire moins de production et moins de transport à l'échelle planétaire, tout en augmentant simultanément la consommation de l'énergie dans les pays les plus pauvres afin de répondre aux besoins sociaux. Cette planification écologique démocratique donne aux populations les moyens de réajuster les choix sociaux critiques liés à la production, afin de pouvoir décider, en tant que citoyens et consommateurs, de ce qui doit être produit et comment il doit l'être, des services à fournir et des limites acceptables pour l'utilisation des ressources matérielles telles que l'eau, l'énergie, les transports, les terres, etc.

20. Cela suppose une rupture avec le modèle de production et de consommation actuel, et non sa simple réforme ou l'introduction d'une dimension écologique. Cette rupture est au cœur des propositions de la société civile marocaine, comme l'indique le « Livre blanc »

de l'Alliance marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD): « Atteindre l'objectif de 1,5 °C exigera des transformations structurelles rapides et inédites dans les économies des pays et les modes de production et de consommation humains ». Les publications de l'association ATTAC Maroc soulignent le même constat.

2. Recommandations pour un développement centré sur l'humain et la nature : politiques industrielles souveraines, environnementales et équitables

On observe une tendance à privilégier les recommandations concrètes, ce qui s'aligne au fait que les grands discours ne parviennent plus à mobiliser les populations ni à convaincre les décideurs politiques. Une partie de la société civile marocaine s'attache à cet argument et s'est donné pour mission de mettre des propositions « à la disposition des décideurs politiques aux niveaux central et local », comme l'indique le « Livre blanc » de l'AMCDD. En revanche, ATTAC Maroc adopte un point de vue différent: une éducation populaire de terrain axée sur l'action pour construire un Maroc différent, dans le cadre d'un mouvement mondial dont la devise est « Construire un autre monde est possible ».

Cette logique, qui se concentre sur les recommandations concrètes adressées aux décideurs politiques, semble ignorer que l'idéologie néolibérale est elle-même un « grand récit » imposé par des décisions politiques bien conscientes de la part des grandes puissances économiques et de leurs institutions financières. Ce « grand récit » a été agréé par les élites économiques des pays du Sud car il est à leur avantage. Contestant ceux qui proclament « la fin de l'ère des idéologies », Fawaz Trabelsi a écrit:

Le néolibéralisme est « une idéologie intégrée qui comprend une vision globale de la vie et de l'univers et se présente comme une doctrine naturelle et déterministe sans alternative possible, selon la célèbre formule de Margaret Thatcher. Bien plus, elle est une doctrine fondée sur la foi qui n'est pas sans magie, puisqu'elle annonce la « main invisible » qui fait bouger le marché ».²³²

De plus, la logique de recommandations concrètes, qui

ne remet pas en cause le « récit dominant », occulte le fait que les principales avancées des pays du Sud global ont été réalisées dans le cadre de ces grands récits (États développementalistes), sans parler du « socialisme ».

La conception qui s'arrête aux seules recommandations concrètes adressées aux décideurs, est elle-même un produit de l'offensive néolibérale. Celle qui a démantelé les centres de la réflexion critique traditionnels et les a remplacés par des experts et des centres d'études qui travaillent à profit. Comme l'écrivait Issa G. Shivji :

Les années 1990 et 2000 ont été marquées par une période de transition néolibérale, intellectuellement apathique dans les débats et discours radicaux, tant à l'université qu'ailleurs. Face à la raréfaction des ressources universitaires, de nombreux professeurs ont quitté ces établissements en quête de perspectives meilleures, tandis que d'autres ont accepté des postes de consultants en recherches "politicardes" financées par des bailleurs de fonds. D'autres encore se sont débarrassés de leurs toges académiques pour aller vers les grandes villes créer ou rejoindre des ONG et des think-tanks également financés par des bailleurs de fonds. Ainsi la recherche fondamentale a été fragilisée, les débats théoriques ont perdu de leur pertinence [...] et les positions révolutionnaires, les perspectives de classe ont cédé la place à un activisme sélectif, avec le ralliement des radicaux à des agendas définis par les agences donatrices.²³³

Il est clair que notre rejet de cette conception ne signifie pas que nous devons nous limiter à de vagues revendications. Bien au contraire, il nous pousse à formuler des directives concrètes qui font de ces recommandations des orientations tangibles pour ceux que nous considérons les plus aptes à imposer une transition verte effective et juste : la population laborieuse. Notre démarche n'est pas destinée à convaincre les « parties prenantes » – capitalistes, actionnaires et politiciens qui représentent leurs intérêts. Ceux-là sont pleinement convaincus qu'il n'existe aucune solution en dehors du capitalisme et que leurs intérêts matériels priment sur tout argument rationnel ; la concurrence entre les capitalistes mondiaux et entre leurs pays respectifs constitue donc leur boussole, qu'ils pensent plus forte que tout plaidoyer. De plus, la marge de manœuvre des « politiciens et parlementaires » est quasi inexistante au Maroc. Tout le pouvoir est concentré entre les mains d'une seule entité, l'institution monarchique, et le rôle du Parlement se limite à une « caisse de résonance » pour les décisions de la monarchie et de ses alliés internationaux. Ce système est inscrit dans la Constitution depuis 2011 : toutes les décisions

économiques sont concentrées entre les mains du roi, qui monopolise les prérogatives de déterminer la liste des entreprises et institutions « stratégiques » et de nommer leurs directeurs. Le Conseil des ministres, présidé par le roi, est habilité à définir les « orientations stratégiques de la politique de l'État », tandis que le Conseil du gouvernement est relégué aux questions procédurales et de gestion. Les discours du roi ont une force législative contraignante, alors que le programme du gouvernement, que celui-ci présente au parlement après sa formation²³⁴, n'a pas ce statut. Toutefois, cela ne signifie pas l'absence de possibilités de recours à la tribune parlementaire, notamment lorsque des députés de gauche siègent à la Chambre des représentants (du Parti socialiste unifié et de la Fédération de la gauche démocratique) ou à la Chambre des conseillers (représentant des travailleurs), afin de défendre des recommandations sur la question et de faciliter le dialogue avec ceux qui se trouvent au bas de la pyramide sociale.

Nous nous adressons aux plus démunis (travailleurs, peuples, paysans et petits producteurs, femmes, victimes du chômage, etc.) et aux mouvements qui émanent de la base et qui représentent les intérêts de toutes ces catégories, sans nier la capacité de ces dernières, si elles s'organisent et se renforcent, à faire pression sur les « parties prenantes » et les politiciens, comme ce fut le cas dans la seconde moitié du XXe siècle.

Par conséquent, l'objectif de ces propositions est de fédérer les masses populaires les plus larges dans la lutte autour de revendications concrètes et objectivement opposées aux normes du système capitaliste. Dans cette approche, la défense d'une action syndicale écologique, fondée sur une vision de classes opposée au productivisme, joue un rôle fondamental. D'abord parce qu'elle repose sur les préoccupations concrètes des travailleurs quant à la préservation de leur santé et de leur sécurité au travail ; ensuite parce qu'elle soutient leur rôle de lanceurs d'alerte concernant les dommages infligés aux écosystèmes ou les dangers que peuvent représenter certaines productions. Ce sont d'ailleurs les travailleurs qui sont les mieux placés pour assumer ce rôle.

Cette étude s'est abstenue de présenter une définition des politiques industrielles vertes, parce que son objectif initial est d'examiner la littérature existante sur le sujet. Cette définition a donc été reportée à la conclusion. Nous citons la définition de Ndong Samba Sylla, qui rejoint par certains points celle de la CNUCED.²³⁵

Établir une politique industrielle axée sur le bien-être, l'environnement et la souveraineté: l'objectif premier du développement ne doit pas être l'augmentation du PIB en soi (c'est-à-dire n'importe quelle forme de production). Il doit plutôt viser à augmenter des formes de production spécifiques, indispensables à l'amélioration du bien-être humain, à la réalisation des objectifs environnementaux et au développement national. Il est donc nécessaire d'établir une politique industrielle qui permettrait d'identifier les nouvelles industries à créer, les industries existantes qui doivent être développées et les industries non essentielles qu'il convient de réduire afin de transférer les capacités vers d'autres secteurs.²³⁶

Karl Marx affirmait déjà que les deux seules sources de richesse sont la terre et l'être humain. Mais depuis des siècles, le capitalisme a veillé à les réduire à des simples facteurs de production: ressources humaines (capital humain) et ressources naturelles (capital naturel). Il continue d'ailleurs à les exploiter et à les siphonner sans relâche. Seule la résistance humaine a jusqu'ici contenu ses excès, mais désormais, les limites de la nature et de la planète s'y ajoutent. Actuellement, le capitalisme opprime l'humanité avec l'ascension exponentielle de l'extrême-droite. Il veut par ailleurs s'adapter à la crise environnementale qu'il a engendrée, en utilisant les mêmes mécanismes de marché et en capitalisant sur ce qu'il considère comme des solutions à cette crise. Tout cela à un moment où s'intensifient conflits armés, course à l'armement et militarisation du monde.

C'est dans ce contexte que le débat autour des politiques industrielles vertes et la recherche de solutions aux dilemmes persistants, notamment dans les pays du Sud, a refait surface. La question est de savoir comment parvenir à une industrialisation qui permet à ces pays de sortir du sous-développement économique, de la dépendance, du délabrement social et de la dévastation environnementale pour garantir une vie digne à leurs populations et préserver « Notre Mère la Terre » nourricière.

Le concept de « politique » est au cœur de ce débat. Des décennies de pratiques et de procédures néolibérales ont érodé le rôle du « politique », chassant les politiciens de tous bords, ainsi que les partis et organisations sociales de l'espace public, pour installer à leur place des experts et des bureaux d'études rémunérés en plus des institutions financières internationales. Or, toute industrialisation d'un pays, et notamment une industrialisation verte, exige nécessairement la réhabilitation du « politique » et le changement d'une économie servant les intérêts d'une

poignée de bénéficiaires du statu quo en une économie au service de la population, respectueuse de l'environnement et qui le préserve pour les générations futures.

La politique industrielle désigne toute intervention de l'État dans les processus économiques visant à les orienter afin de créer un changement structurel de l'économie. Par exemple, le passage d'une économie tributaire de l'agriculture et des matières premières à une économie fondée sur la production et les services. Plus récemment, le concept de « politique industrielle verte » est apparu pour désigner l'intégration des considérations environnementales dans les politiques industrielles.

Quand on parle de « politique industrielle », on fait référence à « l'intervention de l'État » dans l'économie. De ce fait, les processus moléculaires du capitalisme ne sont pas pris en compte. Lorsque les capitalistes investissent individuellement, à priori, ils n'ont pas à l'esprit la « transformation structurelle de l'économie », le « développement du pays » ou encore le « développement durable ». Ce qui importe pour le capitaliste individuel, c'est le rendement de son investissement; autrement dit, le minimum de risque avec un maximum de profit garanti et rapide.

C'est pourquoi aussi bien la « transformation structurelle » ou le « développement du pays », et a fortiori le « développement durable » sont des phénomènes qui se produisent à un autre niveau, en dehors des opérations moléculaires du capital, c'est-à-dire au niveau du « politique » et de « l'État ». Celui-ci intervient pour réguler, contrôler et orienter les opérations économiques moléculaires dans le cadre d'un plan général dont les objectifs dépassent les calculs individuels des capitalistes. C'est ainsi que les expériences d'industrialisation réussies ont été menées tout au long de l'Histoire.

Le grand pari sur le rôle du secteur privé dans le développement de nos pays, tel qu'adopté depuis des décennies par l'idéologie néolibérale, va à l'encontre de l'expérience historique, y compris celle vécue par les pays développés eux-mêmes. L'État et ses politiques (comme le protectionnisme) ont joué un rôle majeur dans le développement des capacités productives et dans la transformation structurelle de leurs économies.

Bien sûr, il ne faut pas idéaliser l'État ni croire en son pouvoir mythique légendaire d'opérer cette transformation structurelle. Ce processus nécessite une mobilisation politique et sociale centrée sur le peuple travailleur: la classe ouvrière, les petits producteurs, les chômeurs,

les femmes et les minorités opprimées. Les expériences de l'Amérique latine nous offrent une large perspective sur ce type d'intervention populaire.

C'est pourquoi nous préconisons des politiques industrielles souveraines, équitables et respectueuses de l'environnement.

Souveraines: cela signifie que les choix économiques doivent être des décisions nationales souveraines, mais aussi populaires. Toutes les décisions économiques doivent émaner de la volonté du peuple, rompant ainsi avec les mécanismes de dépendance, anciens comme nouveaux. Ni les institutions financières internationales ni l'Union européenne ne nous dicteront désormais ce que nous devons produire; nous en déciderons nous-mêmes.

Équitables: Des politiques industrielles qui garantissent un niveau de vie décent pour toutes les couches de la population active, et tiennent compte des pertes sociales qui peuvent être engendrées par une décision ordonnant d'abandonner certains secteurs et d'investir dans d'autres. Équitables aussi, en ce sens qu'elles prennent en considération les intérêts des communautés locales lors de l'élaboration de toute politique industrielle.

Respectueuses de l'environnement: Non seulement par la décarbonation et la réduction des émissions, mais aussi par l'élimination de toute forme de destruction environnementale, même celles qui n'émettent pas de gaz à effet de serre, comme l'exploitation minière et les autres industries extractives.

Notre première recommandation porte sur la politique industrielle de l'État au Maroc. Bien qu'il prétende mettre en œuvre des programmes de « croissance verte », celui-ci persiste dans la même voie: une politique industrielle axée sur les besoins du marché mondial, et non sur ceux du marché intérieur et de la population en général. Ainsi, la politique de « l'investissement vert » adoptée par l'Office Chérifien des Phosphates, par exemple, cache la plus importante activité extractive du pays. Le groupe OCP vise à conquérir les marchés mondiaux en exportant des produits phosphatés ou en fournissant des engrais à une agriculture capitaliste tournée vers l'exportation.

La politique industrielle de l'État, y compris celle qualifiée de « verte », repose toujours sur la même vieille logique: stimuler le secteur privé et mobiliser les finances publiques pour son essor. Or il est nécessaire que des

programmes industriels publics soient rétablis et deviennent le pilier de la transition écologique. Leur coût ne doit pas être à la charge des collectivités locales ni des travailleurs, mais ils doivent être placés sous un contrôle citoyen (syndical et populaire) et financés par des mécanismes qui n'aggravent pas la dépendance du pays vis-à-vis des puissances impérialistes. Sur ce point, l'État doit veiller à l'annulation de la dette extérieure et à la compensation de la dette historique (coloniale et climatique) dont ces puissances sont responsables, ainsi qu'à l'instauration d'une fiscalité graduelle sur la fortune.

2. Une politique industrielle véritablement responsable sur le plan environnemental, qui privilégie le développement de technologies respectueuses de l'environnement. Ceci suppose une rupture avec la logique d'une stratégie de croissance axée sur les exportations, qui privilégie la conformité à la politique environnementale de l'Union européenne (PEUE) afin de maintenir l'accès des exportateurs marocains au marché européen, plutôt qu'un véritable engagement en faveur de la protection de l'environnement.

3. Une politique d'industrialisation qui prévoit une infrastructure industrielle à même d'affranchir le pays de sa dépendance vis-à-vis des grands centres capitalistes. Depuis la crise de 2008-2009, les appels se sont multipliés pour remplacer la stratégie de croissance axée sur les exportations par une stratégie privilégiant des réponses aux besoins internes. Un plaidoyer précieux sur ce sujet figure dans le rapport de la CNUCED de 2013.²³⁷ Il ne s'agit pas d'un appel à l'isolationnisme nationaliste, au contraire, la coopération entre les peuples est notre aspiration. Mais elle ne doit pas signifier que les peuples de la rive Sud de la Méditerranée doivent supporter des charges financières, environnementales et sociales pour que la rive Nord puisse prospérer et préserver ses ressources durablement. Toute l'Histoire des siècles passés repose en réalité sur cette domination.

4. La solution aux grands enjeux de politique industrielle (changement climatique, dette, règles du commerce international, etc.) se situe à l'échelle mondiale, et non locale, le cadre maghrébin jouant le rôle de chaînon indispensable (voir recommandation 10). Enfin, on ne saurait concevoir l'éco-socialisme comme un concept confiné dans un seul pays; le contexte national n'est, pour la lutte, qu'un point de départ, tandis que la perspective internationale constitue à la fois le principe directeur et l'objectif ultime. Contrairement au capitalisme, qui se couvre d'un vernis écologique tout en con-

servant les mêmes structures socio-économiques et les mêmes dispositions politiques responsables de la crise environnementale mondiale, l'éco-socialisme n'est pas un simple socialisme vert. Il s'agit plutôt d'une proposition pour transformer profondément nos relations, qu'il s'agisse des relations entre êtres humains ou de la relation des humains à la nature. C'est une manière différente de faire de la politique, parce qu'elle est capable de bâtir un monde nouveau, digne et où il fait bon vivre, pour l'humanité et pour tous les êtres vivants.²³⁸

5. La politique énergétique doit se fixer comme priorité l'approvisionnement du marché intérieur en énergie propre, d'autant plus que le Maroc dépend encore des importations de combustibles fossiles pour ses besoins en énergie et en électricité, alors que d'importants projets d'énergies renouvelables menés au Maroc ne ciblent que les marchés européens. Depuis plusieurs années, le secteur de l'énergie a été libéralisé, autorisant les importateurs privés à fournir du gaz et du pétrole et ouvrant largement le secteur aux entreprises privées pour la production et la distribution d'électricité à partir de sources renouvelables. Un monopole public sur le secteur de l'énergie, et sa nationalisation, permettraient la mise en œuvre d'une politique d'énergie verte, contribuant à l'industrialisation du pays et réduisant sa dépendance énergétique.

6. La politique urbaine et l'aménagement du territoire: une part importante du capital marocain est investie dans une gigantesque expansion urbaine, qu'explique la volonté de garantir des profits aux grands groupes immobiliers. Il en résulte un étalement urbain avec une expansion des périphéries, entraînant une forte augmentation de l'utilisation de la voiture individuelle (le Maroc compte 4,5 millions de véhicules, dont 68 % sont privés),²³⁹ parallèlement à la privatisation des transports urbains par l'État. Une politique d'industrialisation verte ne sera pas viable sans un développement efficace des transports publics utilisant des énergies propres. Cette mesure doit être accompagnée de la mise en place d'une lourde fiscalité sur les véhicules privés et de taux d'intérêt élevés sur les prêts automobiles. Les propositions ne manquent pas dans ce domaine; le rapport 2021 du Conseil économique, social et environnemental comprend certaines recommandations portant surtout sur les transports collectifs publics :

Promouvoir des alternatives durables à la voiture individuelle et au moteur à combustion interne: bus urbains de qualité, minibus, bus interurbains et tramways (court,

léger et rapide), ainsi que des modes de transport plus diversifiés et interconnectés. Aménager des gares routières et des stations de taxis partagés [...].²⁴⁰

Cependant, les intérêts des entreprises automobiles et des banques finançant l'achat de véhicules constituent un obstacle à ce type de projets.

7. Une véritable souveraineté alimentaire, et non pas celle évoquée dans les publications officielles, dissimulant une optique capitaliste axée sur l'exportation sous couvert de «souveraineté alimentaire». L'agriculture capitaliste exportatrice est la principale source d'émissions de gaz à effet de serre et, en même temps, la principale responsable de l'épuisement des sols et des ressources en eau du pays. Rompre avec cette pratique et orienter l'agriculture principalement vers la satisfaction des besoins du marché intérieur contribuerait de manière significative à la transition écologique de l'économie. Appliquer les mêmes stratégies de transformation du secteur industriel au secteur agricole permettrait de parvenir à une industrie alimentaire saine. La question agricole est au cœur de tout processus d'industrialisation. Pour que l'industrie se développe, il est indispensable d'augmenter de manière bien plus importante et équilibrée la production de denrées alimentaires et de matières premières agricoles. Les denrées alimentaires sont destinées à garantir la suffisance alimentaire pour une population urbaine croissante, et les matières premières pour fournir les usines. L'agriculture suppose aussi des équipements (tracteurs, moissonneuses-batteuses, batteuses), des engrais, etc. Tout plan d'industrialisation devrait se concentrer sur ces besoins au lieu d'ouvrir le pays aux constructeurs automobiles en quête des coûts de fabrication les plus bas (main-d'œuvre et infrastructures) pour assembler leurs véhicules et les exporter ensuite avec leurs bénéfices, vers leurs pays d'origine.

8. Nous devons rompre avec la politique budgétaire actuelle, qui favorise les grands emprunteurs, en même temps nous devons éviter toute politique d'emprunt extérieur soumise aux conditions de l'endettement. Cela implique que banques et finances constituent un secteur public supervisé par des institutions, elles-mêmes placées sous un contrôle populaire et citoyen, contrairement à la situation actuelle où la Banque centrale est indépendante et n'est même pas soumise au contrôle du parlement. Ce propos soulève également la question du financement par recours aux emprunts, et ce que l'on appelle «l'aide officielle au développement», deux formes de financement qui imposent des conditions aux pays en

développement souhaitant accéder au marché financier international. En échange de quoi nous réclamons des réparations pour la dette coloniale et écologique, qui permettraient de compenser ce qui a été pillé par les anciennes puissances coloniales et continue de l'être par les nouvelles. Ce sont là des propositions supposant un équilibre des forces qui fait actuellement défaut. C'est pourquoi nous évoquons des mesures susceptibles de mobiliser l'adhésion du public, dont certaines sont présentées par Éric Toussaint dans son ouvrage *La Banque mondiale: une histoire critique*, dans la partie intitulée «Recourir à des prêts légitimes et financer l'État par des impôts socialement justes» :

– La dette publique n'est pas une mauvaise chose en soi si elle est conçue de manière radicalement différente du système actuel. L'emprunt public est parfaitement légitime s'il sert des objectifs légitimes et si les contributeurs à cet emprunt le font de façon légitime. La dette publique peut servir à financer des programmes ambitieux de transformation écologique, au lieu d'imposer des politiques antisociales, extractives et axées sur la production concurrentielle entre les nations.

– Un gouvernement populaire n'hésiterait pas à contraindre les entreprises (nationales, étrangères ou multinationales) ainsi que les familles fortunées à contribuer aux emprunts sans réaliser de profit, c'est-à-dire sans intérêt et sans compensation en cas d'inflation.

– Inviter les familles des classes populaires disposant d'épargne à la confier aux pouvoirs publics pour financer des projets légitimes. Ce financement volontaire sera récompensé par un taux réel positif, de 4 % par exemple. Ainsi, si l'inflation annuelle atteint 3 %, les pouvoirs publics verseront un intérêt nominal de 7 % afin de garantir un taux réel de 4 %.

– Emprunter à taux zéro auprès de la Banque centrale, imposer une taxe sur les grandes fortunes et les très hauts revenus, infliger des sanctions aux entreprises responsables d'importantes fraudes fiscales, réduire drastiquement les dépenses militaires, supprimer les subventions aux banques et aux grandes entreprises, et augmenter les impôts sur les entreprises étrangères, notamment dans le secteur des matières premières [...], etc.²⁴¹

Il faut ajouter à cela une politique fiscale qui tient les riches pour responsables de la crise complexe (économique, sociale et environnementale) qu'ils ont provoquée: une imposition graduelle, avec une réduction très significative, voire une suppression, de la taxe

sur la valeur ajoutée sur toute une gamme de services de base – à commencer par l'eau et l'électricité, et une augmentation radicale des impôts sur le revenu et le patrimoine des riches.

9. Une politique pour la stabilité de l'emploi qui prend en compte l'avenir des personnes qui seront impactées négativement par la transition verte. Une large partie de la classe ouvrière craint de perdre son emploi si l'État abandonne ses politiques polluantes et néfastes pour l'environnement. Le secteur privé capitaliste ne tiendra pas compte de cette exigence; c'est pourquoi une politique publique de l'emploi privilégiant une industrialisation sociale et verte est absolument nécessaire. Par ailleurs, la coopération avec les syndicats permettrait d'élargir leur vision sur les enjeux environnementaux, actuellement inexistante au Maroc. Cela leur permettrait de plaider pour la création d'emplois de qualité, socialement bénéfiques, offrant une rémunération nettement supérieure à celle des emplois actuels et de meilleures conditions de travail. Le temps de travail doit être drastiquement réduit et assorti d'avantages sociaux et d'une augmentation du revenu réel.

10. Ces propositions et recommandations doivent inclure une perspective sur la transition écologique à l'échelle du Maghreb. La fragmentation du marché maghrébin expose ses pays à une plus grande dépendance vis-à-vis des centres capitalistes traditionnels (Union européenne et États-Unis) et nouveaux (Chine). Elle les empêche aussi de tirer pleinement parti de la complémentarité de leurs ressources naturelles et de leurs potentiels économiques.

En effet, les petits marchés ne peuvent garantir une transition écologique par leurs seules capacités. Pour pallier cette entrave, la monarchie et les grands capitaux marocains se sont tournés vers les marchés européens (géographiquement plus proches) et américains. Mais une telle démarche bloque à son tour les ambitions d'industrialisation du Maroc par ce qu'elle comporte comme obstacles structurels historiques, principalement liés à la dépendance et à la domination que ces centres du capital imposent sur les mécanismes de production et d'industrialisation verte (technologie et financement). C'est pourquoi nous soutenons qu'une perspective maghrébine de transition écologique est un défi majeur et urgent. Un défi sur lequel Amir Lebdioui a insisté en déclarant:

Dans les petites économies où la demande du marché

intérieur n'est souvent pas suffisamment importante pour réaliser des économies d'échelle, la transition économique verte nécessite l'accès à une demande de marché plus importante dans un autre pays, mais accompagné d'une coordination multilatérale pour un développement régional.²⁴²

Au lieu de se livrer à une concurrence destructrice pour attirer les investissements étrangers, les pays de la région pourraient chercher à établir des coopérations avec les pays du Sud afin de se libérer de leur assujettissement. En Afrique du Nord, par exemple, la complémentarité peut être réalisée et avoir des avantages grâce aux atouts de chaque pays : l'Algérie, la Libye et l'Égypte possèdent d'importantes ressources énergétiques, tandis que le Maroc et la Tunisie disposent de réserves de phosphate et d'un fort potentiel agricole. Les recettes pétrolières algériennes pourraient être réorientées vers des investissements régionaux pour financer des projets en Tunisie et au Maroc, au lieu d'avoir recours aux emprunts étrangers. À leur tour, le Maroc et la Tunisie pourraient approvisionner l'Algérie en produits alimentaires et en technologies renouvelables, ce qui permettrait au pays de s'affranchir des importations coûteuses en provenance de l'Europe ou de Russie. Le Maroc, producteur d'énergie solaire, pourrait importer les panneaux solaires de Tunisie qui les produit. Cette coopération permettrait non seulement de renforcer les capacités de production et la souveraineté alimentaire, mais aussi de réduire la dépendance de la région aux capitaux étrangers. Rompre le cycle de dépendance exige de réorienter les économies afin de les éloigner des impératifs des pays développés pour privilégier un commerce plus équitable et le partage des technologies au sein du Sud global.

Enfin, nous prôtons la démocratie avant tout. Ces recommandations, et leur perspective anticapitaliste plus large, ne peuvent être appliquées par des élites économiques bénéficiaires du statu quo, lui-même protégé par un pouvoir politique despotique qui profite également de cette situation. L'expérience des percées électorales en Amérique latine nous éclaire sur la voie à suivre : des gouvernements soutenus par des mouvements populaires (ouvriers et paysans) ont pu mettre en œuvre des programmes sociaux et économiques, malgré leurs limites et leur absence de volonté réelle de rompre totalement avec les centres impérialistes qui condamnent nos pays et nos peuples à la pauvreté, au chômage, à la misère et à la destruction de l'environnement.

La réalisation de ces recommandations nécessite un

soutien social, en premier lieu celui des mouvements des travailleurs, mais aussi des luttes sociales qui, depuis plus de trente ans, traversent déjà les quatre coins du Maroc et des autres pays de la région. L'objectif de cette étude est de contribuer à ces luttes en proposant des perspectives militantes pour une transition environnementale, économique et sociale juste.

La meilleure manière de conclure cette étude est de reprendre le conseil de notre camarade libanais Kamil Qaysar Dagher : « Nous devrions rêver ».²⁴³



Le roi Mohamed V présente un hommage à Patrice Lumumba, figure révolutionnaire de la lutte anticolonialiste au Congo (1960). (Archives)

Notes de fin

- 1 Waterbury, J. (2013) *Le Commandeur des croyants, la monarchie et l'élite politique marocaine* (3e éd.), traduit par Abdelghani Abou El Azm, Abdelahad Sebty et Abdellatif Falak. Rabat: Fondation d'édition Al Ghani, p. 434.
- 2 Jabrou, A. (1993) *Abderrahim Bouabid, Souveraineté de la nation et dignité du citoyen* (1e éd.), première partie (1941-1961). Casablanca: Imprimerie Annajah aljadida, , pp. 6-7.
- 3 Leveau, R. (2011) *Le fellah marocain défenseur du trône* (1e éd.), traduit par Mohammed Bencheikh. Publications wijhat Nadhar (Point de vue) (2), p. 7.
- 4 Moumni, N. (2019) *Financement du développement industriel*, dans El Aoufi, N. et Billaudot, B. (Eds.) *Made in Maroc Made in Monde. Volume 1, Industrialisation et développement* Rabat: Économie critique.
- 5 ATTAC Maroc (2021) *Mémoire général sur le rapport de la « Commission spéciale sur le modèle de développement » pour un autre Maroc possible et « une économie qui rompt avec le modèle capitaliste néolibéral*, <https://tinyurl.com/2s3cbpv5>.
- 6 Ghoufrane, A., Boubrahimi, N., et Diani, A. (2014) *Industrialisation et compétitivité globale du Maroc*. L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES). <https://tinyurl.com/msmzhyfc>
- 7 Royaume du Maroc, Comité de pilotage pour le rapport (2005) *50 ans de développement humain et perspectives pour 2025 - Rapport général, 50ème anniversaire de l'indépendance du Royaume du Maroc*.
- 8 Aissaoui, S. (2019) *Industrialisation et développement: le rôle de l'innovation*, dans El Aoufi, N. et Billaudot, B. (Eds.), *Made in Maroc Made in Monde. Volume 1, Industrialisation et développement*, Rabat: Économie critique, pp. 243-276.
- 9 Ghoufrane Azzedine, M. Boubrahimi Nabil et M. Diani Adil (2014) *Industrialisation et compétitivité globale du Maroc*. L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES). <https://www.ires.ma/fr/publications/rapports-thematiques/industrialisation-et-competitivite-globale-du-maroc>
- 10 Aissaoui, S. (2019) *Industrialisation et développement: le rôle de l'innovation*, dans El Aoufi, N. et Billaudot, B. (Eds.) *Made in Maroc Made in Monde, Volume 1, Industrialisation et développement*, Rabat: Économie critique, pp. 243-276.
- 11 Ghoufrane, A., Boubrahimi, N. et Diani, A. (2014) *Industrialisation et compétitivité globale du Maroc*. L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES). <https://www.ires.ma/fr/publications/rapports-thematiques/industrialisation-et-competitivite-globale-du-maroc>
- 12 Galeano, E. (2001) *Les veines ouvertes de l'Amérique latine*, traduit par Claude Couffon. Editions Pocket.
- 13 Piveteau, A., Askour, K. et Touzani, H. « *Le Maroc industriel dans la mondialisation: Processus, parcours et acteurs* », https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers20-12/010080697.pdf.
- 14 Royaume du Maroc, Comité de pilotage pour le rapport (2005) *50 ans de développement humain et perspectives pour 2025 - Rapport général, 50ème anniversaire de l'indépendance du Royaume du Maroc*.
- 15 Ibid.
- 16 Aissaoui, S. (2019) *Industrialisation et développement: le rôle de l'innovation*, dans El Aoufi, N. et Billaudot, B. (Eds.), *Made in Maroc Made in Monde. Volume 1, Industrialisation et développement*, Rabat: Économie critique, pp. 243-276.
- 17 Catusse, M. (2011) *Morocco's political economy: Ambiguous privatization and the emerging social question*, HAL Id: halshs-00553994 <https://shs.hal.science/halshs-00553994v1>.
- 18 Akesbi, N. (2024) *Maroc, une économie sous plafond de verre, des origines à la crise Covid-19*, traduit par Nouredine Saoudi. *Revue marocaine des sciences politiques et sociales - Numéro 36, Salé - Maroc*, p. 60.
- 19 Akesbi, N. (2024) *Maroc, une économie sous plafond de verre, des origines à la crise Covid-19*, traduit par Nouredine Saoudi. *Revue marocaine des sciences politiques et sociales - Numéro 36, Salé - Maroc*, pp. 60-70.
- 20 Royaume du Maroc, Comité de pilotage pour le rapport (2005) *50 ans de développement humain et perspectives pour 2025 - Rapport général, 50ème anniversaire de l'indépendance du Royaume du Maroc*.
- 21 Galeano, E. (2001) *Les veines ouvertes de l'Amérique latine*, traduit par Claude Couffon. Editions Pocket.
- 22 Royaume du Maroc, Comité de pilotage pour le rapport (2005) *50 ans de développement humain et perspectives pour 2025 - Rapport général, 50ème anniversaire de l'indépendance du Royaume du Maroc*.
- 23 Ibid.
- 24 Catusse, M. (2011) « *Morocco's political economy: Ambiguous privatization and the emerging social question*, HAL Id: halshs-00553994 <https://shs.hal.science/halshs-00553994v1>. »
- 25 Haut-Commissariat au Plan (2016) *Étude sur le Rendement du Capital Physique au Maroc*. <https://www.hcp.ma/attachment/2235607/>.
- 26 Catusse, M. (10 janvier 2011), « *Morocco's political economy: Ambiguous privatization and the emerging social question* », HAL Id: halshs-00553994 <https://shs.hal.science/halshs-00553994v1>.
- 27 Pour saisir l'importance que le secteur public représente encore au Maroc, voir le « *Rapport sur les institutions et les entreprises publiques* » dans le projet de loi de finances pour 2026, publié par le Ministère de l'Économie et des Finances. <https://www.finances.gov.ma/fr/vous-orientez/Pages/plf2026.aspx>.
- 28 Al Khafaji, I. (1979) *Capitalisme d'État national* (1e éd.), Maison d'édition Ibn Khaldoun, p. 37.
- 29 Pour plus d'informations sur l'évaluation de ces stratégies (la substitution aux importations en particulier), voir: Galeano, E. (2001) *Les veines ouvertes de l'Amérique latine*, traduit par Claude Couffon. Editions Pocket.
- 30 Ibid, p.312.
- 31 Toussaint, É. (2022) *La Banque Mondiale, une histoire critique*, traduit par ATTAC Maroc, p. 153.

- 32 Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement/CNUCED (2013) Rapport sur le commerce et le développement 2013, New York et Genève,
- 33 Royaume du Maroc, Comité de pilotage pour le rapport (2005) 50 ans de développement humain et perspectives pour 2025 - Rapport général, 50ème anniversaire de l'indépendance du Royaume du Maroc.
- 34 Akesbi, N. (2024) Maroc, une économie sous plafond de verre, des origines à la crise Covid-19, traduit par Noureddine Saoudi. Revue marocaine des sciences politiques et sociales, n° 36, Salé - Maroc, p. 219.
- 35 Réseau Siyada (2023) Le pari de la souveraineté alimentaire : contraintes de l'endettement et libre-échange au Maroc. <https://tinyurl.com/3ntjd58y>
- 36 - Pascon, P. (2008) 'La grande maladie du Maroc : La greffe des modèles et absence d'innovations.' Almounadil-a. <https://tinyurl.com/mr2rrvbk>.
- 37 Aziki, O. (2014) 'Le dilemme des exportations agricoles marocaines.' Site web ATTAC Maroc : <https://tinyurl.com/mcmuxhwt>.
- 38 Lazarev, G. (2024) Une brève histoire du développement au Maroc, dans El Aoufi, N. et Hanchane, S., E-Handbook marocain d'économie du développement, pp. 5-37.
- 39 Banque du Maroc (2016) Feuille de route pour l'alignement du secteur financier marocain sur le développement durable. <https://tinyurl.com/5xm32hme>.
- 40 Conseil économique, social et environnemental (2017) Rapport- Changer le modèle convenu pour construire une industrie dynamique au service d'un développement stable, inclusif et durable, auto-référence n° 30/2017, <https://tinyurl.com/u428u8f7>.
- 41 Ghoufrane, A., Boubrahimi, N. et Diani, A. (2014) Industrialisation et compétitivité globale du Maroc., L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), <https://www.ires.ma/fr/publications/rapports-the-matiques/industrialisation-et-competitvite-globale-du-maroc>
- 42 Ministère marocain de l'Économie et des Finances (2024) Projet de loi de finances pour 2025 - Rapport économique et financier. <https://tinyurl.com/3y9mbxpx>.
- 43 Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, Département du Développement Durable (2021) Stratégie Bas Carbone à Long Terme Maroc 2050. <https://unfccc.int/documents/403585>
- 44 Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable et Partenariat pour l'action sur l'économie verte PAGE (2023) La transition du Maroc vers une économie verte, État des lieux et inventaire., p. 24 <https://www.undp.org/fr/morocco/publications/la-transition-du-maroc-vers-une-economie-verte-État-des-lieux-et-inventaire>
- 45 Ibid., p. 43.
- 46 Berahab, R. (2024) 'Transforming Economies: How is the Green Transition Shaping Trade and Industrial Policies? A Focus on Morocco', 24 septembre. Policy Center for the New South. Disponible sur : <https://www.policycenter.ma/publications/transforming-economies-how-green-transition-shaping-trade-and-industrial-policies>.
- 47 Collectif (2025) Changer de vitesse : le secteur privé peut être un moteur de croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, Middle East and North Africa Economic Update, Groupe de la Banque mondiale, p. 6. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/7b5daa5e-d316-444e-9e9c-61d66f1fade8/content>.
- 48 Chauffour, J.P. (2017) Le Maroc 2040: Investir dans le capital immatériel pour accélérer l'émergence économique - aperçu général. Groupe de la Banque mondiale. <https://www.albankaldawli.org/ar/country/morocco/publication/morocco-economic-memorandum-2017>.
- 49 International Monetary Fund (2024) Industrial policy coverage in IMF surveillance— broad considerations. <https://www.imf.org/en/publications/policy-papers/issues/2024/03/11/industrial-policy-coverage-in-imf-surveillance-broad-considerations-546162>
- 50 Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement/CNUCED (2013) Rapport sur le commerce et le développement, 2013, New York et Genève, p. 13. https://unctad.org/fr/system/files/official-document/tdr2013_fr.pdf.
- 51 Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement/CNUCED (2021) Rapport sur le commerce et le développement 2021 : De la reprise à la résilience : La dimension du développement, Genève,
- 52 Ilyina, A., Pazarbasioglu, C. et Ruta, M. (2024) 'Bien gérer le retour de la politique industrielle : la barre est haute'. IMF Blog. Disponible sur : <https://www.imf.org/fr/blogs/articles/2024/04/12/industrial-policy-is-back-but-the-bar-to-get-it-right-is-high>.
- 53 Harvey, D. (2008) Brève histoire du néolibéralisme (1e ed.), traduit par Moujab Limam, New York et Arabie Saoudite : Librairie Al-Aibkan en coédition avec Oxford University, pp. 247-248.
- 54 Banque internationale pour la reconstruction et le développement \ La Banque mondiale (2024), Maroc- Rapport de suivi de la situation économique, libérer le potentiel du secteur privé pour stimuler la croissance et la création d'emplois. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099646407172428766>
- 55 Ilyina, A., Pazarbasioglu, C. et Ruta, M. (2024) 'Bien gérer le retour de la politique industrielle : la barre est haute'. IMF Blog. <https://www.imf.org/fr/blogs/articles/2024/04/12/industrial-policy-is-back-but-the-bar-to-get-it-right-is-high>.
- 56 Harvey, D. (2008) Brève histoire du néolibéralisme(1e ed.), traduit par Moujab Limam. New York et Arabie saoudite : Librairie Al-Aibkan en coédition avec Oxford University, p. 244.
- 57 Galbraith, J.K. (2010) The Economics of Innocent Fraud, traduit par Mohamed Reda Ali al-Adl. Le Caire : Autorité générale égyptienne du livre, , p. 91.
- 58 Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement/CNUCED (2013) Rapport sur le commerce et le développement, 2013, New York et Genève, .

- 59 Singh, J. (2023), 'Industrial Experiments'. Phenomenal World. Disponible sur: <https://www.phenomenalworld.org/analysis/industrial-experiments/> [en anglais].
- 60 Milanovic, B. (2025) 'How the mainstream abandoned universal economic principles'. Disponible sur: <https://tinyurl.com/3cttn7b9>.
- 61 Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement/CNUCED (2021) Rapport sur le commerce et le développement 2021, De la reprise à la résilience : la dimension du développement, Genève. <https://www.un-ilibrary.org/content/books/9789210010306>.
- 62 Ashley, B. (2025) 'COP 30: Entrenching the crisis of climate politics', 30 Novembre. <https://links.org.au/cop-30-entrenching-crisis-climate-politics>.
- 63 Kate Mackenzie, K. et Tim Sahay, T. (14 /11/2024), « La guerre froide verte entre l'Amérique et la Chine », traduit par Mohamed Dakhakhni., Disponible sur: <https://alsifr.org/marshall-plans>
- 64 Mackenzie, K. et Sahay, T. (2024) 'La guerre froide verte entre l'Amérique et la Chine', traduit par Mohamed Dakhakhni. Disponible sur: <https://alsifr.org/marshall-plans>
- 65 Amouzai, A. (2025), 'Critical Raw Minerals in Morocco, An opportunity for industrialization or a geopolitical battlefield between China and the West?' Disponible sur: <https://www.tni.org/en/publication/critical-raw-minerals-in-morocco>.
- 66 Alami, I., Chodor, T. et Taggart, J. (2025) 'Industrial Policy and Imperial Realignment'. Phenomenal World. Disponible sur: <https://www.phenomenalworld.org/analysis/industrial-policy-and-imperial-realignment/>.
- 67 Ghoufrane, A., Boubrahimi, N. et Diani, A. (2014) Industrialisation et compétitivité globale du Maroc, L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), <https://www.ires.ma/fr/publications/rapports-thematiques/industrialisation-et-competitivite-globale-du-maroc>
- 68 Ghoufrane, A., Boubrahimi, N. et Diani, A. (2014) Industrialisation et compétitivité globale du Maroc, L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), p. 70. <https://www.ires.ma/fr/publications/rapports-thematiques/industrialisation-et-competitivite-globale-du-maroc>
- 69 Piveteau, A., Askour, K. et Touzani, H. Le Maroc industriel dans la mondialisation : Processus, parcours et acteurs, p. 98. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers20-12/010080697.pdf.
- 70 Ghoufrane, A., Boubrahimi, N. et Diani, A. (2014) Industrialisation et compétitivité globale du Maroc, L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), <https://www.ires.ma/fr/publications/rapports-thematiques/industrialisation-et-competitivite-globale-du-maroc>
- 71 Ibid.
- 72 Akasbi, N. (2024) Maroc, une économie sous plafond de verre, des origines à la crise Covid-19, traduit par Nouredine Saoudi. Revue marocaine des sciences politiques et sociales, n°36, Salé - Maroc, p. 128.
- 73 ATTAC/CADTM Maroc (2016) La Samir: Crime économique d'État. Disponible sur: https://www.cadtm.org/spip.php?page=imprimer&id_article=14235.
- 74 Moudan, W. (2024) 'L'affaire SAMIR : de Abderrahman al-Saidi à Aziz Akhnouch : Chronologie d'un véritable désastre', 10 Septembre. <https://ar.le360.ma/economie/OJHHK76XBF5JPJXMW6PCPTODA/>.
- 75 Collectif (2011) Tarikh almaghrib, tahyin wa tarkib (Histoire du Maroc, actualisation et synthèse), révisé et présenté par Mohamed Kabli. Rabat: Publications de l'Institut Royal de Recherches sur l'Histoire du Maroc, p. 688.
- 76 Collectif (2011) Tarikh almaghrib, tahyin wa tarkib (Histoire du Maroc, actualisation et synthèse), révisé et présenté par Mohamed Kabli. Rabat: Publications de l'Institut Royal de Recherches sur l'Histoire du Maroc, p. 690.
- 77 Ghoufrane, A., Boubrahimi, N. et Diani, A. (2014) Industrialisation et compétitivité globale du Maroc, L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES). <https://www.ires.ma/fr/publications/rapports-thematiques/industrialisation-et-competitivite-globale-du-maroc>
- 78 Galeano, E. (2001) Les veines ouvertes de l'Amérique latine, traduit par Claude Couffon. Editions Pocket.
- 79 Comité de pilotage du Royaume du Maroc pour le rapport (2005) 50 ans de développement humain et perspectives pour 2025 - Rapport général, cinquantième anniversaire de l'indépendance du Royaume du Maroc, p. 42.
- 80 Ibid.
- 81 Ibid.
- 82 Ghoufrane, A., Boubrahimi, N. et Diani, A. (2014) Industrialisation et compétitivité globale du Maroc, L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) <https://www.ires.ma/fr/publications/rapports-thematiques/industrialisation-et-competitivite-globale-du-maroc>
- 83 L'Economiste, Édition N°:2015 (2005) 'Politique industrielle, Le détail du rapport McKinsey', 6 mai. <https://www.leconomiste.com/politique-industrielle/le-detail-du-rapport-mckinsey/>.
- 84 Aujourd'hui le Maroc (2005) 'La Banque Mondiale appuie le rapport McKinsey' 15 septembre. <https://aujourd'hui.ma/actualite/la-banque-mondiale-appuie-le-rapport-mckinsey-35425>
- 85 Ghoufrane, A., Boubrahimi, N. et Diani, A. (2014) Industrialisation et compétitivité globale du Maroc, L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES). <https://www.ires.ma/fr/publications/rapports-thematiques/industrialisation-et-competitivite-globale-du-maroc>
- 86 Ibid.
- 87 Ibid.
- 88 Akasbi, N. (2024) Maroc, une économie sous plafond de verre, des origines à la crise Covid-19, traduit par Nouredine Saoudi. Revue marocaine des sciences politiques et sociales - Numéro 36, Salé - Maroc, p. 129.
- 89 Haut-Commissariat au Plan (2016) Étude sur le Rendement du Capital Physique au Maroc, p. 10. <https://www.hcp.ma/attach->

ment/2235607/.

90 Ibid., p. 4.

91 Akesbi, N. (2024) Maroc, une économie sous plafond de verre, des origines à la crise Covid-19, traduit par Nouredine Saoudi. Revue marocaine des sciences politiques et sociales - Numéro 36, Salé - Maroc, p. 214.

92 Ibid, p.90.

93 Ghoufrane, A., Boubrahimi, N. et Diani, A. (2014) Industrialisation et compétitivité globale du Maroc, L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES). <https://www.ires.ma/fr/publications/rapports-thematiques/industrialisation-et-competitivite-globale-du-maroc>

94 Ibid, p. 60.

95 Védie, H.L., (2020) L'automobile: une filière marocaine stratégique, leader du secteur en Afrique'. Policy Center for the New South. Disponible sur: <https://www.policycenter.ma/publications/l'automobile-une-filiere-marocaine-strategique-leader-du-secteur-en-afrique>

96 Institut Royal des Etudes Stratégiques IRES (2022) L'Avenir des métiers mondiaux du Maroc, Rapport stratégique de synthèse. <https://www.ires.ma/fr/publications/rapports-thematiques/lavenir-des-metiers-mondiaux-du-maroc-0>.

97 L'Economiste, Édition N°:2015 (2005) 'Politique industrielle, Le détail du rapport McKinsey', 6 mai. <https://www.leconomiste.com/politique-industriellebr-le-detail-du-rapport-mckinsey/>.

98 Institut Royal des Etudes Stratégiques IRES (2022) L'Avenir des métiers mondiaux du Maroc, Rapport stratégique de synthèse. <https://www.ires.ma/fr/publications/rapports-thematiques/lavenir-des-metiers-mondiaux-du-maroc-0>.

99 Jaidi, L. et Msadfa, Y. (2017) La complexité de la remontée des Chaînes de valeur mondiales: Cas des industries automobile et aéronautique au Maroc, et en Tunisie. OCP Policy center. <https://www.policycenter.ma/publications/la-complexite-de-la-remontee-des-chaines-de-valeur-mondiales-cas-des-industries>

100 El Aoufi, N. et Billaudot, B. (Eds.) (2019) Made in Maroc Made in Monde. Volume 1, Industrialisation et développement. Rabat: Économie critique, p. 187.

101 Ghoufrane, A., Boubrahimi, N. et Diani, A. (2014) Industrialisation et compétitivité globale du Maroc, L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) p. 195. <https://www.ires.ma/fr/publications/rapports-thematiques/industrialisation-et-competitivite-globale-du-maroc>

102 Akesbi, N. (2024) Maroc, une économie sous plafond de verre, des origines à la crise Covid-19, traduit par Nouredine Saoudi. Revue marocaine des sciences politiques et sociales - Numéro 36, Salé - Maroc, p. 176.

103 El Ameli, L. (2019) Investissements directs étrangers, industrialisation et développement, dans El Aoufi, N. et Billaudot, B. (Eds.) Made in Maroc Made in Monde. Volume 1, Industrialisation et développement. Rabat: Économie critique, pp. 229-33. <http://www.abhatao.net.ma/maalama-textuelle/developpement-economique-et-social/developpement-economique/industrie/politique-industrielle/made-in-ma>

roc-made-in-monde-volume-1-industrialisation-et-developpement.

104 Piveteau, P. (2018) 'Le Maroc industriel dans la mondialisation : processus, parcours et acteurs'. Revue marocaine des sciences politiques et sociales 12(Partie XIII), p. 199.

105 Piveteau, A., Askour, K. et Touzani, H. 'Le Maroc industriel dans la mondialisation : Processus, parcours et acteurs Alain Piveteau', p. 84. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers20-12/010080697.pdf.

106 El Aoufi, N. et Billaudot, B. (Eds.) (2019) Made in Maroc Made in Monde. Volume 1, Industrialisation et développement. Rabat: Économie critique, p. 217.

107 Banque du Maroc (2014) Rapport annuel. .

108 Akesbi, N. (2024) Maroc, une économie sous plafond de verre, des origines à la crise Covid-19, traduit par Nouredine Saoudi. Revue marocaine des sciences politiques et sociales, n°36, Salé - Maroc, p. 224

109 Kéfi, W. (2025) 'Top 20 des pays africains ayant attiré le plus d'IDE en 2024 (CNUCED)', 20 juin. <https://www.agenceecofin.com/actualites/2006-129396-top-20-des-pays-africains-ayant-attire-le-plus-d-ide-en-2024-cnuced>.

110 Lakome (2024) 'Les investissements directs étrangers au Maroc ont diminué de 51,7 % en 2023', 07 aout. <https://lakome2.com/economie/352416/>.

111 Védie, H.L. (2020) 'L'automobile: une filière marocaine stratégique, leader du secteur en Afrique'. 'Policy Center For The New South. Disponible sur: <https://www.policycenter.ma/publications/l'automobile-une-filiere-marocaine-strategique-leader-du-secteur-en-afrique>.

112 Akesbi, N. (2024) Maroc, une économie sous plafond de verre, des origines à la crise Covid-19, traduit par Nouredine Saoudi. Revue marocaine des sciences politiques et sociales - Numéro 36, Salé - Maroc, p.p. 219-220

113 Ministère marocain de l'Économie et des Finances (2024) Projet de loi de finances pour 2025 - Rapport économique et financier. <https://tinyurl.com/mvx3hzaw>.

114 Chauffour, J.P. (2017) Le Maroc à l'horizon 2040: investir dans le capital immatériel pour accélérer le décollage économique - Un bref aperçu. Groupe de la Banque mondiale.

115 Collectif (avril 2025) Comment le secteur privé peut consolider la croissance au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Rapport de mise à jour économique de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, Groupe de la Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/7b5daa5e-d316-444e-9e9c-61d66f1fade8/content>.

116 Ibid.

117 L'Organisation de coopération et de développement économiques (2024) Études économiques de l'OCDE MAROC, p. 19. https://www.oecd.org/fr/publications/etudes-economiques-de-l-ocde-maroc-2024_1aad09d0-fr.html.

- 118 Le secteur tertiaire couvre un large éventail d'activités, allant du commerce et de l'administration aux transports, à la finance, à l'immobilier, aux affaires, ainsi que les services à la personne, l'éducation, la santé et le travail social.
- 119 Banque Mondiale et Société financière internationale (SFI) (2019) Créer des marchés au Maroc - Diagnostic du secteur privé. Le rapport de la Banque mondiale et de la SFI juin 2019, pp. 30-31. Cité par Akesbi, N. (2024) L'économie marocaine sous un toit de verre, des débuts à la crise du COVID-19, traduit par Noureddine Saoudi. Revue marocaine des sciences politiques et sociales, n° 36, Salé - Maroc, p. 177.
- 120 Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique (2016) Politique industrielle transformatrice pour l'Afrique. Addis-Abeba, Éthiopie. https://archive.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/tipa-full_report_fr_web.pdf
- 121 Royaume du Maroc: Comité de pilotage pour le rapport (2005) 50 ans de développement humain et perspectives pour 2025 - Rapport général. cinquantième anniversaire de l'indépendance du Royaume du Maroc, p. 46.
- 122 Akesbi, N. (2024) Maroc, une économie sous plafond de verre, des origines à la crise Covid-19, traduit par Noureddine Saoudi. Revue marocaine des sciences politiques et sociales - Numéro 36, Salé - Maroc, p.152.
- 123 L'Alliance marocaine pour le climat et le développement durable AMCDD (2021) Livre blanc de plaidoyer de la société civile environnementale nationale pour L'alignement des politiques publiques et du plan de relance post Covid-19 du Maroc avec « Les objectifs de l'Accord de Paris et les exigences de développement durable et résilient ». Disponible sur : <https://www.lodj.ma/attachment/2196682/>.
- 124 D'après un document publié par la Banque mondiale : « 15 % des exportations marocaines vers l'Union européenne proviennent de secteurs qui seront couverts par « le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières. » Voir Collectif (2025) Comment le secteur privé peut stimuler la croissance au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Rapport de mise à jour de la situation économique dans la région Moyen Orient et Afrique du Nord, Groupe de la Banque mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099727204232525914/pdf/IDU-2caa361a-cb96-4c47-8246-ec493aa50397.pdf>
- 125 Alami, I., DiCarlo, J., Rolf, S. et and Schindler, S. (2025) 'The new frontline, The US-China battle for control of global networks', Disponible sur : <https://www.tni.org/en/article/the-new-frontline> [en anglais].
- 126 Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable Département du Développement Durable (2021) Stratégie Bas Carbone à Long Terme MAROC 2050. <https://unfccc.int/documents/403585>.
- 127 Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable (2022) Plan national stratégique d'adaptation (PNSA-2030). <https://unfccc.int/documents/636730>.
- 128 Comité pour l'élaboration du nouveau modèle de développement (2021) Le Nouveau modèle de développement : libérer les énergies et rétablir la confiance pour accélérer le développement et le progrès et parvenir au bien-être pour tous - Rapport général. <https://www.fichier-pdf.fr/2021/09/04/--/>.
- 129 Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, Département du Développement Durable (2021) Stratégie Bas Carbone à Long Terme MAROC 2050, p. 15. <https://unfccc.int/documents/403585>.
- 130 Comité pour l'élaboration du nouveau modèle de développement (2021) Le Nouveau modèle de développement : libérer les énergies et rétablir la confiance pour accélérer le développement et le progrès et parvenir au bien-être pour tous - Rapport général, <https://www.fichier-pdf.fr/2021/09/04/--/>.
- 131 Le Gouvernement du Maroc (2021) Contribution Déterminée au Niveau National – Actualisée. https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/Moroccan%20updated%20NDC%202021%20_Fr.pdf
- 132 Ministère de l'Économie et des Finances (2026) Rapport sur les institutions publiques et les entreprises publiques. <https://www.finances.gov.ma/fr/vous-orientez/Pages/plf2026.aspx>.
- 133 Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable (2022) Plan national Stratégique d'Adaptation (PNSA-2030). <https://unfccc.int/documents/636730>.
- 134 Royaume du Maroc et Nations Unies Maroc (2023) Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD) 2023-2027. <https://morocco.un.org/fr/232698-cadre-de-cooperation-pour-le-developpement-durable-pour-la-periode-2023-2027>.
- 135 Collectif (2025) Comment le secteur privé peut consolider la croissance au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Rapport d'actualité économique sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Groupe de la Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/7b5daa5e-d316-444e-9e9c-61d66f1fade8/content>
- 136 Le Gouvernement du Maroc (2021) Contribution Déterminée au Niveau National – Actualisée. https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/Moroccan%20updated%20NDC%202021%20_Fr.pdf.
- 137 Site web du Groupe OCP. Le Groupe OCP lance son programme de l'investissement vert 2023-2027. <https://www.ocpgroup.ma/ar/Strategy/Commitments/Green-Investment-Program>.
- 138 World Bank Group (2022) Morocco Country Climate and Development Report. <https://www.worldbank.org/en/country/morocco/publication/morocco-country-climate-and-development-report>.
- 139 Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable - Département du Développement Durable (2021) Stratégie Bas Carbone à Long Terme MAROC 2050. <https://unfccc.int/documents/403585>.
- 140 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement/CNUCED (2021), Rapport sur le commerce et le développement 2021. De la reprise à la résilience : la dimension du développement. Genève. <https://www.un-ilibrary.org/content/books/9789210010306>.
- 141 Benabdellah, Y. (2022) 'Le projet pilote de production d'ammoniac

vert ouvre de grandes perspectives pour le Maroc', 5 septembre. <https://medias24.com/2022/09/04/le-projet-pilote-de-production-dammoniac-vert-ouvre-de-grandes-perspectives-pour-le-maroc/>.

142 Ibid.

143 Cour des comptes (2019) Contrôle de la gestion de l'Office chérifien des phosphates (OCP SA) - Activité minière, Résumé. <https://tinyurl.com/5n976ax9>.

144 Benabdellah, Y. (2022) 'Le projet pilote de production d'ammoniac vert ouvre de grandes perspectives pour le Maroc', 5 septembre. <https://medias24.com/2022/09/04/le-projet-pilote-de-production-dammoniac-vert-ouvre-de-grandes-perspectives-pour-le-maroc/>.

145 Diouf, A. (2025) 'OCP/Investissements verts: La BAD déploie son nouvel instrument de garantie', 1 décembre. <https://www.leconomiste.com/ocp-investissements-verts-la-bad-deploie-son-nouvel-instrument-de-garantie/>

146 Une institution constitutionnelle qui exerce un contrôle suprême sur la mise en œuvre des lois financières, assiste le parlement et le gouvernement dans les domaines relevant de sa compétence légale, et soumet au roi des rapports sur tout le travail qu'elle effectue dans le cadre de son rapport annuel. Voir <https://www.courdescomptes.ma/presentation/>

147 Amouzai, A. (2025) 'Critical Raw Minerals in Morocco, An opportunity for industrialization or a geopolitical battlefield between China and the West?' Transnational Institute. Disponible sur: <https://www.tni.org/en/publication/critical-raw-minerals-in-morocco?translation=fr>.

148 Berahab, R. et Dadush, U. (2021) Le Maroc à la COP 26. Policy Center for the New South. <https://www.policycenter.ma/publications/le-maroc-a-la-cop26>

149 Mustaqbal, J. (2024) 'Le secteur de l'énergie au Maroc: une dépendance permanente' dans Hamouchène, H. et Sandwell, K. (Eds.) *Le défi du capitalisme vert, de la justice climatique et de la transition énergétique dans la région arabe* Gizeh: Safsaf Publishing, Distribution and Studies p. 283.

150 Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement (2019) Chiffres clés du secteur de l'énergie: édition 2019. Site web du Haut-Commissariat à la planification, <https://tinyurl.com/mpem4p23>.

151 L'Autorité nationale de régulation de l'électricité (2022) Rapport annuel 2022. <https://tinyurl.com/yc7nwj29>.

152 Akesbi, N. (2024) L'économie marocaine sous un toit de verre, des débuts à la crise du COVID-19, traduit par Noureddine Saoudi. Revue marocaine des sciences politiques et sociales, n°, Salé, Maroc, p. 125.

153 L'Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable AMCDD (2021) Livre blanc de plaidoyer de la société civile environnementale nationale pour L'alignement des politiques publiques et du plan de relance post Covid-19 du Maroc avec « Les objectifs de l'Accord de Paris et les exigences de développement durable et résilient ». <https://www.lodj.ma/attachment/2196682/>.

154 Amouzai, A. (2025) 'Le projet « X-Links » au Maroc... Énergie pro-

pre ou vol propre?' 19 avril. <https://tinyurl.com/2s4xvkcr>, Le même article en anglais: <https://theecologist.org/2025/aug/13/spotlight-xlinks-morocco-project>.

155 Amouzai, A. et Haddioui, O. (2023) 'L'hydrogène vert au Maroc: transition juste ou écoblanchiment néocolonial? Le cas de Guelmim-Oued Noun', 30 octobre. Transnational Institute. Disponible sur: <https://www.tni.org/en/publication/green-hydrogen-in-morocco-just-transition-or-greenwashing-neocolonialism>

156 Banque du Maroc (2016) Feuille de route pour aligner le secteur financier marocain sur le développement durable. <https://tinyurl.com/5xm32hme>.

157 Seddiki, A. (2024) 'Financements innovants... privatisation masquée qui ne dit pas son nom!' 19 septembre. <https://al3omk.com/965989.html>.

158 L'Alliance marocaine pour le Climat et le Développement Durable AMCDD (2021) Livre blanc de plaidoyer de la société civile environnementale nationale pour L'alignement des politiques publiques et du plan de relance post Covid-19 du Maroc avec « Les objectifs de l'Accord de Paris et les exigences de développement durable et résilient ». <https://www.lodj.ma/attachment/2196682/>.

159 Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable - Département du Développement Durable (2021) Stratégie Bas Carbone à Long Terme MAROC 2050. <https://unfccc.int/documents/403585>.

160 Ibid, p. 5.

161 Cluster Solaire, en partenariat avec L'Agence Marocaine pour L'Efficacité Énergétique (l'AMEE) et le ministère de L'Industrie et du Commerce (2021) Décarbonation et Économie Verte, Guide des programmes de financement et d'appui pour les entreprises marocaines. Site de Haut-Commissariat Au Plan. <https://tinyurl.com/2suzfn4c>.

162 Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, des Mines et du Développement durable (chargée du développement durable) (2019) Guide d'Accès à la Finance Climat, destiné aux acteurs territoriaux. Disponible sur: https://eci.ma/documents/32/GUIDE_DACCES_A_LA_FINANCE_CLIMAT.pdf.

163 Ibid.

164 Ministère marocain de l'Économie et des Finances (2024) Projet de loi de finances pour 2025 - Rapport économique et financier. <https://tinyurl.com/y4uvjjpc>.

165 Bennis, A., Tenena, I. T., El Yamani, M. et Balde, O. (2023) Dépendances économiques et souveraineté industrielle du Maroc: État des lieux et perspectives. *L'École de Guerre Économique*, p. 31. <https://www.egc.fr/infoguerre/dependances-economiques-et-souverainete-industrielle-du-maroc-etat-des-lieux-et-perspectives>

166 Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable - Département du Développement Durable (2021) Stratégie Bas Carbone à Long Terme MAROC 2050. <https://unfccc.int/documents/403585>.

- 167 Banque du Maroc (2016) Conférence de presse pour présenter la feuille de route du secteur financier en vue de contribuer au développement durable et de lutter contre le changement climatique. <https://tinyurl.com/4yddbfhy>.
- 168 Ghoufrane, A., Boubrahimi, N. et Diani, A. (2014) Industrialisation et compétitivité globale du Maroc. L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES). <https://www.ires.ma/fr/publications/rapports-the-matiques/industrialisation-et-competitivite-globale-du-maroc>.
- 169 L'Institut Royal des Etudes Stratégiques IRES (2023) L'Industrie du futur ou X.0, version publique. <https://www.ires.ma/fr/publications/actes-des-seminaires/lindustrie-du-futur-ou-x0>.
- 170 Cluster Solaire, en partenariat avec L'Agence marocaine pour L'Efficacité Énergétique et le ministère de L'Industrie et du Commerce (2021) Décarbonation et économie verte, Guide des programmes de financement et d'appui pour les entreprises marocaines. <https://amee.ma/sites/default/files/inline-files/Guide%20des%20Programmes%20de%20Financement%20et%20D%27appui%20pour%20les%20Entreprises%20Marocaines.pdf>
- 171 Cluster Solaire, en partenariat avec L'Agence Marocaine pour L'Efficacité Énergétique et le ministère de L'Industrie et du Commerce (2021) Décarbonation et économie verte, Guide des programmes de financement et d'appui pour les entreprises marocaines. <https://tinyurl.com/4dzjcx4u>
- 172 Oubenal, M. et Zeroual, A. (2018) 'La Transformation de la structure financière du capitalisme marocain'. Revue marocaine des sciences politiques et sociales, numéro 12 (Partie XIII).
- 173 Akesbi, N. (2024) L'Économie marocaine sous un toit de verre, des débuts à la crise du COVID-19, traduit par Nouredine Saoudi. Revue marocaine des sciences politiques et sociales - Numéro 36, Salé, Maroc, p. 200.
- 174 Chahid, S. (2024) 'Cession de la SGMB: Pourquoi les banques françaises quittent le Maroc [intégral]', 15 avril. https://www.lopinion.ma/Cession-de-la-SGMB-Pourquoi-les-banques-francaises-quittent-le-Maroc-INTEGRAL_a52821.html.
- 175 Banque du Maroc (2016) Feuille de route pour aligner le secteur financier marocain sur le développement durable. <https://tinyurl.com/5xm32hme>.
- 176 Galeano, E. (2001) Les veines ouvertes de l'Amérique latine, traduit par Claude Couffon. Editions Pocket.
- 177 Mandel, E. (1967) 'Ernest Mandel: Marx's theory of primitive accumulation and industrialization of the Third World'. Disponible sur: <https://www.iire.org/node/1043>.
- 178 Baran, P. et Lacoste, Y. (1978) L'économie politique du sous-développement et les causes fondamentales du sous-développement. Beyrouth: Dar al-Tali'a pour l'impression et l'édition, p. 264.
- 179 Wolf, É. (1977) Les guerres paysannes au XXe siècle, traduit en arabe par Atram al-Rafi'i. Beyrouth: Dar al-Haqiqa pour l'impression et l'édition, p. 252.
- 180 Ministère de l'Économie et des Finances (2026) Rapport sur les institutions publiques et les entreprises publiques, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2026. <https://www.finances.gov.ma/fr/vous-orientez/Pages/plf2026.aspx>.
- 181 Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (2025) Le transfert de fonds des Marocains à l'étranger continuent d'augmenter. <https://tinyurl.com/5x3fu35p>.
- 182 Ministère de l'Économie et des Finances (2026) Rapport sur les institutions publiques et les entreprises publiques, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2026. <https://www.finances.gov.ma/fr/vous-orientez/Pages/plf2026.aspx>
- 183 Ministère de l'Économie et des Finances (2026) Projet de loi de finances pour 2026 - Rapport sur la dette publique. <https://www.finances.gov.ma/fr/vous-orientez/Pages/plf2026.aspx>.
- 184 Ghazi, K. (2021) 'Rapport | Des chiffres stupéfiants concernant la fuite de capitaux marocains vers l'étranger, où est la loi?', 27 décembre. <https://www.alousboue.ma/76298/>.
- 185 Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable - Département du Développement Durable (2021). Stratégie Bas Carbone à Long Terme MAROC 2050, p. 26. <https://unfccc.int/documents/403585>.
- 186 Institut Royal des Etudes Stratégiques IRES (2023) L'Industrie du futur ou X.0, Version publique. <https://www.ires.ma/fr/publications/actes-des-seminaires/lindustrie-du-futur-ou-x0>.
- 187 Conseil Economique, Social et Environnemental (2017) Changer le modèle convenu afin de construire une industrie dynamique au service d'un développement stable, inclusif et durable. Rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental, Autoréférence n° 30/2017. <https://tinyurl.com/u428u8f7>.
- 188 Conseil Economique, Social et Environnemental (2017) Changer le modèle convenu afin de construire une industrie dynamique au service d'un développement stable, inclusif et durable. Rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental, Autoréférence n° 30/2017. <https://tinyurl.com/u428u8f7>.
- 189 Ghoufrane, A., Boubrahimi, N. et Diani, A. (2014) Industrialisation et compétitivité globale du Maroc. L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES). <https://www.ires.ma/fr/publications/rapports-the-matiques/industrialisation-et-competitivite-globale-du-maroc>.
- 190 Ibid.
- 191 Akesbi, N. (2024) L'économie marocaine sous un toit de verre, des débuts à la crise du COVID-19, traduit par Nouredine Saoudi. Revue marocaine des sciences politiques et sociales - Numéro 36, Salé, Maroc, p. 128.
- 192 Hamouchène, H. (2022) 'La transition énergétique en Afrique du Nord, la présence du néocolonialisme... encore!' Transnational Institute. Disponible sur: <https://tinyurl.com/3s4sxy6t>.
- 193 Bello, W. (2022) Will China Replace the U.S. — Or Will the Two

- Powers Stalemate? Disponible sur : <https://fpif.org/will-china-replace-the-u-s-or-will-the-two-powers-stalemate/>.
- 194 Galeano, E. (2001) *Les veines ouvertes de l'Amérique latine*, traduit par Claude Couffon. Editions Pocket.
- 195 Piveteau, A., Askour, K. et Touzani, H. *Le Maroc industriel dans la mondialisation : Processus, parcours et acteurs*. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers20-12/010080697.pdf.
- 196 Naji, M. (2025) 'Informations inédites... Le Dr Mohamed Naji révèle l'infiltration sioniste dans l'enseignement supérieur au Maroc', 16 janvier. Chaîne YouTube Identity Press. <https://www.youtube.com/watch?v=t-53VKgPMq4g>.
- 197 Galeano, E. (2001) *Les veines ouvertes de l'Amérique latine*, traduit par Claude Couffon. Editions Pocket.
- 198 Amin, S. (2002) *L'économie politique du développement aux XXe et XXIe siècles* (1e ed.), traduit par Fahima Sharaf Al-Din. Beyrouth : Dar al-Fârâbî.
- 199 Confédération Générale des Entreprises du Maroc, « initiative entreprises climat Maroc (IECM), enjeux, objectifs, axes stratégiques, plan de mise en œuvre 2017-2018 », site du Haut-Commissariat au Plan. <https://www.sia-toolbox.net/conférence/2017/wp-content/uploads/2016/05/Panel-2-Houda-Bouchtia.pdf>.
- 200 Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable (2022) *Plan national stratégique d'adaptation (PNSA-2030)*. <https://unfccc.int/documents/636730>
- 201 Ibid.
- 202 Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable et Partenariat pour l'action sur l'économie verte (2023) *La Transition du Maroc vers une économie verte, État des lieux et inventaire* (2022). <https://www.undp.org/fr/morocco/publications/la-transition-du-maroc-vers-une-economie-verte-État-des-lieux-et-inventaire>.
- 203 Ibid.
- 204 Comité pour l'élaboration du nouveau modèle de développement (2021) *Le nouveau modèle de développement : libérer les énergies et rétablir la confiance pour accélérer le développement et le progrès et parvenir au bien-être pour tous - Rapport général*. <https://www.fichier-pdf.fr/2021/09/04/--/>.
- 205 Le Réseau démocratique de suivi du Cop22 (2016) 'Déclaration - Le Réseau démocratique décide de boycotter la COP22'. Site web d'ATTAC Maroc. Disponible sur : <https://tinyurl.com/3v5cwbxb>.
- 206 Attac Maroc (2016) 'Attac Maroc organise un symposium international sous le slogan : « Changeons le système capitaliste, pas le climat » dans la ville de Safi les 4 et 5 novembre 2016'. Disponible sur : <https://tinyurl.com/4zemjn9b>.
- 207 Omar, A. (2020) *Association Attac Maroc : Vingt ans de lutte pour un autre Maroc possible, un Maroc de justice sociale et environnementale, de dignité et de liberté*. <https://tinyurl.com/4kc48p2r>.
- 208 <https://www.greenconomyassociation.com>.
- 209 Marrakech, Morocco – 7-18 November 2016. Trade Unions and Climate Change ITUC Contribution to UNFCCC COP22. https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/ituc_contribution_to_unfccc_cop22_en.pdf.
- 210 Lebdioui, A. (2024) *Survival of the greenest, Economic Transformation in a Climate-conscious World*. Cambridge: Cambridge University Press. <https://www.cambridge.org/gb/universitypress/subjects/economics/economic-development-and-growth/survival-greenest-economic-transformation-climate-conscious-world>.
- 211 Ibid.
- 212 Babas, L. (2017) 'Jerada : Les conséquences économiques et démographiques de la fermeture officielle de la mine', 29 décembre. <https://www.yabiladi.com/articles/details/60572/jerada-consequences-economiques-demographiques-fermeture.html>
- 213 Journal al-Mounadil-a (2018) 'Le dossier des revendications du mouvement de lutte à Jerada', 04 janvier. <https://www.almounadila.info/archives/5873>.
- 214 Berrissoule, B. (1996) 'Sauver une ville ou une activité: Le dilemme de la fermeture de Jerada', 18 juillet. <https://www.leconomiste.com/sauver-une-ville-ou-une-activite-le-dilemme-de-la-fermeture-de-jerada/>.
- 215 Lebdioui, A. (2024) *Survival of the greenest, Economic Transformation in a Climate-conscious World*. Cambridge: Cambridge University Press. <https://www.cambridge.org/gb/universitypress/subjects/economics/economic-development-and-growth/survival-greenest-economic-transformation-climate-conscious-world>
- 216 Mandel, E. (1972) *Théorie économique marxiste* (1e ed.). Tome II, traduit par George Tarabishi. Beyrouth : Dar al-Haqiqa pour l'impression et l'édition, p. 199.
- 217 Lebdioui, A. (2024) *Survival of the greenest, Economic Transformation in a Climate-conscious World*. Cambridge: Cambridge University Press. <https://www.cambridge.org/gb/universitypress/subjects/economics/economic-development-and-growth/survival-greenest-economic-transformation-climate-conscious-world>
- 218 Rossi, M. (1993) *Institutions administratives marocaines*, traduit par Ibrahim Zaïani en collaboration avec Mustafa Ajdba et Noureddine Rawi. Casablanca : Imprimerie al-Najah al -Jadida, p. 79.
- 219 Mandel, E. (1972) *Théorie économique marxiste* (1e ed.). Tome II, traduit par George Tarabishi. Beyrouth : Dar al-Haqiqa pour l'impression et l'édition, p. 200.
- 220 À des fins strictement analytiques, nous nous sommes concentrés sur les « grands importateurs », cela ne signifie pas pour autant que ce sont eux qui gouvernent le Maroc. Pour en savoir plus sur la composition de la classe dominante du pays, voir Berrada, A. et Saadi, M. S. (1992) *Le grand capital privé marocain*. Paris: Editions du CNRS. Numérisé par Almounadil-a sur : <https://www.almounadila.info/archives/523> .
- 221 Akasbi, N. (2024) *L'économie marocaine sous un toit de verre, des débuts à la crise du COVID-19*, traduit par Noureddine Saoudi. *Revue marocaine des sciences politiques et sociales*, n° 36, Salé, Maroc, p. 255.
- 222 Ibid., p. 268.

223 Ibid., p.265

224 Alami, I., Chodor, T. et Taggart, J. (2025) 'Industrial Policy and Imperial Realignment'. *Phenomenal World*. Disponible sur : <https://www.phenomenalworld.org/analysis/industrial-policy-and-imperial-realignment/> [en anglais].

225 Ibid.

226 Alaoui, H. (2015) *Journal d'un prince banni, le Maroc demain* (1e ed.), traduit par Ahmed Ben Seddik. Liban : Dar Al Jadid.

227 -Nelson Mandela, quoted in Hauge, J. & Hickel, J. (2025) 'A Progressive Framework for Green Industrial Policy'. *Review of International Political Economy* 32(4): 880–897. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13563467.2025.2506655#d1e213>

228 (2025) Les combustibles fossiles domineraient encore le mix énergétique mondial en 2050, selon McKinsey. Disponible sur : <https://prix-carburant.eu/article/fossil-fuels-dominent-energie-mondiale-2050-mckinsey>.

229 Hauge, J. & Hickel, J. (2025) 'A Progressive Framework for Green Industrial Policy'. *Review of International Political Economy* 32(4): 880–897. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13563467.2025.2506655#d1e213>.

230 Quatrième internationale, 18e Congrès Mondial(2025) 'Manifeste pour une révolution éco socialiste – Rompre avec la croissance capitaliste'. Disponible sur : <https://fourth.international/fr/congres-mondiaux/874/699>.

231 Mamert, R. (2023) Une décroissance qui ne sacrifierait pas les pauvres? Redécouvrir André Gorz. https://lvsl.fr/une-decroissance-qui-ne-nuirait-pas-aux-pauvres/?utm_source=sendinblue&utm_campaign=Newsletter_Derniers_Articles&utm_medium=email

232 Trabelsi, F. (2021) 'Qu'est-ce que le néolibéralisme?' *Bidayat Magazine*, numéro 20. Disponible sur : <https://bidayatmag.com/node/1283>.

233 Shivji, I. G. (2017) 'The Concept of 'Working People'. *Agrarian South : Journal of Political Economy*, 6(1): 1-13. <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/2277976017721318>.

234 Amouzai, A. (2022) 'Le Mouvement marocain du 20 février: racines de l'échec et leçons pour l'avenir'. *Almounadila*. Disponible sur : <https://www.almounadila.info/archives/10717>

235 Ndong Samba Sylla, expert sénégalais en économie spécialiste du développement.

236 Sylla, N. S. (2024) 'Proposals for unilateral decolonization and economic sovereignty'. *Transnational Institute*. Disponible sur : <https://www.tni.org/en/article/proposals-for-unilateral-decolonization-and-economic-sovereignty>

237 Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement -CNUCED (2013) Rapport sur le commerce et le développement. https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2013_ar.pdf

238 Une déclaration forte en faveur d'un changement radical, approuvée

lors de la 2ème réunion éco-socialiste, à Belém, au Brésil (novembre 2025). <https://www.almounadila.info/archives/26512>

239 Conseil économique, social et environnemental. (2021) *Mobilité durable: vers des transports durables et accessibles*. <https://www.cese.ma/ar/docs/la-mobilite-durable-vers-des-moyens-de-transport-durables-et-accessible-2/>

240 Ibid.

241 Toussaint, É.(2023) *La Banque Mondiale, une histoire critique*, traduit par ATTAC Maroc, pp. 25-26.

242 Lebdioui, A. (May 2024) *Survival of the Greenest, Economic Transformation in a Climate-conscious World*. Cambridge: Cambridge University Press. <https://www.cambridge.org/gb/universitypress/subjects/economics/economic-development-and-growth/survival-greenest-economic-transformation-climate-conscious-world>

243 Daghir, K. Q. (2010) *Nous devrions rêver; Textes sur la politique de ce monde* (1e ed.). Beyrouth: Dar Al Tanweer pour l'impression et l'édition.



Le **Transnational Institute (TNI)** est un institut international de recherche et de plaidoyer, engagé pour la construction d'une planète juste, démocratique et durable. Depuis plus de 50 ans, TNI constitue un espace de rencontre et de dialogue entre mouvements sociaux, universitaires engagés et décideurs politiques.

www.tni.org



ATTAC CADTM Maroc, fondée en juillet 2000, est l'antenne marocaine du réseau international **CADTM** (Comité pour l'Abolition des Dettes Illégitimes). L'association lutte contre les politiques néolibérales imposées par les institutions financières internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation mondiale du commerce) et par les grandes puissances occidentales, qui contribuent au sous-développement du pays et à sa dépendance à l'impérialisme.

www.attacmaroc.org